

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: **Pagination continue.**

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'ALBUM DES FAMILLES

REVUE MENSUELLE.

Littérature, Histoire, Archeologie, Biographie, Voyages et Legendes

5e Année.

Ottawa, 1er Novembre 1880.

Numero 11.

SOMMAIRE.

	PAGES.		PAGES.
Bulletin Religieux.		Biographie.	
La Toussaint, par T. D.....	481	L'abbé J. F. X. Baillargé, du Séminaire de Québec.....	521
Le Jour des Morts.—Promenade de trois morts, par Octave Crémazie.....	483		
Littérature.		Archeologie.	
François le Balafre, par Chs. Buet, (<i>Suite</i>)..	490	Monuments de Bethléem souterraine.....	519
L'Enfant Mystérieux (Roman Canadien), par V. Eug. Dick, (<i>Suite</i>).....	497		
Rose et Henri, ou Terrible Leçon, par Blanche Andrieu.....	499	Collaboration.	
		Principaux Groupes des Canadiens-Français aux États-Unis.....	514
Poesies.			
L'Enfant malade, par E. Duprès.....	482	Chronique.	
Recommandations à mon fils, par A. L. Desaulniers.....	513	Revue des Intérêts Catholiques, par Cara Limpia.....	521
		Nouvelle Encyclique de Léon XIII.....	526
Bibliographie.		Société St. Vincent de Paul du Canada.....	526
Le Saguenay, par Arthur Baies.....	520	Condoléances.....	527
La Vraie Foi de nos Ancêtres, par le R. P. Carlo Piccirillo.....	520	Travaux littéraires.....	527
Almanach des Familles.....	520		
Almanach Agricole, etc.....	520	Maximes et Pensées.	
		Pensées sur la mort.....	490
Monographies.		Pensées diverses.....	505—518
Le Livre de Famille ou Livre de Raison :		Egoïsme.....	513
I.—Toussaint M., d'Aix, marchand.....	505		
Joseph M., fils du précédent.....	507	Informations Spéciales.	
II.—M. Pierre Bouchon, ancien gouverneur des Trois-Rivières.....	507	Changements importants.....	527
Raisons qui le décide à établir sa seigneurie de Boucherville.....	508	Aux Retardataires—Prime de 1880.....	528
Ses <i>Adieux</i> , et dernières volontés..	509	Prime de 1881.....	528
Le Régime des Trappistes.....	519	Avis aux Marchands.....	528

Agents de "l'Album des Familles."

Les personnes dont les noms suivent sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement à cette Publication dans leurs lieux respectifs.

PROVINCE DE QUÉBEC.

VILLES.

Québec.....	Etienne Légaré, 378 rue St. Joseph
Montréal.....	Ignace St. Amour, 314 rue Amherst
Trois-Rivières.....	P. L. Hubert, Notaire
Notre-Dame de Lévis.....	Eliac Bédard
Rimouski.....	Alph. Couillard
Sherbrooke.....	F. X. Desève
Sorel.....	J. O. Weillbrenner, jr.
Saint-Jean Dorchester.....	Jean Bourguignon
Saint-Hyacinthe.....	Louis H. Taché, Jr.
Chicoutimi.....	Alf. Godin

CAMPAGNES.

<i>Paroisses.</i>	<i>Comtés.</i>	<i>Agents.</i>
Arthabaskaville.....	Arthabaska.....	Aimé Dion
Kamouraska.....	Kamouraska.....	P. C. Dupuy
Joliette.....	Joliette.....	Albert Gervais
La Patrie.....	Compton.....	Régis Dumoulin
Longueuil.....	Chambly.....	F. X. Valade
Lotbinière.....	Lotbinière.....	Maxime Lemay
Maskinongé.....	Maskinongé.....	Joseph Déziel
Rivière du Loup.....	Témiscouata.....	Victor Chamberland
Rivière du Loup.....	Maskinongé.....	L. T. Rivard
Sault-au-Récollet.....	Hochelaga.....	J. B. Beauchamp
Sainte-Anne Lapocatière.....	Kamouraska.....	Geo. L'Évêque
Saint-Charles.....	Bellechasse.....	P. P. Dalaire
Saint-Eustache.....	Deux-Montag.....	Daniel Ethier
Saint-Henri.....	Lévis.....	G. Roy
Saint-Hughes.....	Bagot.....	E. Lafontaine
Saint-Joseph.....	Lévis.....	} Paulet et Lemieux de N. D. de Lévis.
Village de Bienville.....	Lévis.....	
St. David de l'Auberivière.....	Lévis.....	Louis Fréchette, jr.
Saint-Nicholas.....	Lévis.....	Joseph Fortin
Saint-Romald.....	Lévis.....	A. E. Léonard
Sainte-Rose.....	Laval.....	J. N. Buist
Saint-Tité.....	Champlain.....	J. H. C. Lajoie
Wotton.....	Wolfe.....	

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Shippagan.....	Gloucester.....	Henri A. Sormany
----------------	-----------------	------------------

MANITOBA.

Saint-Boniface.....	}	A. A. Larivière
Winnipeg.....		

ETATS-UNIS.

<i>Localités.</i>	<i>Etats.</i>	<i>Agents.</i>
Albany.....	New-York.....	Gilb. J. Léveilly 15 North Lansing Str.
Biddeford.....	Maine.....	L. N. Chartier
Burlington.....	Vermont.....	Israël Couture
Central Falls.....	Rhode Island.....	Zoël Choquette
Chicago.....	Illinois.....	Louis Vézina No. 309—13th Place.
Chicopee.....	Massachusetts.....	Geo. P. Benoit
Chicopee Falls.....	Massachusetts.....	Wilfrid St. Amour
Cohasset.....	New-York.....	Joseph Desrosiers
Danversville.....	Connecticut.....	J. T. Bréault
Détroit.....	Michigan.....	Ed. Racicot
Fall River.....	Massachusetts.....	F. H. Benoit
Hebron.....	Massachusetts.....	N. Blais
Holyoke.....	Massachusetts.....	Anthime Bourdon
Hudson.....	Massachusetts.....	T. Lacroix, Boulanger
Keene.....	N. H.....	Gilbert Perry

ETATS-UNIS, (Suite.)

<i>Localités.</i>	<i>Etats.</i>	<i>Agents.</i>
Lawrence.....	Massachusetts.....	Dr. Joseph Desmarais 126, Lowell Str.
Lowell.....	Massachusetts.....	J. L. Lapiere
Malone.....	New York.....	Joseph Ménard
Manteno.....	Illinois.....	L. A. Towner
Manchester.....	N. H.....	Michel E. Lussier 841, Elm Street
New-York.....	New York.....	Arthur Lamontagne Courrier des Etats-Unis
North Adams.....	Massachusetts.....	A. N. Gélinau, Agent d'Assurance
North Grosvenordale.....	Connecticut.....	L. P. Lamoureux
Northampton.....	Massachusetts.....	A. Ménard, 146, Chêne Street
Spencer.....	Massachusetts.....	George Fontaine, fils.
Rochester.....	New-York.....	Gustave Thibodeau, No. 9, Marshall St.
Putnam.....	Connecticut.....	Hector Duvert
St. Albans.....	Vermont.....	Dr. G. Thibault
Webster.....	Massachusetts.....	Christopher Dubé
West Butland.....	Vermont.....	Napoléon Léonard
Willimantic.....	Connecticut.....	Rév. F. DeBrycher
Winooski.....	Vermont.....	Dlle. Sophie Dolbec.
Worcester.....	Massachusetts.....	P. J. Martin
Woonsocket } et Manville... }	Rhode Island.....	C. Tétrault

PARIS, [FRANCE.]

A la Librairie Religieuse de M. A. Sauton, 41, rue du Bac.

DECISION JUDICIAIRE

Concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

Abonnement

Cette Revue paraît le 1er de chaque mois par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit :

CANADA.....\$2 00
ETATS-UNIS.....\$2 00
EUROPE.....\$3 00

Payable d'avance

ou dans les trente jours qui suivent la demande ou le renouvellement.

DIEU-PATRIE

ALBUM

DES

FAMILLES

Littérature, Histoire, Archeologie, Biographies, Voyages et Legendes

Administration

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, etc., etc., doit être adressé franc de port à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

Les lettres d'argent devront être enregistrées.

Bulletin Religieux.

LA TOUSSAINT.

SURSUM CORDA!



PRENDS un moment la terre, ô mon âme, prends un doux essor vers les parvis célestes et sur les ailes de la Foi, monte jusqu'à l'heureuse patrie des élus!

Cieux, ouvrez vos portes, laissez voir en ce grand jour la gloire de vos immortels habitants : je veux applaudir à leur triomphe et chanter le bonheur dont ils jouissent au sein de l'Eternel.....

.....O Dieu ! quelle splendeur ! quelle vive et pure lumière brille dans la sainte Cité ! quels accords ravissants s'y font entendre ! quelle suave harmonie ! mais surtout quelle foule innombrable, quelle auguste assemblée peuple les portiques de la céleste Sion !

Le fleuve de la paix coule dans son enceinte, C'est là que les élus affranchis de leurs fers, ferts. Boivent l'heureux oubli des maux qu'ils ont soufferts.

De toutes parts, je vois briller des trônes, rayonner des couronnes, s'agiter des palmes de victoire ; j'entends l'éternel *Hosanna* retentir dans la vaste étendue des cieux.

Là, se trouve réuni, au sein de la béatitude et rangé dans l'ordre le plus magnifique, le peuple infini des Saints et des Justes, formé de l'élite des générations de tous les lieux et de tous les âges. Ici, règnent, environnés de splendeur, les pieux descendants de Seth.

le patriarche Abraham et tous ceux de ses enfants qui ont eu le mérite de sa foi, la constance de sa fidélité. De ce nombre. Moïse, Josué, qui chantent avec transport leur heureuse entrée dans la véritable terre promise. Mais surtout se déploie, dans une majesté sublime et imposante, la suite des Prophètes dont la voix inspirée annonce des milliers de siècles par avance, la venue merveilleuse du Messie et sa mission divine de Réparateur du genre humain. Debout, à quelque distance, autour d'un brillant étendard, qui représente le glorieux symbole de la croix du Sauveur, se presse, en "nombre infini", la foule des chrétiens.

D'abord, l'assemblée des Apôtres, qui ont approché davantage ici-has la personne de leur Maître ; témoins de sa vie, disciples immédiats de ses leçons, ils se sont inspirés de son esprit, animés de son zèle et s'en sont allés dans le monde, édifiant l'Eglise, méritant d'être appelés, avec leur divin Chef, les fondateurs de cette Sainte Cité, et se rendant dignes de l'honneur dont ils jouissent aujourd'hui.

Puis, je vois la phalange illustre de tous les Martyrs, ces généreux enfants de l'Eglise Militante, qui confesseront hardiment Jésus-Christ et sa sainte Religion ; ces athlètes magnanimes et ces héros du Christianisme, que ni l'appât de la séduction, ni la fureur des tyrans, ni la puissance des potentats, ni toute la rage des bourreaux, ne fut capable d'ébranler, qui se laissèrent immoler sans résistance, comme de tendres agneaux, pour l'amour de leur Foi, et répandirent sur la terre avec leur sang une féconde semence de chrétiens. Maintenant, tous, ils sont revêtus d'un ornement de gloire, leur tête est couronnée d'une auréole impérissable. Les palmes des vainqueurs sont dans leurs mains et de leurs cicatrices jaillissent des rayons de lumière qui les illuminent tout entiers et les font briller comme des astres dans le firmament.

En ce beau jour, ils se donnent le doux baiser de paix avec des extases indicibles ; ils applaudissent tous ensemble à la victoire qu'ils ont remportée sur les hommes et sur

l'enfer, et ils chantent sur des harpes divines l'hymne éternel de la vie bienheureuse qu'ils ont conquise au prix de leur sang.

A côté des Martyrs et dans un rang d'honneur siègent, sous des dais de pourpre tout éclatants d'or, d'émeraudes et de rubis, les missionnaires de la Foi. Ils portent sur leur front la marque immortelle, le sceau ineffaçable de ministres du Seigneur selon l'ordre de Melchisédech. A leur suite vient cette foule incalculable de pontifes, de prêtres et de lévites qui, par leurs vertus éminentes, ont mérité d'être admis dans l'heureux séjour de la paix. Sur leurs fronts augustes brillent, rayonnantes, les tiaras décorées de perles, les triples diadèmes et les superbes couronnes.

Mais quelle troupe nouvelle frappe soudain ma vue ! A leurs robes éclatantes de blancheur, au voile transparent d'azur qui couvre leurs fronts, à la candeur angélique qui s'épanouit comme une fleur sur tous leurs traits, je n'ai pas de peine à reconnaître les Vierges. Un lys à la main, elles s'avancent à la suite de l'Agneau sans tache, et chantent en lui faisant cortège le cantique réservé pour elles seules.

Au-dessus de cette multitude innombrable de Vierges, de Saints et de Bienheureux, commence la magnifique hiérarchie des Esprits Célestes qui sont nés dans la gloire. Disposés en neuf chœurs immenses et suspendus sur leurs blanches ailes, ils s'élèvent en cercles pressés, et forment ainsi les plus magnifiques couronnes. Absorbés dans l'amour, inondés des torrents de la grâce, plongés dans des ravissements ineffables, ils se couvrent la face de leurs ailes et s'inclinent sous la majesté de Celui qui règne dans l'immortel séjour. Ils chantent, redisent et répètent sans cesse au milieu de leurs chœurs, l'éternel *Alleluia*, cri de leur joie et de leur bonheur. Puis, plus haut que les Trônes, les Chérubins, les Séraphins, apparaît, à mes regards, toute resplendissante de beauté, la Reine des Elus. Un diadème de douze étoiles scintille autour de sa tête. Sur un arc tout éclatant de lumière qui forme autour d'elle comme une seconde couronne, brillent, écrits en lettres d'or, ses glorieux titres de Mère de Dieu, d'Immaculée, de Souveraine des Anges et des hommes.

Mais, quel nouvel éclat mille fois plus beau, plus vif et plus pur jaillit au-dessus de Marie et illumine toute la céleste Sion d'une clarté dont resplendissent toutes les autres ! J'élève mes yeux et je vois planer sur la dernière sommité des Cieux le triple soleil de l'auguste Trinité. Là, règne l'Eternel sur un trône sublime. Il domine l'immensité de l'empire des Saints et regarde les Bienheureux qui l'adorent prosternés à ses pieds. Un nuage d'or, formé de l'encens des prières des Elus et des brûlantes ardeurs des Séraphins, monte sans cesse vers sa face adorable.

La grâce, qui ne tombe qu'en rosée sur la

terre, découle du sein de Dieu comme des flots de miel, dans le Paradis. Elle s'insinue lentement dans les âmes pour faire mieux goûter la douceur de son onction. Les Saints en sont tout inondés, tout remplis, tout pénétrés. Leurs cœurs dilatés par les feux de la charité se dissolvent, se fondent d'amour comme la cire, auprès de la flamme. Nageant dans les délices, abîmés dans la contemplation des attributs de Dieu, ils éprouvent à la fois tout ce que sa gloire a de plus ravissant, sa tendresse de plus aimable et son amitié de plus doux.

Jouir, adorer, bénir et exalter sans cesse l'Eternel, et cela au milieu d'un océan de béatitude, aux accords d'une musique pleine de la plus suave harmonie, de cantiques et d'hymnes perpétuels d'actions de grâces, voilà la constante occupation des Elus dans le Ciel.

O Dieu ! quelles merveilles vous faites paraître dans ceux que vous aimez ! O heureux habitants du Paradis, quelle joie vous transporte au souvenir des luttes de l'épreuve ? Tous ces combats ont passé comme l'ombre, et votre triomphe et votre ivresse divine ne connaîtront d'autre fin que les jours de l'Eternité.

T. D.

L'ENFANT MALADE.

L'ENFANT.

Mère, entends-tu ? c'est l'ange qui m'appelle
Pour m'emporter avec lui dans les cieux ;
Comme un berceau vers moi penche son aile,
Je sens sa main qui me ferme les yeux.

LA MÈRE.

Veux-tu mignonne, ainsi que l'hirondelle
Quitter le nid à ton premier essor ?
Désires-tu, réponds, ma toute belle,
En t'en allant m'emporter mon trésor ?

Veux-tu le sort éphémère des roses,
Dont le matin touche si près le soir,
Qu'elles s'en vont, mortes à peine écloses ?
N'aurai-je pu qu'un moment t'entrevoir ?

Je n'irai plus, le soir, ma douce amie,
Te raconter la Belle au Bois dormant,
Et, me penchant sur ta lèvre endormie,
Je n'ai plus t'embrasser doucement.

Pitié Seigneur, les cieux ont assez d'anges :
Si nos enfants s'en vont, qui prendra soin
De nous chanter ici-bas vos louanges ?
Laissez-nous les, la terre en a besoin.

L'ENFANT.

Je veux rester ici, petite mère :
Si l'ange encore vient descendre en ce lieu
Je lui dirai si bien une prière,
Qu'il s'en ira sans moi près du bon Dieu.

E. DUPRES.



LE JOUR DES MORTS.

Promenade de Trois Morts.

FANTAISIE.

I

LE VER.

Le soir est triste et froid. La lune solitaire,
Donne comme à regret ses rayons à la terre ;
Le vent de la forêt jette un cri déchirant ;
Le flot du Saint-Laurent semble une voix qui
[pleure,
La cloche d'airain fait vibrer d'heure en
[heure
Dans le ciel nuageux son glas retentissant.

C'est le premier novembre. Au fond du cime-
[tière
On entend chaque mort remuer dans sa bière.
Le travail du ver semble un instant arrêté.
Ramenant leur linceul sur leur poitrine nue
Les morts en soupirant une plainte inconnue
Se lèvent dans leur morne et sombre majesté.

Drapés comme des rois dans leurs manteaux
[funèbres
Ils marchent en silence au milieu des ténèbres,
Et foulent les tombeaux qu'ils viennent de
[briser.
Heureux de se revoir, trois compagnons de vie,
Se donnent, en pressant leur main roide et
[flétrie,
De leur bouche sans lèvre un horrible baiser.

Silencieux ils vont ; seuls quelques vieux
[squelettes
Gémissent en sentant de leurs chairs violettes
Les restes s'attacher aux branches des buissons.
Quand ils passent la fleur se fane sur sa tige,
Le chien fuit en hurlant comme pris de vertige,
Le passant effaré sent d'étranges trissons.

Ils marchent en formant une blanche colonne ;
Leurs linceuls agités par la brise d'automne
Laissent voir aux regards leurs membres dé-
[charnés.
Trois d'entre eux cependant vont d'un pas
[moins rapide ;
Leurs os sont presque intacts, leur face est
[moins livide ;
Ils semblent de la mort être les nouveaux nés.

L'un avait déjà vu sur sa tête blanchie
Neiger soixante hivers quand, arrêtant sa vie,
La mort vint l'enivrer de son breuvage amer.
Un fils, un fils unique, orgueil de sa vieillesse,
Avait, tout rayonnant des feux de la jeunesse,
Des fleurs de son printemps couronné son hi-
[ver.

Comme au souffle du nord la rose épanouie
Avant la fin du jour voit sa beauté flétrie.
Le second avait vu la mort à son chevet,
Quand, jeune encor, l'amour charma son
[existence ;
Sa femme avait voulu, modèle de constance,
S'enfermer avec lui dans le tombeau muet.

Le troisième, à sa mère arraché par la tombe,
Avait quitté la vie ainsi qu'une colombe
Qui s'envole en chantant un hymne de bon-
[heur.
Vingt printemps n'avaient pas encore paré sa
[tête ;
La mort pour son bouquet la trouvant toute
[prête
A ces fruits déjà murs ajouta cette fleur.

Nés sous le même ciel, morts dans la même
[année,
Tous trois avait connu la chaîne fortunée
Qu'ici bas sur la terre on nomme l'amitié.
Maintenant, réunis dans la cité pleurante,
Comme ces mendiants que chantait le vieux
[Dante.
Des vivants ils s'en vont implorer la pitié.

Ils marchent leur chemin s'entretenant en-
[semble,
Quand l'un d'eux s'arrêtant dit d'une voix
[qui tremble
Au mort en cheveux blancs : " Pourquoi tous
[les tombeaux
" Ne sont-ils pas ouverts dans ce jour d'espé-
[rance ?
" Mes voisins ont gardé leur éternel silence
" Quand la cloche des morts a fait frémir nos
[os."

" Ami, dit le vieux mort, quand la cloche
[sonore
" Dans nos tombeaux muets vint retentir
[encore
" Apportant avec elle un rayon de chaleur,
" Ce n'est que pour ceux-là dont les âmes en
[peine
" Attendent le secours d'une prière humaine
" Pour s'en aller se joindre aux anges du
[Seigneur.

" Déchirant pour toujours le voile de la vie,
" Pour le ciel ou l'enfer quand une âme est
[partie,
" Son corps en descendant au repos éternel
" Ne s'éveille jamais pour venir sur la terre
" Implorer les vivants, car, hélas ! leur prière
" Sans force pour l'enfer est inutile au ciel."

Pendant quelques instants ils gardent le silence ;
 La mer, chantant toujours son hymne de souffrance,
 Fait monter ses sanglots dans le ciel nuageux.
 Mais les trois voyageurs vont d'un pas plus rapide.
 Quand, dévorant ses traits de son regard avidé,
 Le plus jeune soudain s'adressant au plus vieux :

“ Vieil ami, lui dit-il, voyez sur votre joue
 “ Un ver qui vous dévore, et, quand le vent se joue
 “ Dans vos cheveux blanchis, à ses frémissements
 “ On dirait qu'il a peur de perdre sa pâture.
 “ Arrachez donc ce ver et cachez sa morsure,
 “ Peut-être pourrait il effrayer les vivants...”

Mais le vieux mort : “ Enfant quand nous quittons nos tombes
 “ Crois-tu que nous soyons blancs comme les colombes
 “ Et purs comme les lys qui croissent dans les champs ?
 “ Dans l'espace de temps que, là-haut sur la terre,
 “ Nous appelions trois mois, sais tu combien ta bière,
 “ A vu de vers nouveaux s'attacher à tes flancs ?

“ La femme a sa beauté ; le printemps a ses roses
 “ Qui tournent vers le ciel leurs lèvres demi-closes :
 “ La foudre a son nuage où respandit l'éclair ;
 “ Les grands bois ont leurs voix mystérieuses, vagues ;
 “ La mer a les sanglots que lui jettent ses vagues ;
 “ L'étoile a ses rayons ; mais le mort a son ver !...

“ Le ver, c'est la couronne épouvantable et sombre
 “ Qui brille sur nos fronts comme un œil noir dans l'ombre ;
 “ C'est le baiser reçu dans ce lugubre jour
 “ Oh la mort nous a dit : Viens, je suis ton épouse !
 “ Et ce baiser fatal, cette reine jalouse,
 “ Veut que nous le gardions comme un gage d'amour.

“ Gardons donc notre ver. Lui seul par sa blessure
 “ Nous fait croire à la vie. En sentant sa morsure
 “ Le pauvre mort se dit : Je souffre, donc je vis !
 “ Ce ver que les vivants fuient comme un être horrible
 “ Peut-être est moins cruel que ce ver invisible
 “ Du remord dévorant leurs cœurs endoloris.

“ Un jour (était-ce un jour ou bien une nuit sombre ?
 “ Je ne sais, car pour nous le temps n'a plus de nombre,
 “ Nous n'avons qu'un seul jour, c'est l'éternelle nuit.)
 “ Los vers rassasiés dormaient sur mon suaire ;
 “ Ma tombe était minettée et là-haut sur la terre
 “ On entendait la mort qui moissonnait sans bruit.

“ Comme un avare seul qui compte ses richesses
 “ Je comptais mes douleurs, mes amères tristesses
 “ Quand j'entendis soudain un cri de désespoirs,
 “ Une voix répondit, formidable et stridente.
 “ Dont l'écho seul suffit pour glacer d'épouvante,
 “ Lugubre comme un glas qui retentit le soir,
 “ Ce cri de désespoir qui frappait mon oreille,
 “ C'était le cri d'un mort enterré de la veille
 “ Que le ver attaquait pour la première fois.
 “ J'écoutai frémissant d'une horreur indicible
 “ Les étranges accents de ce duo terrible
 “ Que près de moi chantaient ces effrayantes voix.

LE MORT.

“ Où suis-je ? Mais qui donc vient ainsi de me mordre ?
 “ J'ai senti tout mon corps s'agiter et se tordre
 “ Comme un chêne sous l'ouragan.
 “ Qui donc est-il celui qui partage ma couche ?..
 “ Il s'approche de moi ;... je sens encore sa
 “ Qui presse et torture mon flanc. [bouche

LE VER.

“ Je suis le maître ici. Mon haleine est glacée
 “ Comme le vent un jour d'hiver ;
 “ Toute force par moi demeure terrassée,
 “ Je suis le Roi, je suis le Ver.

LE MORT.

“ Le Ver !... Le Ver ! Déjà ! Quoi ! c'est donc sa morsure
 “ Qui déchire ma chair ! Quoi ! Déjà la pâture
 “ De cet horrible compagnon ! [vie,
 “ Mais pourtant c'est hier que j'ai quitté la
 “ Que j'ai vu près de moi ma famille attendrie
 “ Pleurer en prononçant mon nom !

LE VER.

“ Tu bière est mon empire et ton corps est mon trône ;
 “ Je suis ton maître et ton tourment.
 “ Des fibres de ton cœur je fais une couronne
 “ Plus brillante qu'un diamant.

LE MORT.

" Oh ! si je pouvais fuir cette demeure hor-
[rible !
" Si je criais ? peut-être une main invisible
" Me viendrait ouvrir le tombeau !
" On dirait que là-haut on marche sur la terre.
" Au secours ! sauvez moi !... Le cri de ma mi-
" Ne trouve pas même un écho. [sère

LE VER.

" Ils ne t'entendront pas. Les vivants n'ont
[d'oreilles
" Que pour ce qui peut les servir.
" Ils leur faut des honneurs, des fêtes pour
[leurs veilles,
" O mort ! peux-tu leur en fournir ?

LE MORT.

" Hélas ! je n'ai plus rien, rien que mon blanc
[suaire,
" Rien que mon corps flétri, rien que ma froide
" Où le jour ne paraît jamais ! [bière
" Si je n'ai plus ces biens que leur folie adore,
" Ah ! pour penser à moi mes amis ont encore
" Le souvenir de mes bienfaits.

LE VER.

" Quand la main qui donnait est pour tou-
[jours fermée
" Qui donc garde son souvenir ?
" Et qui songe au parfum de la rose embaumée
" Quand on ne peut plus la cueillir ?
" Car l'homme veut toujours quesa reconnais-
" Lui rapporte quelques profits ; [sance
" Il ne se souvient plus quand tombe la puis-
" Dont il pouvait tirer des fruits. [sance
" O mort ! tu n'as plus rien, car je fais de ta
" Mon sombre empire sépulcral. [bière
" Ton linceul est à moi, car dans ce blanc suaire
" Je taille mon manteau royal.
" Ton cadavre pour moi c'est la source de vie,
" Où je m'abreuve chaque jour ;
" C'est le riche banquet où la faim me convie
" Où je m'assieds avec amour.
" Tout est à moi, ton corps, ta bière et ton
" Tes douleurs seuls sont à toi. [suaire,
" Moi seul puis dire ici d'une voix haute et
" Je suis le Ver ! je suis le Roi ! [fière,
" Comme ces conquérants qui passent sur le
[monde
" Frémissant sous leurs pas vainqueurs,
" Pour graver de leur nom une trace profonde
" Laissent un sillonn de douleurs ;
" Je laisserai tes os dans cette fosse impure
" Où ton désespoir s'exhala,
" Pour qu'on dise en voyant ce qui fut ma
" Le Roi, le Ver a passé là ! [pâtüre,

LE MORT.

" Ta voix est comme un glas, ô Ver ! et ta
[parole
" De son souffle maudit veut flétrir l'aurole
" De la pure et douce amitié !
" Mais qui donc te l'a dit, toi qui parles en
[maître,
" Que les hommes ont vu tomber et disparai-
[tre
" Le culte saint de la pitié !

" Il est encor là-haut plus d'une âme pieuse
" Qui s'en vient chaque soir, triste et silencieu-
" Pour nous implorer le Seigneur. [se,
" Il est encor là-haut plus d'une âme bénie
" Qui pense aux pauvres morts et qui fait de
" Un holocauste à leur douleur. [sa vie

" Il est... Mais qu'est-ce donc qui tombe sur
[ma tête ?
" O Ver ! est-ce un convive invité pour la fête
" Que tu vas donner sur mon corps ?
" Pour dévorer ma chair te faut-il donc un
[aide ?
" Ne peux-tu prendre seul ce peu que l'on
" Dans l'avare cité des morts ? [possède

" On dirait une larme, une larme brûlante,
" Qui tombe sur mon front. Une voix gé-
[missante
" Descend de là-haut comme un chant.
" Ah ! ma mère, c'est toi, dont la tendresse
[sainte
" Vient répandre à la fois tes larmes et ta
" Sur le tombeau de ton enfant. [plainte

" O larme de ma mère,
" Petite goutte d'eau,
" Qui tombe sur ma bière
" Comme sur mon berceau ;

" O fleur épanouie
" De l'amour maternel,
" Par un ange cueillie
" Dans les jardins du ciel ;

" Larme sainte et pieuse,
" Fille du souvenir,
" Perle plus précieuse
" Que les trésors d'Ophir ;

" Echo divin de l'âme,
" Baumé consolateur,
" Versant comme un dictame
" Tous les parfums du cœur ;

" O source de délices
" Qui tombe avec le soir,
" Entr'ouvrant les calices
" Des fleurs où naît l'espoir ;

" Larme douce et bénie,
" Toi, que ma mère en deuil,
" Des hauteurs de la vie...
" Verse sur mon cercueil ;

" Ah ! coule, coule encore
 " Sur mon front pâle et nu .
 " Reste jusqu'à l'aurore
 " Bonheur inattendu "

" Ma tombe solitaire,
 " Où le ver accomplit
 " Ce terrible mystère
 " De l'éternelle nuit,

" Maintenant arrosée
 " Par ces larmes du cœur,
 " Comme sous la rosée
 " S'épanouit la fleur,

" Dans ses ombres profondes,
 " Voit briller, pour un jour,
 " Ces deux flammes fécondes,
 " L'espérance et l'amour.

" Si tu savais, ma mère,
 " Comme il fait sombre et noir
 " Dans cette horrible bière
 " Ou la brise du soir,

" Ni l'aurore vermeille.
 " Ne s'en viennent jamais
 " Porter à mon oreille
 " La chanson des forêts.

" Dans cette solitude,
 " Mon Dieu ' comme il fait froid '
 " Comme ma couche est rude,
 " Que mon lit est étroit !

" Cette nuit sa étoile,
 " Lourde comme un plomb,
 " Qui m'entoure d'un voile
 " Sans fin comme sans nom .

" Ce ver impitoyable
 " Qui vient me mordre au cœur
 " Dont le rire effroyable
 " Me glace de terreur :

" Puis, cette plainte immense,
 " Ces accents surhumains,
 " Qu'une même souffrance
 " Arrache à mes voisins.

" Oui, tous ces maux sans nombre,
 " Ces réseaux de douleurs,
 " Ont de ma fosse sombre
 " Fait un gouffre d'horreurs ;

" Cette effrayante bière,
 " Pleine d'affreux secrets,
 " Tes larmes, ô ma mère,
 " Vont en faire un palais."

LE VER.

" Décidément, ô mort ! tu devais, dans la vie,
 " Voir bien souvent Phébus le blond
 " Descendre te verser des flots de poésie,
 " Et de lauriers couvrir ton front,

" Pour qu'une goutte d'eau, courant en étour-
 " Qui tombe et vient tu ne sais d'où, [die,
 " T'inspire un pathos long comme une tragé-
 " Tu dus être ou poète ou fou. [die.

" Ces beaux rêves du cœur qui, là-haut sur la
 " Ont tant d'attraits et de beauté, [terre,
 " Quand on est près de moi se brisent comme
 " Au choc de la réalité. [un verre.

" Oui, quand le vie encor, circulant dans tes
 " T'apportait les hymnes du soir, [veines,
 " Tu pouvais, quelquefois, dans tes douleurs hu-
 " Voir passer un rayon d'espoir. [maines

" Mais au moment suprême où la mort vint
 [te prendre.
 " T'emporter dans ses bras osseux,
 " L'Espoir ne voulut pas avec elle descendre,
 " Dans mon palais mystérieux.

" Si cette fleur du ciel qu'on nomme l'Espé-
 [rance
 " Sur les tombeaux peut se cueillir,
 " Jamais dans le séjour de l'éternel silence
 " On entend ses feuilles frémir.

" Non, cette goutte d'eau, ce n'est pas une
 " Que verse l'amour maternel, [larme
 " Et qui vient soulever avec un divin charme
 " Le voile qui cache le ciel.

" Non, cette goutte d'eau, ce n'est pas cette
 [aumône
 " Qu'on donne à ceux qui vont mourir,
 " Ni cet élan du cœur qui tresse une couronne
 " Avec les fleurs du souvenir.

" Ce n'est qu'un allié que la terre m'envoie
 " Pour hâter ta destruction,
 " La terre qui partage avec moi chaque proie
 " Et qui prend la part du lion.

" Quand tu voyais encor le ciel dont les étoi-
 " Te jetaient leur douce clarté, [les
 " La terre à tes regards se découvrirait sans
 " Dans sa splendeur et sa beauté. [voiles

" Egoïste et cruel, ta main insoucieuse
 " Cueillait tous les fruits de son sein,
 " Sans même remercier la mère généreuse
 " Qui te donnait l'air et le pain.

" Aujourd'hui c'est son tour ; ta sombre créan-
 [cière
 " T'enserrant dans ses bras profonds,
 " Où tu dors enchaîné dans cette fosse amère,
 " Va te reprendre tous ses dons.

" Ta chair, qui retenait ton âme prisonnière
 " Et voilait ce divin flambeau,
 " Ta chair dont elle fut l'origine première,
 " Ta chair, ta honte et ton fardeau ;

“ Oui, ta chair maintenant sans force et sans
 “ Et plein de corruptions, [défense
 “ Elle en fera bientôt la nouvelle semence
 “ Qui doit féconder ses sillons.

“ Sur le champ du repos quand la brise seraine
 “ Vient souffler dans l'ombre des nuits,
 “ Elle emporte en passant cette poussière hu-
 “ Qui doit se transformer en fruits. [maine

“ Quand au pied de l'autel la douce fiancée
 “ Vient courber son front virginal,
 “ C'est peut-être du cœur de sa sœur trépassée
 “ Qu'est fait son bouquet nuptial.

“ La terre par la mort sans cesse rajeunie
 “ Voit passer fleurs et nations,
 “ Ainsi Dieu l'a voulu ; de la mort naît la vie
 “ Comme l'épi sort des sillons.

“ Et moi-même, le Ver, oui, moi-même, le
 “ Devant qui tremble toute chair, [Maître,
 “ La mort me saisira, puis elle fera naître
 “ De mon cadavre un nouveau ver.”

LE MORT

“ Comme moi tu mourras ! Quoi ! la Mort,
 [notre reine,
 “ Aussi t'écrasera sous sa main souveraine
 “ Comme le fruit sous le pressoir !
 “ Qui nous dira jamais, dans ce morne royau-
 [me,
 “ Du cadavre du ver ou de celui de Phomme
 “ Lequel est plus horrible à voir ?

“ Eh bien ! poursuis ton œuvre, ô Ver ! et
 [que ta bouche,
 “ En torturant ma chair de sa lèvre farouche,
 “ Mette bientôt mes os à nu.
 “ Oui, dévore ma chair sans trêve et sans re-
 [lâche,
 “ Et pour hâter la fin de ton affreuse tâche
 “ Cherche et trouve un aide inconnu.

“ J'aspire maintenant à devenir poussière,
 “ Et je veux échanger les ombres de ma bière
 “ Contre le jour et sa splendeur ;
 “ Et porté par le vent dans cette humble vallée
 “ Où pleure chaque jour ma mère désolée
 “ Je veux devenir une fleur.

“ Pensant toujours à moi, quand sous le vert
 [feuillage
 “ Où sa main conduisait les pas de mon jeune
 “ Ma mère reviendra s'asseoir, [âge,
 “ La pauvre fleur qui fut l'objet de sa ten-
 [dresse,
 “ Et sentant son regard, frémissant d'allégresse
 “ Comme les bois aux chants du soir.

“ Et sa pieuse main, sur ma tige posée,
 “ En sentant sous ses doigts les gouttes de
 “ Frémir d'amour et de bonheur, [rosée
 “ M'ajoutera peut-être aux lys, aux immortel-
 [les
 “ Qui forment ce bouquet qu'aux fêtes solen-
 “ Elle offre à l'autel du Seigneur. [nelles

“ L'autel où j'apportai l'innocence bénie
 “ De mon cœur jeune et pur, cette fleur de
 [ma vie
 “ Alors sans tache et sans remord,
 “ Où les anges chantaient les hymnes de
 [l'aurore,
 “ Oui, cet autel verra ma pauvre mère encore
 “ Offrir cette fleur de ma mort.”

LE VER.

“ Et que m'importe à moi que ta froide pous-
 “ Frémissante au souffle du vent, [sière
 “ Se transformant en fleur aille aux pieds de
 “ Porter son parfum odorant ? [ta mère

“ Ton cadavre est mon bien, ton cadavre est
 [ma vie,
 “ C'est mon orgueil et ton tourment ;
 “ C'est la fleur de la mort, la fleur épanouie,
 “ Qui doit me servir d'aliment.

“ Irai-je en un instant, comme un homme pro-
 “ Briser l'objet de mon amour, [digne,
 “ Et pour te contenter me donner la fatigue
 “ De te dévorer en un jour ?

“ Oh ! je sais mieux jouir des biens que Dieu
 [m'envoie ;
 “ J'aime à déguster mon bonheur.
 “ Je prendrai chaque jour une part de ma
 “ Pour mieux en goûter la saveur. [trois

“ J'aime à te voir souffrir quand ma bouche
 “ Torture et dévore ton flanc, [cruelle
 “ Comme le tigre fauve aime à voir in gazelle
 “ Trembler sous son regard sanglant.

“ Le cri de ta douleur est doux à mon oreille.
 “ J'aime tes grincements de dents,
 “ Comme aux beaux jours de mai la forêt
 [qui s'éveille
 “ Aime les hymnes du printemps.

“ Dans ce sombre royaume
 “ Dont, moi seul suis le roi,
 “ Cette chair qui fut l'homme
 “ Est toute entière à moi.

“ C'est mon bien, ma conquête
 “ A moi son œil de feu,
 “ A moi sa noble tête,
 “ Ce chef-d'œuvre de Dieu !

“ Armoi son corps superbe
 “ Son corps aux bras nerveux
 “ Qui cueillaient le brin d'herbe
 “ Et mesuraient les cieux.

" A moi sa lèvre fière !
 " A moi son cœur profond,
 " Dont les biens de la terre
 " Ne trouvaient pas le fond.

" Oh ! l'homme me méprise,
 " Moi, l'humble vermisseau,
 " Et pourtant je le brise
 " Comme un faible roseau.

" L'homme toujours oublie
 " L'inexorable loi
 " Qui veut, après la vie,
 " Que le Ver soit son Roi.

" Trop longtemps, sur la terre,
 " Il sème sous ses pas
 " Un sillon de misère
 " Qu'il ne soupçonne pas.

" Pour chasser de son âme
 " Un remord trop cuisant,
 " Pour ranimer la flamme
 " D'un amour expirant,

" Souvent ses mains funestes
 " Brisent ces deux bonheurs,
 " Ces deux rayons célestes,
 " Les oiseaux et les fleurs.

" Douces fleurs embaumées
 " Souriant au ciel bleu !
 " O fleurs ! ô fleurs formées
 " D'un sourire de Dieu !

" Oiseaux, troupe bénie,
 " Orchestre éblouissant,
 " De la lyre infinie
 " Echo pur et charmant ;

" Voix qui semblez descendre
 " Du palais d'Ariel,
 " L'ange pour vous entendre
 " Se penche au bord du ciel ;

" Voix de la haute sphère,
 " Oiseaux harmonieux,
 " Qui portez à la terre
 " Un souvenir des cieus ;

" Fraîches fleurs où l'abeille
 " Vient cueillir sa moisson,
 " Dont l'aurore vermeille,
 " Répète la chanson ;

" O créatures frêles,
 " O vous que ce tyran
 " Dans ses serres cruelles
 " Etouffait en riant.

" Moi, dans ce monde étrange
 " Qu'on nomme le tombeau,
 " Seul, aujourd'hui je venge
 " Et la fleur et l'oiseau.

" Cet homme dont le crime
 " Fut le premier berceau,
 " Est ici ma victime
 " Et je suis son bourreau.

" Sombres voix de la terre,
 " Clairons du désespoir,
 " Cris plaintifs de la bière,
 " Spectres mornes du soir :

" Fanfares infernales
 " Des damnés rugissants,
 " Qui montez en spirales
 " Du fond des lacs brûlants.

" Lyres de la vengeance,
 " Orchestre de l'enfer,
 " Célébrez l'alliance
 " Du Cadavre et du Ver "

LE MORT.

" Spectres ! .. Enfer ! .. Damnés ! .. Réve-t-on
 [dans la tombe ?
 " Est-ce un cri du vautour dévorant la colombe
 " Qu'il vient d'arracher à son nid ? [bre
 " L'œil de Satan semblait étinceler dans l'om-
 " Quand s'élevait ce chant inénarrable et
 " Comme un cauchemar infini. [sombre

" O Ver ! d'où viens-tu donc ? Quelle mère
 [impossible
 " Pour la première fois a vu ton œil horrible
 " S'ouvrir aux ombres de l'horreur ?
 " Sentinelle placée au seuil de la souffrance,
 " As-tu pour mission de chasser l'espérance
 " Et de me garder la douleur ?

" Es-tu né seulement pour semer l'épouvante,
 " Les angoisses sans nom dans la fosse béante
 " Qui nous reçoit après la mort ?
 " Montes-tu de l'enfer ? descends-tu de la terre ?
 " O maître souverain de ce lieu de misère,
 " Où jamais la douleur ne dort ! "

LE VER.

" Avec ton premier crime, ô Mort ! je pris
 [naissance,
 " Je suis presque aussi vieux que toi ;
 " Tu m'appelais remords, ou bien la conscience,
 " Et maintenant je suis le Roi !

" O mort ! quand tu vivais je n'étais qu'une
 [idée
 " Sommeillant au fond de ton cœur ;
 " Cette idée aujourd'hui par la mort fécondée
 " A pris un corps dans ta douleur.

" Dans ce concert étrange où les chants de la
 [vie
 " Te semblaient des cris de bonheur,
 " Tu n'entendais jamais de ma voix affaiblie
 " Vibrer le reproche vengeur.

“ Ces cris des passions, d'amour ou de ven-
 “ Sont étouffés sous ton linceul ; [geance
 “ Ma voix s'élève ici dans toute sa puissance,
 “ Car aujourd'hui je parle seul.

L'amour, ce mot sonore aussi trompeur qu'un
 “ La gloire, ce beau rêve d'or, [songe,
 “ L'amitié des humains, cet impudent men-
 “ La fortune, ce vain trésor ; [songe,

“ Toutes ces voix d'en haut où tu pauvre exis-
 “ Cherchait une fausse clarté, [tence
 “ Oui, ces voix garderont pour toujours le si-
 “ Devant ma fauve majesté. [tence

“ Aux rêves qui chantaient dans ton âmeravie,
 “ Dis donc un éternel adieu ;
 “ Car la mort a donné ces deux parts de ta vie,
 “ Ton corps, au Ver, ton âme, à Dieu.

“ Et ton corps je le prends ; aujourd'hui c'est
 “ Le jour de rétribution, [ma fête,
 “ Car recevant enfin le prix de ma conquête
 “ J'en viens prendre possession.”

LE MORT.

“ Soumis comme un esclave à ta toute puis-
 “ [sance
 “ Pourquoi me frappes-tu, quand seul et sans
 “ [défense
 “ Je ne suis plus bon qu'à souffrir ?
 “ Quel mal t'ai-je donc fait, pour que tou-
 “ [jours ta haine
 “ Me torture le cœur ?... Et pour briser ma
 “ [chaîne
 “ Je ne peux plus même mourir !”

LE VER.

“ Que t'avait fait l'oiseau, cette lyre qui chante
 “ Un hymne doux et solennel ?
 “ Que t'avait fait la fleur, la fleur frêle et
 “ [charmante
 “ Réflétant les splendeurs du ciel ?
 “ Pourtant tu les brisais dans ta course in-
 “ [sensée
 “ Comme un enfant brise un jouet,
 “ Et tu foulais aux pieds la pauvre délaissée,
 “ Sans lui donner même un regret.
 “ Courbé par le malheur, isolé, sans défense,
 “ Quand tu marchais silencieux
 “ Et cherchais en pleurant, pour calmer ta
 “ [spouffrance,
 “ Un rayon d'espoir dans les cieux,
 “ Que faisaient tes amis, tes amis de la terre,
 “ Qu'autrefois nourrissait ta main ?
 “ De leurs traits acérés augmentant ta misère,
 “ Ils te frappaient de leur dédain.

“ En torturant ton corps, moi le Ver, moi le
 [Maître,
 “ Ton corps qui fut mon ennemi,
 “ En rendant au néant cette part de ton être,
 “ O mort je suis bien ton ami !

“ Car cette mort du mort, de cette clair flétrie,
 “ Que ton âme vient de quitter,
 “ C'est le dernier rayon du soleil de la vie,
 “ Puisque souffrir c'est exister.”

Mais ici du vieux mort la voix faible, indécise,
 Se tut ; puis on le vit, frissonnant sous la brise,
 Rajuster son linceul déchiré par le vent ;
 Sur sa main décharnée il appuya sa tête
 Comme pour reposer sa pensée inquiète ;
 Puis il reprit bientôt son récit émouvant.

“ Ils parlèrent encor les deux causeurs funé-
 [bres,
 “ Ils parlèrent longtemps, et l'écho des téné-
 [bres
 “ Aux tombeaux apporta les notes de leur
 [chant.
 “ Mais bientôt cependant un solennel silence
 “ Remplça ce duo d'angoisse et de vengeance
 “ Puis le cri seul du Ver s'éleva triomphant.

“ Horrible fut ce cri. Se levant dans ma bière
 “ Tous mes vers réveillés à ce cri de leur frère
 “ Répondirent soudain en torturant ma chair,
 “ Et de tous les tombeaux une clameur im-
 [mense
 “ De douleur et d'effroi, d'horreur et de souf-
 [france
 “ S'éleva comme un chant qui monte de l'en-
 [fer.”

Et le vieux mort se tut. Phébé la reine pâle,
 Illuminait le ciel de ses rayons d'opale
 Eclairait les trois morts de ses douces clartés,
 Le chemin Saint Louis était désert et morne ;
 Un corbeau noir perché sur le haut d'une
 [borne
 Saluait les passants de ses cris attristés.

Montmorency roulant ses vagues mugissantes,
 Les bruits mystérieux des forêts ondoyantes,
 Semblaient le chant lointain d'une immense
 [douleur ;
 Et les chantres des bois cachés dans le feuil-
 [lage
 Avaient pour ce soir là changé leur doux ra-
 [mage
 Pour le cri fauve et dur qu'inspire la terreur.

Les trois morts s'en allaient continuant leur
 [voie ;
 Attiré par leur chair, seul, un oiseau de proie
 Les suivait en cherchant l'instant de les saisir ;
 Les arrêtant soudain dans leur marche trem-
 [blante
 La voix du jeune mort s'éleva frémissante,
 Faible comme un écho, triste comme un sou-
 [pir ;

- " Ce cadavre fletri, rebut de la nature,
 " Boue infecte ou le Ver trouve sa nourriture.
 " Ce mort auquel le Ver disait : je suis le Roi
 " Ce foyer degoutant de honte et de misère.
 " Ce pauvre enfant qui crut aux larmes de sa
 [mere.
 " Compagnons du tombeau, ce cadavre, c'est
 [moi]
 " L'océan de douleurs que l'on nomme la
 [tombe.
 " L'impenétrable nuit, la nuit lourde qui
 [tombe
 " Sur nos os décharnés comme un manteau
 [de plomb :
 " Les formidables voix qui montent de l'a-
 [bime,
 " Le ver, ce Roi-Bourreau, qui vit de sa vie
 [time :
 " Tout ce je ne sais quoi, qui n'a pas même
 [un nom.
 " Me faisaient moins de mal que cette voix
 [stridente
 " Du Ver qui déchirait de sa bouche écu-
 [mente
 " Ce souvenir sacré, dernier reste du cœur
 " Douter si l'être pur à qui l'on doit la vie
 " Sur son fils verse encore une larme bénie :
 " Quel tourment de l'enfer égale cette hor-
 [reur !
 " Ah ! qui donc dois je croire, effroyable mys-
 [tère !
 " La parole du Ver sur l'amour de ma mère !
 " Venez, la neuvième heure a déjà retenti :
 " Allons frapper encore au seuil de ces de-
 [moures
 " Ou coulèrent hélas ! nos plus charmantes
 [heures,
 " Et nous saurons bientôt si le Ver a menti."

OCTAVE CRÉMAZIEU.

Quebec, Octobre 1862.

Pensées sur la Mort.

La mort n'épargne personne.

Quand la mort paraît et nous appelle, il faut la suivre.

Il n'y a pas de remède contre la mort.

Dès notre naissance, nous sommes condamnés à mourir.

Nous devons toujours être prêts, car la mort vient lorsque nous y pensons le moins.

Grands ou petits, jeunes ou vieux, la mort nous trouve tous.

Littérature.

[Par Permission Spéciale.]

FRANÇOIS LE BALAFRÉ.

(1562-1563.)

(Suite)

DEUXIÈME PARTIE.

L'ARQUEBUSE DE POLTBOT,

I

COMME QUOI IL ÉTAIT AUSSI DIFFICILE D'ENTRER CHEZ DAME EGLANTINE BERCRÉTOT QUE D'EN SORTIR, UNE FOIS ENTRÉ.



CAEN, l'ancienne capitale de Guillaume le Conquérant, est une des plus jolies villes de la France, qui compte un si grand nombre de cités remarquables par leur aspect pittoresque autant que par leur renom dans les fastes du passé.

Bâtie au confluent de l'Orne et de l'Odon, au milieu d'une charmante vallée que bornent des collines verdoyantes, Caen a la forme d'un croissant, à l'extrémité duquel se dresse la masse imposante du vieux château.

La ville se divise en deux quartiers, le Bourg-l'Abbé et le Bourg-l'Abbesse, ainsi nommés en souvenir de l'Abbaye-aux-Hommes, fondée par le Conquérant, et de l'Abbaye-aux-Femmes édifiée par la reine Mathilde.

Déjà sous Louis XI, qui lui avait accordé deux foires franches, la vieille cité normande jouissait d'une grande prospérité commerciale. Sous François Ier, son commerce s'étendait jusqu'en Afrique et en Amérique, et huit mille ouvriers y tissaient des toiles très-estimées. " Il n'y a ville en Europe, dit de nos vieux chroniqueurs, où il se fasse de plus beau et de plus singulier linge de table, que l'on appelle haute lisse, sur lequel les artisans telliers représentent toutes sortes de fleurs, bêtes, oiseaux, arbres, médailles et armoiries de rois, princes et seigneurs, voire aussi naïvement et proprement que le plus estimé peintre pourrait rapporter avec son pinceau."

Les Anglais, qui la possédèrent pendant

trente-trois ans, y avaient fondé une Université en 1431.

Les guerres religieuses la livrèrent aux huguenots, et ce fut là que M. de Coligny vint s'établir après la bataille de Dreux. L'amiral avait reçu, à Anet, le titre de commandant général de l'armée, en l'absence de Condé. Installé à Beaugency, où il comptait prendre ses quartiers d'hiver, il se préparait à défendre Orléans que Guise devait attaquer sans retard. Mais les reîtres allemands, après au gain et au pillage, murmuraient de l'inaction qui les ruinait, et pour les calmer, Coligny les emmena en Normandie. Il espérait ainsi forcer l'armée royale à faire diversion, et d'autre part il se ménageait une jonction avec les troupes anglaises.

Au commencement de février, un matin, un homme sortit d'une pauvre auberge, accrochée aux flancs de l'Église de Saint-Etienne ; il passa, d'un air indifférent devant la belle façade romane de ce temple qui abrite les cendres du Conquérant, et ne leva point les yeux pour regarder les magnifiques tours qui s'élançaient hardiment dans les cieux. Il s'engagea dans le dédale des rues, allant droit devant lui, soucieux et préoccupé.

Cet homme—en qui nous pouvons aussi bien reconnaître tout de suite Jean Poltrot, seigneur de Méré—était vêtu de noir des pieds à la tête, mais de larges bandes de velours ciselé ornaient son justaucorps et ses grègues de drap.

Il affectait une mine austère, une démarche grave. Les bords étroits de son chapeau allemand à ganse d'or jetaient une ombre légère sur ses yeux, où passaient des lugurs taupes. Sa longue et lourde épée à coquille d'acier sonnait sur le pavé.

Rue des Cordeliers, devant l'hôtel de Colomby, il donna dans un essaim de dentellières qu'il effaroucha par sa mine rébarbative ; rue du Montoir-Poissonnerie il fut accosté par un mendiant, se traînant sur deux béquilles, qui lui demanda l'aumône.

Poltrot jeta une piécette dans la main calleuse de ce pauvre homme :

—Le logis de monsieur l'amiral ? demanda-t-il d'un ton bref.

L'autre, intimidé, répondit avec le même laconisme :

—Rue de Geôle, à droite de l'hôtel d'Écoville, chez dame Eglantine Berçrétot, ma commère.

Quelques minutes plus tard, Poltrot de Méré se trouvait devant une maison noire et sombre, à deux rangs de fenêtres ogives : il soulevait le marteau en forme de dragon fixé à la porte bardée de fer, et heurtait à coups répétés. Presque aussitôt, un guichet pratiqué dans la porte s'ouvrit, et derrière le grillage apparut une figure renfrognée :

—Que demandes-tu céans, mon frère ? glapit une voix sèche comme le son d'une crécelle.

—N'est-ce pas ici, interrogea Poltrot, en mettant le chapeau à la main, la demeure de

vénéral et discrète personne, dame Eglantine Berçrétot ?

—Je suis la pauvre femme dont tu parles, reprit la voix avec un accent moins irrité. Que veux-tu de moi ?

—Respectable dame, il n'est difficile de causer avec vous, à travers l'épaisseur de l'huissierie !

Le guichet se ferma avec un bruit sec, et Poltrot resta seul dans la rue, assez penaud, désappointé d'une réception si peu engageante.

Il frappa une fois encore. Une fenêtre s'ouvrit alors au premier étage un seigneur corpulent, aux cheveux d'un blanc de neige encadrant un visage cramoisi, se pencha sur la barre d'appui :

—Hé ! bonhomme, cria ce seigneur, à qui en avez-vous ?

—Monsieur, répartit poliment Poltrot, je vois bien que je me trompe. Jamais homme de guerre ne s'est fait garder par vieille femme... et vieux fou, grommela-t-il entre ses dents.

—Holà ! me ditez-vous ce que vous cherchez ? poursuivit le vieillard, sinon je vous fais saisir au collet par mes argoulets...

—Bon ! pensa Poltrot, voici qui dénote le capitaine.

Il vit tout à coup, à droite et à gauche, à dix pas de lui, surgir une dizaine d'arquebusiers, qui s'arrêtèrent pour l'examiner, attendant la fin du colloque.

L'aventurier s'écria donc, en redoublant d'urbanité :

—Là ! ne vous fâchez mie, mon digne gentilhomme : je cherche le noble sire de Feuquières, ami de monsieur l'amiral.

La fenêtre se ferma aussitôt, mais en même temps, la porte du logis s'ouvrit à grand bruit de ferraille et de verrous. Sur le seuil se montra dame Eglantine Berçrétot, longue et sèche personne, à la peau terreuse, aux yeux éteints, au nez busque, habillée d'une cotte noire, collée sur ses os comme le suaire d'un spectre.

—Salomon, prononça-t-elle d'une voix gutturale, Salomon a dit : " L'ambassadeur de l'impie tombera dans le mal." Au nom de qui viens-tu ?

Poltrot fronça le sourcil : ces lenteurs commençaient à l'impatienter.

Le gros seigneur, qui était M. de Feuquières, apparut derrière la bonne femme, l'écarta familièrement, et descendant les trois marches du perron, vint se camper devant Poltrot, celui-ci le salua en souriant.

—Vous venez de la part de Soubise !

—Qui, monsieur.

—Fort bien ! un courrier nous a prévus. Vous êtes arrivé ce matin ?

—Il y a deux heures, à la pointe du jour. Ne pourrai-je donc pénétrer jusqu'à monsieur l'amiral ? Ce que j'ai à lui dire ne peut-être entendu que de lui.

M. de Feuquières sourit :

—Monsieur l'amiral vous recevra sans nul

doute, répondit-il, mais pour l'instant il est au prêché. Veuillez me suivre, monsieur.

Il lui fit gravir les degrés et l'introduisit dans le logis de dame Eglantine, qui en gardait le souil, un énorme trousseau de clefs à la main, et qui s'empressa de clore les robustes vantaux, à grand renfort de barres et de verrous, dès que ses deux hôtes eurent pénétré dans la vaste cuisine qui occupait tout le rez-de-chaussée.

M. de Feuquières fit asseoir Poltrot sur un escabeau, au coin de l'âtre où brûlaient des souches de pommiers. Il prit sur une crédence un broc de cidre, remplit deux gobelets d'étain, et choquant le sien contre l'autre :

—Buvez, dit-il. Mon compagnon, ceci réjouit l'âme ! A la santé de nos amis, à la confusion de nos ennemis.

Dame Eglantine, debout près de la table, ne cessait de regarder avec l'attention d'un espion le nouveau venu. Elle proféra d'un ton emphatique :

—Ezéchiel a dit : " Je séparerai d'avec vous les violateurs de ma loi et les impies ; je les ferai sortir de la terre où ils demeureraient, et ils n'entreront point dans la terre d'Israël."

—Bonne dame, interrompit le seigneur de Feuquières en haussant les épaules, ne pourriez-vous citer un peu moins les prophètes, et nous bailler quelque salaison propre à faire mieux apprécier votre cidre par ce galant gentilhomme, accoutumé aux bons vins de France ?

—" Le cœur du sage cherche l'instruction ; la bouche des insensés se repait d'ignorance !" s'écria la fanatique Normande d'un ton courroucé.

Elle obéit néanmoins au désir de son hôte, plaça devant lui un chateau de pain bis et dérocha un jambon pendu au manteau de la cheminée.

—Çà ! poursuivit M. de Feuquières en s'adressant à Poltrot, qui ne buvait pas et se taisait, me donnerez-vous des nouvelles du siège d'Orléans ?... Vous êtes bien soucieux, mon camarade ! Videz ce gobelet...

—Je n'ai pas soif ! riposta sèchement Poltrot.

Il s'enveloppa dans son manteau, résolu à ne plus dire un mot. Ce mutisme contrariait évidemment les projets de M. de Feuquières et de dame Eglantine, car ils échangeaient un signe rapide, et celui-là remonta au premier étage, tandis que celle-ci, avec ses allures compassées et lentes, se remettait paisiblement aux modestes soins de son ménage.

La maison était silencieuse, comme si elle eût été déserte. Au lieu de ce mouvement, de ces allées et venues, de ces murmures, qui égalaient d'ordinaire la résidence des chefs de parti, le calme profond d'un logis de veuve y régnait. Au dehors, les pas lourds de quelques sentinelles sonnaient sur le sol raboteux.

L'attente fut longue pour Poltrot de Méré, absorbé dans ses réflexions, et qui ne s'en distraitait de temps à autre qu'en jetant un rapide coup d'œil sur les boiseries brunes, les solives enfumées du plafond ; sur le dressoir chargé de cuivres et de faïences et la huche taillée sur le modèle d'un sarcophage antique.

Dame Eglantine, roide sous ses jupes noires, glissait lentement sur le plancher, murmurant à demi-voix des versets de l'Écclésiaste ou des paraboles de Salomon, attentive aux moindres gestes de son hôte, épiant même son silence.

Vers midi, tout à coup, la rue de Geôle s'emplit de tumulte, épées se choquant aux cuirasses, molettes d'éperons grinçant sur le pavé, sourd murmure de voix. C'était M. l'amiral de Coligny, qui revenait du prêché.

Dame Eglantine se précipita vers la porte et l'ouvrit. La grimace d'un sourire éclaira un moment ses traits blafards. L'amiral entra, accompagné seulement de deux gentils-hommes, et laissant au dehors le reste de son escorte ; il gravit aussitôt l'escalier qui conduisait à l'étage supérieur.

Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon, né en 1517, était fils du maréchal de Châtillon et de Louise de Montmorency, sœur du connétable. Il vint à la cour sous François Ier, et s'y lia étroitement avec le jeune duc de Guise. " Ils furent tous deux, dans leurs jeunes ans, dit Brantôme, si grands compagnons, amis et confédérés de ce que j'ay ouy dire à plusieurs qui les ont vus habillés le plus souvent des mesmes parures, mesmes livrées."

Ils firent ensemble la campagne de Luxembourg et celle des Pays-Bas.

Nommé en 1552 " général de tous les gens de pied qui sont et seront de là en avant, tant deçà que delà les monts," c'est-à-dire colonel général de l'infanterie, Coligny reçut la même année, à la mort de l'amiral d'Annebaut, la charge d'amiral de France, dignité presque égale à celle de connétable.

Le soir de la bataille de Renty, il y eut entre l'amiral et François de Lorraine, en présence du roi, une violente altercation. Le premier contredisant ce que disait celui-ci :

—Morbleu ! monsieur, s'écria le duc, ne cherchez point à m'ôter mon bonheur.

Et comme Coligny s'excusait, il ajouta :

—Aussi ne le pourriez-vous !

Ils allaient tirer l'épée lorsque le roi intervint et essaya de les raccommoder.

De ce jour, naquit entre ses deux illustres seigneurs, une inimitié qui devait être fatale à tous les deux. La haine que Coligny portait au duc de Guise ne fit que s'envenimer, s'accroître sans cesse. On peut dire qu'elle remplit sa vie, et qu'il ne respira plus que pour la ruine d'un rival dont la mort même ne put l'apaiser.

Après avoir entretenu pendant longtemps des intelligences secrètes avec les huguenots, il se jeta ouvertement dans la réforme où ses

intérêts le poussaient. Ambitieux à l'excès, il voyait la première place parmi les catholiques prise par la maison de Lorraine et son chef ; la gloire, le commandement, l'autorité, il ne pouvait les avoir qu'en devenant le chef de la faction protestante. Sa vie ne fut dès lors qu'une longue rébellion.

Jamais on n'a réuni autant de grandes qualités pour être à son gré utile ou dangereux à l'État. Assez criminel pour ne point balancer de devenir chef de parti, Coligny avait toutes ces apparences de vertu qui ennoblièrent aux yeux de la populace crédule le méprisable personnage de rebelle et de conjuré. Plié de bonne heure aux fatigues de la guerre, il en avait fait une étude profonde. Toujours méditant, toujours occupé, il avait assoupli son caractère aux affaires et aux complots, et son ardente pénétration dé mêlait au premier instant le faisceau le plus embarrassé des plus importantes négociations ; talent rare, mais nécessaire au factieux qui ne peut créer un parti qu'en maniant avec adresse les passions de ceux dont il veut faire des complices. Dans tous les moments de sa vie, Coligny parut au-dessus des circonstances : la mauvaise fortune ne l'ébranlait point ; la prospérité ne fermait point ses yeux sur les dangers. Tranquille et inaltérable, on ne lisait jamais sur son front le projet qu'il avait conçu la veille et qu'il allait exécuter.

Le ciel, sans doute, protégeait la France. Victime lui-même d'un plan d'hostilités qu'il s'était fait, il laissa échapper des occasions importantes, pour avoir préféré la prudente lenteur de Fabius à l'activité d'Annibal. Tel était le héros dans Coligny. L'homme avait de grands défauts. Violent, cruel, la tête exaltée, il ne pardonnait jamais, louait peu, humiliait volontiers, poussait la défiance au-delà des bornes, embrassait toutes les voies qui le conduisaient à la vengeance. Il bravait tous les dangers, pourvu qu'il en sortit avec une gloire nouvelle ou une autorité plus grande ; d'un léger motif de guerre, il faisait naître des guerres longues et cruelles ; pendant la paix, préparant les hostilités ; pendant les combats désirant la paix, non par amour pour elle, mais pour recommencer avec plus d'acharnement et des forces plus redoutables, des combats éclatants. Accoutumé à l'indépendance que donne le commandement d'une armée, il ne pouvait supporter l'autorité royale. Magnifique et fastueux, il se faisait entourer d'un appareil de majesté. Une garde, composée de gentilshommes français, entretenus aux dépens des provinces, veillait sur sa personne. Il aurait terminé la guerre civile, s'il avait pu usurper le trône ou en faire descendre le roi. Tel était donc l'homme devant lequel allait comparaître Poltrot de Méré.

La chambre que l'amiral occupait au logis de dame Eglantine trahissait l'affectation d'une simplicité spartiate. Elle n'était meublée que d'un vaste lit drapé en serge verte,

d'un coffre à linge et d'une grande table sur laquelle se déployaient des cartes et s'entassaient des papiers ; deux livres y trônaient, la Bible et *l'Institution chrétienne* de Calvin. Près de la cheminée, au-dessous de faisceaux d'armes, un petit fauteuil de cuir, et quelques tabourets épars çà et là.

Des vitraux verdâtres tamisaient la lumière, et donnaient ce demi-jour favorable aux réflexions solitaires.

— Eh bien ? demanda Coligny à M. de Feuquières, en entrant, qu'est-ce qu'il y a de nouveau, Feuquières ?

— Monsieur l'amiral, il y a que l'homme annoncé par Soubise, est arrivé ce matin ; il attend en bas.

L'amiral tressaillit légèrement.

— Ah ! fit-il.

— Oui, je l'ai mis sous la garde de notre rigide hôtesse. Il m'a l'air sombre et sournois.

— Vous l'irez quérir tout à l'heure. Pas de message ! Pas de courrier ? Cette inaction me pèse : il en faudra sortir bientôt, messieurs. Tenez ! vous, Merval, poussez une reconnaissance du côté d'Orléans. Prenez un habit de fermier, un bidet et suivez les routes : je veux savoir où l'on en est. Vous, mon cher Théodore, poursuivit l'amiral en s'adressant à un personnage de belle prestance, mais au visage chafouin, qui l'accompagnait, vous restez avec moi, j'ai besoin d'un conseil.

— Monseigneur sais que je suis à ses ordres, dit l'individu ainsi interpellé, d'un ton obséquieux. Pourquoi s'inquiéter ? Orléans tiendra bon...

— Guise est si habile !

— Mais la division est au camp ennemi. Quoiqu'elle fasse, la reine Catherine doit s'occuper de nous. C'est une alliée...

— Qui nous trahira si son intérêt est de le faire. Ah ! ce qu'il faudrait... murmura Coligny, en hésitant, et sans oser achever.

— Hé oui ! ajouta Merval rondement.

— Quoi donc ? murmura le second des compagnons de Coligny et qui était le célèbre Théodore de Bèze, en baissant les yeux avec hypocrisie.

— Ah ! reprit l'amiral, de sa voix cauteleuse en regardant autour de lui comme s'il eût craint qu'on épiât ses paroles. Die ! suscita Judith contre Holopherne. Qui plantera le clou de Sisara ?

Ces métaphores bibliques furent parfaitement comprises du ministre ; peu courageux de son naturel, il pâlit.

Merval et Feuquières jugèrent prudent de garder le silence. Coligny poussa un soupir :

— Messieurs, dit-il violemment, tant que François le Balafre sera de ce monde, la Réforme sera vaincue. Allez me chercher l'homme qui est en bas, Feuquières, et qu'on nous laisse seuls moi, monsieur de Bèze et lui.

II

CE QU'ALLAIT FAIRE POLTROT, SIRE DE MÉRÉ,
CHEZ MONSIEUR L'AMIRAL DE COLIGNY.

Peu d'instants plus tard, Poltrot de Méré était introduit en présence de l'amiral qui, assis sur le petit fauteuil de cuir, l'accueillit avec une froideur hautaine. Théodore de Bèze, à demi caché dans la pénombre au chevet du lit, conservait une attitude humble et presque passive.

Gaspard de Coligny examina curieusement l'aventurier, debout devant lui, tout en mâchant son encre-dents, il analysait ce visage ré pulsif, aux yeux clignotants, à la bouche sardonique, au front déprimé.

Après l'avoir ainsi regardé pendant plusieurs minutes, et voyant que, malgré son sang froid et son aplomb, Poltrot allait perdre contenance, il l'interrogea d'un ton bref et quasi dédaigneux :

— Votre nom est Méré, je crois !

— Oui, Monseigneur.

— Soubise m'écrit que vous le vîtes après la bataille de Dreux. Vous êtes un homme de résolution et de courage. Feuquières m'assure qu'on peut se fier à vous.

— Monsieur de Soubise m'a tenus vingt écus de votre part, monsieur l'amiral, en m'affirmant qu'il vous plairait me voir et me parler.

Les traits de Coligny exprimèrent subitement une assez vive mauvaise humeur. Il ne voulait pas qu'on l'engageât trop avant.

— Que pensez-vous donc que je veuille de vous ? demanda-t-il en se mordant les lèvres.

Poltrot, souriant, laissa errer son regard sur le visage pensif du chef des huguenots, qui d'une main caressait la chaîne d'or de Saint-Michel pendue à son cou, et de l'autre tourmentait le pan de sa cape de velours tanné.

— Moi, je ne pense rien ! répondit-il après une pause assez longue.

L'amiral comprit qu'il faisait fausse route.

— Savez-vous quelque chose sur l'armée royale ? reprit-il pour tenter une diversion.

Théodore de Bèze, impatient, écoutait avec une attention soutenue ce dialogue à bâtons rompus, dont ni l'un ni l'autre des deux interlocuteurs ne voulait aborder le sujet principal.

— Monsieur, répondit Poltrot, le duc de Guise doit être à cette heure devant Orléans, qu'il veut enlever d'un seul coup. Orléans est le boulevard de la réforme. Monsieur de Guise a dit que, le terrier étant pris où les renards se retirent, on chasserait ensuite les renards par toute la France.

— Ses troupes ont été fort maltraitées, dit Coligny : elles sont mal vêtues, mal nourries, mal payées.

— Le duc a écrit au surintendant des finances pour avoir de l'argent : les Suisses refusent de marcher si on ne leur distribue

au moins cent livres par compagnie. D'ailleurs il ne laisse pas un seul instant de repos à la reine Catherine. Il veut que son armée soit organisée sur le pied de guerre, de façon à pouvoir soutenir une longue et rude campagne.

— Les chemins sont mauvais... reprit encore Coligny, qui semblait penser à autre chose.

— Oui, l'hiver est rigoureux. Des pluies abondantes ont détrem্পé les routes. Hier, pendant l'orage, au milieu des éclairs, des paysans virent dans le ciel deux armées s'entre-georgeant avec furie, — funeste préage !

— On assure, fit l'amiral en s'adressant à Théodore de Bèze, qui restait immobile et muet sur son escabelle, que la reine Catherine a tenté d'ouvrir des négociations avec le prince de Condé, par l'intermédiaire de l'évêque de Troyes.

— Oui, mais le prince ayant tenté de s'évader, objecta Poltrot, il a été conduit au donjon de Loches par d'Auville qui l'y a fait renfermer étroitement. En somme, continua-t-il, on revenant au point précis de l'entretien, monsieur de Guise, au moment où j'ai quitté ses traces, se préparait à traverser la Loire. Monsieur l'amiral le sait du reste, puisque lui-même était à Orléans il y a huit jours...

— C'est bien ! murmura le chef des huguenots en faisant un geste de dépit, j'ai pris Caen ; la flotte anglaise nous soutient ; mon frère, Dandelot commande à Orléans avec Bouchavannes, Duras, Clermont d'Amboise... Qu'avons-nous à craindre ? Le Balafre prendra le Portereau, et ce sera tout. Je sais que la reine lui mande, par Castelnaud, de venir en Normandie, où le fin matois voulait envoyer le maréchal de Brissac... Ce sont les femmes qui font et défont la guerre, avec leurs finesses, et tout ce que vous m'apprenez là, messire Poltrot, est de si peu d'importance, en vérité, que c'est perdre son temps...

Sur ces mots, il se leva comme pour congédier l'importun, mais ses yeux restaient obstinément fixés à terre, et l'on voyait bien qu'il attendait mieux du hardi aventurier admis auprès de lui.

Ce fut le ministre Bèze qui vint à la rescousse. D'un ton mielleux, d'une voix douce, il s'adressa à Poltrot, qui vit aussitôt à quel homme il avait affaire :

— Il est certain, dit-il, que si monsieur le duc de Guise venait — par malencontre — à rendre son âme à Dieu, ce serait un beau débarras pour madame la reine-mère, car si Orléans est pris, nous sommes perdus, nous autres huguenots, mais aussi la couronne passe, de la maison de Valois à la maison de Lorraine... Quant à nous si François trépassait, et qu'Orléans ne fût pas pris, nous cesserions d'être un parti de rebelles tenant la campagne, pillant les villes, ravageant les provinces, introduisant l'Anglais et l'Allemand en France, sous prétexte de réformer

les abus de la religion catholique—ce qu'on nous accuse d'être...

—Et nous serions ! demanda Coligny, frémissant de colère.

—Et nous serions le Pouvoir ! riposta superbement Théodore de Bèze qui se leva et fit un pas en avant. Si Catherine de Médicis négocia avec nos frères secrètement, est-ce parce qu'elle nous craint ! Est-ce parce qu'elle nous aime ! Non ! Elle redoute le triomphe de monsieur de Guise, qui deviendrait alors tout-puissant : elle veut détruire les partis l'un par l'autre, et neutraliser leur influence par sa politique de bascule.

L'amiral ne répondit pas, tout d'abord, à cette véhémence sortie. Il méditait. Soudain il laissa tomber de ses lèvres ces mots, prononcés avec une feinte raillerie :

—Il faudrait donc que monsieur de Guise mourût ! Mais je ne dispose pas des foudres de Jupiter

—Il est certain, ajouta de Bèze, que la regente prendrait volontiers le denil.

—On dirait que je suis venu en Normandie toucher l'argent de l'Angleterre, et que j'ai quitté Orléans pour ne pas être accusé de complicité, continua l'amiral poursuivant sa pensée... Que dis-je là !

—Eh ! pourquoi parler de complicité ? reprit le fanatique ami de Calvin, qui voulut trancher dans le vif. Il s'agit d'un accident inopiné, qui peut survenir... Le tronçon de lance resté au poing de Montgomery et trouant la tête d'Henri II, accident !... Le mal d'oreille qui emporta le roi François II, parce que votre oncle Montmorency s'opposa à l'opération du trépan, accident !... Le coup d'arquebuse dont fut navré le roi de Navarre au siège de Rouen, accident !... et si Bobigny fit sauter la cervelle au maréchal de Saint-André, ne fût-ce pas un accident encore ? Je voudrais seulement savoir comment s'appellera l'accident qui nous débarrassera de monsieur de Guise...

—Oh ! Théodore, fit l'amiral en haussant les épaules, à quoi songez-vous ?... Nous nous reverrons, monsieur de Méré, ajouta-t-il en faisant au capitaine un signe de tête qui équivalait à un congé.

Polrot ne broncha pas.

—Ne vous dépaise, monseigneur, n'ai pas fini, répondit-il.

—Vous avez raison, monsieur, restez ! ajouta le ministre vivement.

—Ah ! c'est ainsi ? reprit Coligny en parcourant la chambre à grands pas, d'un air très-agité et très-inquiet... Arrangez cela, maître Bèze !

—Non ! fit Polrot avec fermeté. C'est de vous, monseigneur, que j'attends l'ordre.

—Je vous ordonne donc de retourner au camp du Lorrain, et d'épier les mouvements de l'ennemi.

—Voilà tout ?

—Supposez-vous donc que je vous commanderai un meurtre !... Je hais le Balafre.

je désire sa mort parce qu'elle assurerait la victoire à mon parti, mais un meurtre !... Et vous, Méré, quel serait votre sort ! l'échafaud, la roue !...

—On s'échappe ! s'écria Théodore de Bèze, avec feu, et d'ailleurs la gloire du martyr serait la récompense du justicier. En ôtant un tyran de ce monde, il gagnerait le paradis, et s'en irait droit avec les bienheureux, pour s'être sacrifié à une si juste querelle....

—Je n'aurais pas regret de la mort de M. de Guise, fit observer l'amiral, d'un ton emphatique, car j'estime que ce soit le plus grand bien qui pourrait advenir à ce royaume et à l'Église de Dieu, et particulièrement à moi et à toute ma maison.

—Il suffit ! s'écria Polrot.

—Gardez-vous de rien entreprendre. En avez-vous, d'ailleurs, les moyens ?

—Je suis pauvre ; il me faut de l'argent, un cheval.

—Mon trésorier vous délivrera cent écus en échange de cette cédule dit l'amiral en écrivant quelques lignes sur un papier qu'il signa et scella. Quant à une monture, êtes-vous venu à pied ?

—Je n'ai qu'un mauvais courtaud.

—Achetez donc un bon cheval... Mais ayez la prudence de faire cette emplette loin d'ici... Prenez une bête de choix, d'une robe ordinaire et qu'on ne remarque pas trop. Il est inutile qu'on puisse donner votre signalement... au cas où il adviendrait quelque chose. Pensez-vous qu'on vous laisse pénétrer dans le camp de Guise ?

—Certainement. J'ai préparé déjà l'explication de mon absence.

—Et surtout ne parlez de tout ceci à personne, reprit M. de Coligny assez embarrassé. La seule chance que vous ayez de réussir est d'agir seul... Besogne facile, d'ailleurs ! car il ne s'agit que d'écouter, de comprendre et de retenir.

Théodore de Bèze haussa les épaules, et Polrot de Méré ne put retenir un mouvement de colère :

—Je ne comprends plus, monseigneur, s'écria l'aventurier d'un ton qui trahissait le dépit. Vous ne voulez de moi que pour en faire un espion ? C'est trop... ou trop peu !... Je vous propose formellement de tuer le duc de Guise pour le plus grand bien de la religion !... Vous y avez intérêt... Je ne demande aucune récompense... pour l'instant du moins.

L'amiral feignit de ne pas entendre :

—Si monsieur de Guise venait à mourir par accident, dit-il avec un méchant sourire, on taillerait quelque bon fief dans les terres d'une grosse abbaye pour vous indemniser de la perte de votre seigneurie de Méré, monsieur Polrot. Mais retenez-bien ceci : Je ne vous charge que d'une mission... pacifique, ajouta-t-il en cherchant ses mots. Et si d'aventure vous étiez pris sur le fait, sachez bien que je vous désavouerai... Que le diable meure, je le désire !... Nous trouverons quel-

ques milliers de pistoles pour redorer le blason de vos armes... Mais je ne vous ordonne point d'assassiner mon ennemi, et sur mon salut éternel, je suis prêt à jurer que je n'ai rien fait pour vous, si ce n'est de vous bailler cent écus et un cheval.

Découragé par cette duplicité et ce cynisme, Poltrot ne sut que répondre. Il prit le papier que lui tendait l'amiral, fixa les yeux un moment sur cet homme, qui détournait les siens, puis s'inclina profondément et sortit.

La porte se ferma à peine sur lui, qu'obéissant à un signe de l'amiral, Théodore de Bèze rejoignit Poltrot sur le palier.

—Eh bien ! lui dit-il vous partez ?

Le capitaine laissa éclater, alors, tout son courroux.

—Oui, oui, je pars ! s'écria-t-il d'une voix véhémence... Ah ! j'étouffe !... Il ne m'a pas compris !... Il ne veut pas être complice, n'est-ce pas ? Il prétend qu'on se dévoue pour lui...

—Taisez-vous donc ! l'interrompit Théodore de Bèze. C'est vous qui n'avez pas compris ! Monsieur l'amiral peut-il donner un ordre formel, en si périlleuse occurrence ? Il vous dit qu'il souhaite... ce que vous savez. Que voulez-vous de plus ? Un ordre ?... Ecrit peut-être ?... Y songez-vous ? Supposez que vous soyiez pris, jugé, condamné... A prix d'argent, on peut sauver votre vie... Et quand on vous trancherait la tête ?... Un homme qui succombe, qu'est-ce donc pour un parti ? Mais lui ?... Coligny !... C'est la religion qui serait décapitée s'il montait à l'échafaud !... Ce sont tous les protestants de France qui paieraient le crime d'un seul. Vous risquez votre existence et cent fois vous l'avez jouée pour moins qu'on ne vous promet ! Allez donc, ne tremblez pas, faites !

Subjugué par cette éloquence passionnée. Poltrot, saisit la main du ministre et la serra violemment :

—Ah ! murmura-t-il, vous êtes un homme, vous ! Je me dévoue donc, et quoi qu'il arrive, ni vous ni monsieur de Coligny ne serez compromis, foi de gentilhomme !

—Le duc n'est pas sur ses gardes ? reprit de Bèze d'un ton plus calme.

—Du tout ! Un seul individu me gênait auprès de lui. Depuis la bataille de Dreux il a disparu.

—Qui donc ?

—Un Maure, qu'on appelle Coqueluchon, je crois, et que le Balafre avait ramassé je ne sais où. A bientôt, monsieur de Bèze, et d'ici à peu de jours vous entendrez parler de moi.

—N'allez pas directement de Caen à Orléans : on soupçonnerait...

—Je vais à Paris d'abord. N'avez aucun souci !

Le ministre et l'aventurier échangèrent un dernier serrement de main, et celui-ci redescendit à la cuisine, où dame Eglantine l'attendait en conversant avec le seigneur de

Feuquières, lequel, voyant rentrer Poltrot, calme, froid et toujours souriant, lui adressa ainsi la parole :

—Vous avez vu monsieur l'amiral ? Quel homme ! une intelligence d'empereur ! un courage de héros !... Ça mon brave capitaine, me ferez-vous l'amitié de partager mon dîner ?.. Oh ! la fortune du pot !... Je ne suis pas un de ces moines papelards qui ont toujours marmite pendue à la crémaillère...

—Merci déclara Poltrot de son ton laconique, mais je pars dans une heure, et n'ai que le temps de faire seller mon cheval.

—Vous partez ? Si vite ?

—Oui.

—Sans manger, ni boire, ni vous reposer ?

—Je dormirai demain.

—Et vous allez ?..

—Tout droit devant moi...

—Mais dans quelle direction ?

—Je le saurai quand j'aurai dépassé les faubourgs.

—Humph ! s'écria Feuquières en tordant ses grosses moustaches, vous êtes d'une discrétion à l'épreuve, sire capitaine... J'ai grande envie de mettre cinq ou six de mes argoulets à vos trousses.

—En vérité ? riposta Poltrot avec flegme. Cela me déplairait fort, car je serais forcé de massacrer vos argoulets, et ce massacre me prendrait une couple d'heures qui pourraient être plus utilement employées à servir notre cause, monsieur de Feuquières.

La vicille fanatique huguenote prit à ce moment la parole :

“Ceux qui forment de mauvais desseins, dit le Livre, ont la tromperie dans le cœur ; mais ceux qui n'ont que des conseils de paix seront dans la joie.”

—Bonne femme ! dit Poltrot en tressaillant, je n'ai que faire de vos citations de l'Écriture, et quand j'ai besoin d'un sermon, ce n'est pas aux porte-jupes que je le demande... Sur ce, je vous baise les mains. Au revoir, monsieur de Feuquières.

La veuve Berçrétot s'empressa de lui ouvrir la porte, car son accent résolu n'admettait aucune réplique, et il sortit aussitôt, après avoir accordé de rechef un salut familier aux hôtes du logis.

Au dehors, les sentinelles croisaient dans la rue, par groupes de deux ou trois, invitant les bourgeois normands à passer au large, et ne permettant à personne d'approcher à plus de cent pas de la demeure de l'amiral. Ces soldats regardèrent de travers cet inconnu vêtu de noir, au visage sombre, au regard sournois, qui ne s'arrêta point, ne tourna pas la tête, et marcha droit devant lui, en homme pressé et qui entend n'être pas dérangé de ses affaires, et non plus troublé dans ses rêveries.

Poltrot reprit le chemin qu'il avait parcouru le matin, évitant les rencontres. Il fit une halte d'une demi-heure chez un fripier, et en sortit, déguisé sous les grègues et

le rayon de drap gris d'un marchand courant la province.

De là il se rendit chez le trésorier de Coligny qui lui délivra cent écus, moyennant quittance.

A quatre heures de relevée, il regagnait la petite auberge plaquée contre l'Eglise Saint-Etienne, et il en sortait, à la tombée de la nuit, monté sur son courtand, bête de peu d'apparence mais vigoureuse, à laquelle, dès qu'il eût franchi la porte de la ville, il fit prendre un trot allongé sur la route de Paris.

CHARLES BUET.

(A continuer.)

ROMAN CANADIEN.

L'Enfant Mystérieux

PAR

V. EUGENE DICK.

TROISIEME PARTIE.

(Suite.)

CHAPITRE IV.

Où la Démonne revient d'une excursion aux portes de l'enfer.

— Ça te rappelle le cri de désespoir échappé à Ambroise Campagna, lorsqu'il vit la mesure de la mère Démonne flambant comme une botte de paille.

— On nous a devanés, avait-il dit... Cette fois, la petite Anna est bien décidément perdue !

Ces deux phrases indiquent suffisamment que le brave jeune homme voyait là s'évanouir son dernier espoir de retrouver la fille de son ami Bédos ; elle ne lui laissait pas de doute sur la conviction ébranlée chez lui que les auteurs du rapt n'étaient autres que la vieille sorcière et maître Antoine. Or, le bon parleur, ayant eu vent, selon toute probabilité, de ce qui se tramait contre lui, venait de faire disparaître sa complice, en mettant le feu à l'effigie et elle tripotait ses maléfices.

Fendait quelques secondes, Ambroise demeura immobile, se rougissant les joues de colère.

Puis une voix demanda :

— Qui peut nous avoir devanés ?

— Suffit ! je m'entends, répondit Campagna.

— Qui sait si la vieille n'est pas là-dedans, qui brûle comme une sorcière qu'elle est ? observa une autre personne.

— Bien sûr qu'elle y est ! grommela Ambroise : c'est même ça qui me chiffonne.

— Peut-être serait-il encore temps de la sauver ! hasarda un troisième.

— Es-tu fou, Cyprien ?... fit-on... Holà !... Aïe !... que fais-tu, Ambroise !... Au secours !... Il est perdu !

Ces exclamations avaient, certes, leur raison d'être. En effet, à la supposition qu'il serait peut-être temps de sauver la Démonne, Campagna n'avait fait "ni un ni deux"... il s'était élancé dans la maison, enfonçant la porte d'un coup de pied, et avait disparu au milieu des nuages de fumée.

Dix secondes, dix siècles, s'écoulèrent ; puis on vit surgir Campagna par la porte opposée, tenant dans ses bras un informe paquet, qui n'était rien moins que le corps de la sorcière.

Toute cette scène—l'arrivée sur les lieux, les phrases échangées et le sauvetage—s'était accomplie en moins de deux minutes ; et pourtant le vieux toit de pieux entrelacés de chaume s'effronda aussitôt qu'Ambroise fut sorti.

Il était grand temps... Mais à quoi bon ce coup de bravoure ? La Démonne était morte, sans aucun doute, à moins que les sorcières ne soient à l'épreuve du feu.

Voilà ce que disaient les compagnons d'Ambroise, tout en lui reprochant amicalement sa folle témérité.

Sans s'occuper de leurs observations, Ambroise déposa sur le gazon le corps de la vieille, acheva d'éteindre le feu qui avait pris à ses jupes et en dégrafa le corsage, de manière à laisser pénétrer librement l'air dans la poitrine. Cela fait, il pratiqua pendant cinq bonnes minutes la respiration artificielle—opération qu'il avait vu tenter avec succès sur un noyé, par le médecin de l'île.

Cette opération, très-simple, du reste, consiste à rapprocher les coudes en avant de la poitrine, puis à les projeter en arrière, de façon à simuler aussi exactement que possible le jeu naturel des poumons.

De temps à autre, Campagna penchait son oreille sur le cœur de la vieille, cherchant à surprendre le moindre battement, le plus faible indice de vie. Puis il reprenait son mouvement de va-et-vient avec les coudes de la patiente, pendant que, sur ses ordres, les autres frictionnaient, frictionnaient, avec la plus louable émulation.

Un docteur en médecine n'eût pas mieux fait.

Mais, hélas ! la tireuse de cartes avait, sans doute, rendu son dernier horoscope, car, malgré ces soins intelligents, aucun tremblement n'agita ses vieux membres, aucun souffle ne vint à ses lèvres.

L'arrivée de voisins et voisines sur le lieu de l'incendie—arrivée qui s'annonça par les exclamations les plus variées—obligea Ambroise à suspendre la médication.

Il enleva le corps dans ses bras et dit à ses compagnons :

—Sauvons-nous... Je ne veux pas qu'on nous voit ici.

—Mais... fit observer Cyprien Langlois, tu n'es pas, je suppose, pour emporter ce cadavre ?

—Je ne l'abandonnerais pas pour cent louis, au contraire.

—Tu es drôle... Qu'en veux-tu faire ?

—Ce que j'en veux faire?... l'instrument de la justice divine.

—Comprends pas.

—Je n'ai pas le temps de t'expliquer... Plus tard... Mais fuyons vite sans être vus.

Et Campagna, pressant dans ses grands bras le corps inanimé de la Démone, comme si c'eût été un trésor, pris sa course dans la direction de la forêt.

Cyprien l'entendit murmurer :

—On ne sait pas... J'ai vu des noyés revenir à la vie après deux heures de mort apparente.

Langlois répondit, tout en emboitant le pas :

—Oh ! pour ça, mon garçon, elle est bien morte, j'en réponds.

On arriva sans encombre à la lisière du bois. Ambroise commanda une nouvelle halte.

Il déposa son *sujet* près d'un arbre et recommença, sur nouveaux frais, l'opération de tout à l'heure.

Les autres crurent, cette fois, qu'il avait un "coup de marteau" et le laissèrent faire, sans lui aider.

Le fait est que maître Campagna y mettait de l'acharnement et que, par cette nuit noire, il avait pas mal les allures d'un vampire.

On le laissa donc *opérer* seul, non toutefois sans se tenir à une distance respectable et sans jeter des regards furtifs sur le bois sombre, où, la nuit, erraient les loups-garous et les esprits follets.

—Nous aurions fait mieux de rester chez nous, murmura Cyprien Langlois à l'oreille de Johnny Fiset. Ambroise fait des choses !..

—Crédienne ! à qui le dis-tu ! Je donnerais bien de quoi pour me voir dans mon lit.

—Sauvons-nous.

—Non pas. J'ai peur, mais je reste. Je n'ai pas envie de mettre tous les loups-garous à mes trousses.

—Au fait... soupira Langlois, ils n'y manqueraient pas par une nuit comme celle-ci.

Les deux amis restèrent donc, mais ils n'étaient pas gros, satané corbillard !

Cependant, Ambroise Campagna, qui *opérait* en toute conscience depuis un temps assez long, s'arrêta tout à coup.

Quelque chose comme un tressaillement avait traversé le corps de la Démone.

Il alluma vivement une allumette et l'ap procha des lèvres de la... morte.

Les lèvres s'agitaient imperceptiblement !

Il colla son oreille sur le cœur...

Le cœur paraissait être le siège d'une sorte d'ébranlement, il semblait travailler sourdement à sa propre résurrection !

Ambroise joignit les mains et s'écria :

—Elle vit !... Merci, mon Dieu !

Une demi-heure plus tard, la Démone reposait dans un bon lit chez Ambroise Campagna. Ce lit avait été installé dans l'endroit le moins visible de la maison, au fin fond du grenier, car il entraînait dans les plans du sauveur de la sorcière que tout le monde crût à sa mort.

Au moment de se séparer de ses compagnons, Ambroise leur dit :

—Mes amis, je vous demande le secret le plus absolu sur les événements de cette nuit... Il s'agit de choses plus importantes que vous ne le pensez... Jurez-moi de ne pas souffler mot de ceci à personne... à personne au monde, vous entendez ?

—Nous le jurons ! firent les insulaires.

—Bien. Maintenant, séparez-vous et inventez une histoire quelconque pour expliquer votre absence.

—Sois tranquille : on se tirera d'affaire sans bavarder.

—Merci. Au revoir.

—Bonne nuit.

Ambroise ferma sa porte au loquet et remonta vite auprès de la moribonde, où se trouvait déjà sa vieille mère, l'unique habitante de la maison, à part lui, en temps ordinaire.

Ambroise était garçon, vieux garçon même, car il allait avoir quarante ans. Le teint blanc, quoique un peu bronzé, les cheveux blonds, les traits accentués, mais corrects et de joviale expression, il aurait pu, sans doute, trouver femme plutôt dix fois qu'une, s'il avait voulu, parmi les filles à marier de Saint-François ; mais il avait préféré vivre seul avec sa mère, veuve depuis douze ans, et garder sa chère liberté. Car il était d'humeur un peu vacabonde, ce grand garçon. Cultivateur, pêcheur, marin, il faisait un peu de tout, ne s'arrêtant à la même besogne que juste le temps indispensable pour ne pas la finir tout à fait. Aussi ne se faisait-il pas de rentes, oh ! non !... Mais, enfin, il vivait bien tout de même, d'autant plus que sa mère et lui n'étaient pas exigeants.

Tel était Ambroise Campagna, le deuxième voisin à main droite, en regardant le fleuve, de notre vieille connaissance Pierre Bonet.

Le premier voisin n'était autre que la mère du capitaine Hamelin, encore une veuve, encore une femme qui avait à pleurer la perte d'un époux dans une de ces noyades malheureusement trop fréquentes à l'île d'Orléans.

Ambroise se rendit donc auprès de la moribonde qu'il venait d'arracher aux flammes.

Si elle n'était pas morte, elle bien valait

guère mieux. Froide, exsangue, raidie sur sa couche, elle respirait péniblement. Des soubresauts agitaient son maigre corps et, de temps à autre, ses yeux s'ouvraient démesurément, puis se refermaient soudain, comme pour fuir quelque vision terrible.

Vers l'aube, elle parut s'assoupir ; mais son sommeil ne dura guère plus d'une demi-heure. L'agitation la reprit avec un redoublement d'intensité... Ses mains, sans cesse en mouvement, ne faisaient que tirer les couvertures, comme pour les ramener sur sa tête... Puis les pieds se mirent de la partie, se trémoussant alternativement, pendant que la poitrine était soulevée par une respiration courte et comateuse.

Le cerveau s'engageait...

C'était la crise, la lutte suprême entre la vie et la mort !

Cela dura près de quinze jours, avec des alternations de mieux et de pire, qu'Ambroise suivait avec une étrange anxiété. Il semblait que ce grand garçon, transformé en garde-malade, eût identifié sa vie avec la vie de la Démone, tant il mettait d'apreté à combattre la maladie de sa patiente.

Quand les choses avaient l'air de prendre bonne allure, le digne homme devenait tout épanoui et murmurait, se frottant les mains :

—Allons ! encore un peu de temps, et je saurai tout... Elle parlera... Pourvu qu'il ne soit pas trop tard !

Mais, dans les phases critiques que dut traverser la malade, il en était tout autrement, et Campagna jurait comme un troupiier.

—Cré nom ! grommelait-il, le diable s'en mêle, c'est sûr... Il attend sa proie et s'impatientie... Cette vieille payenne est capable de crever sans ouvrir la bouche.

Et le pauvre garçon se décourageait, s'arrachant les cheveux et maudissant le sort qui tenait muette la seule langue de femme qu'il eût voulu voir déliée.

Une nuit, cependant, Ambroise éprouva une violente émotion et eut une lueur d'espoir.

Il était une heure du matin. Campagna, qui avait provisoirement transporté son lit auprès de la malade, afin de recueillir ses premières paroles, Campagna, disons-nous, se roulait dans ses draps, ne pouvant dormir. Soit qu'il fit trop chaud, soit que le flot de ses pensées le tint éveillé, il avait les yeux grands ouverts, il jonglait...

Tout à coup, la vieille s'agita sur sa couche et se prit à marmoter des mots sans suite et mal articulés : "La mort... l'enfer... pénitence... Antoine... Oh !"

Ses mains s'agitèrent comme pour chasser une apparition ; elle se tordit sur son lit ; une sueur abondante mouilla ses cheveux blancs.. Puis elle parut se calmer et tomba bientôt dans un sommeil de plomb.

Le lendemain, quand Ambroise voulut l'interroger, elle ne put lui répondre, mais son regard avait moins d'égarément, et il y avait une lueur de raison dans sa fixité.

Le jeune homme se reprit à espérer...

Le mieux se déclarait, et la centenaire allait vivre.

Depuis lors, il ne la perdit pas de vue une seule heure et ne cessa de la questionner sur la fille adoptive de Pierre Bouet.

La vieille s'habitua à ce nom d'Anna, qui semblait arriver jusqu'à son intelligence et y faire naître un travail remémoratif.

Enfin, une nuit—celle du 21 au 22 juillet—vers deux heures du matin, la Démone se redressa dans son lit, se mit sur son séant et, portant les deux mains à son front, s'écria d'une voix terrifiée :

— Vite !... Le voilà !... Il vient ! il vient !... Le Sauvage !... L'île à Deux-Têtes !... Pauvre Anna !

Puis elle retomba sur sa couche, en proie à une crise effrayante.

Ambroise Campagna sauta à bas de son lit, s'habilla à la hâte, prit son fusil et s'élança vers la grève.

Un quart-d'heure plus tard, sa chaloupe, toutes voiles hautes, filait vers l'île à Deux-Têtes.

La Démone avait parlé !

(A continuer.)

ROSE ET HENRI

ou

TERRIBLE LEÇON.

I



LYON, une jolie petite mansarde ouvrait sa fenêtre sur une toiture en terrasse que dominait l'élégant clocher du sanctuaire de Notre-Dame de Fourvières.

Au matin, quand la clarté de l'aube pénétrait dans la chambrette, tandis qu'un canari des îles remplissait l'air de son joyeux ramage ; qu'une guirlande de volubilis déroulait ses clochettes aux premiers feux du jour ; une belle jeune fille venait s'agenouiller sur un escabeau devant la fenêtre, joignait ses mains mignonnes et, fixant des yeux et du cœur la Vierge du clocher, dont le riche manteau d'or étincelait au soleil, la jeune fille priait Marie de la protéger et de la bénir. Ainsi encadré dans une guirlande de fleurs, le visage doux et pur de Rose dans l'attitude de la prière, avait une expression vraiment angélique. Sa prière du matin achevée, Rose.

après avoir donné ses soins à son canari et arrosé ses fleurs, se mettait à l'ouvrage avec une ardeur sans égale.

Rose était orpheline et vivait du travail de ses mains. Elle était fleuriste. Sous ses doigts délicats s'épanouissaient des fleurs si belles et si fraîches qu'on était tenté, en les voyant, de les saisir et d'en aspirer le parfum.

Grâce à son talent, Rose ne s'était jamais trouvée sans ouvrage, et, jusqu'alors, depuis la perte de son père et de sa mère, morts à peu de distance l'un et l'autre, l'orpheline, non-seulement s'était trouvée à l'abri du besoin, mais encore était parvenue à réaliser quelques petites économies. Aussi, était-elle heureuse et gaie comme son oiseau.

II

La petite fenêtre de Rose ne donnait pas seule sur le toit. Tout à côté, une autre s'ouvrait encore, et, de là aussi, chaque matin, ainsi que de celle de la jeune fleuriste, une prière montait vers la Vierge du clocher. Puis, une voix mâle et douce, tout à la fois, disait :

— Bonjour, mademoiselle Rose ; Dieu vous garde.

Et Rose penchait son jeune et frais visage en dehors de la fenêtre, et répondait gracieusement.

— Bonjour, monsieur Henri, vous partez ?

— Ouf, mademoiselle, il est près de six heures.

— Au revoir, monsieur Henri.

— Au revoir, mademoiselle Rose.

Et tandis que la jeune fille se remettait à ses fleurs, Henri Laurier, jeune homme honnête autant que laborieux, se rendait chez son patron, où il travaillait comme graveur.

Voisins, sur le même carré, jamais Henri n'avait franchi le seuil de la chambrette de Rose, ni Rose celui de Henri. Leurs relations se bornaient à se souhaiter le bonjour par la fenêtre, le matin seulement ; si ce n'est que, quelquefois, Henri, à l'insu de Rose, mêlait sa prière à celle de la jeune fille, qui, souvent, la faisait à mi-voix.

Or, il arriva ce qui devait arriver. Rose plut à Henri parce qu'elle était sage, peuse et laborieuse ; et Henri plut à Rose parce qu'il était honnête, courageux, bon et craignant Dieu.

La seule différence qu'il y eût entre le caractère des deux jeunes gens n'était pas absolument à l'avantage de Rose. Sa foi était sincère, son honnêteté irréprochable ; elle avait l'amour du travail, mais, sous le prétexte de l'exigence des occupations matérielles, peut-être négligeait-elle un peu trop ses devoirs de chrétienne. Elle se contentait du strict nécessaire, n'eût pas voulu manquer au devoir passal pour un empire ; mais c'était tout. Et comme elle était douée, ainsi que tout le monde, d'une certaine dose d'orgueil et, plus que bien d'autres, d'une

obstination désagréable, ces défauts, cachés en elle, et inaperçus faute d'occasion de se manifester, n'en étaient pas moins comme un feu caché sous la cendre, que la négligence des pratiques religieuses laissait subsister dans son cœur.

III

Henri fit part à son père, qui habitait à quelques lieues non loin de Lyon, de son désir d'épouser Rose. Le père, qui connaissait les qualités et la vertu de son fils, ne douta pas qu'il n'eût fait un choix chrétien et convenable sous tous les rapports.

Donc, un matin, on frappa à la porte de la jeune fleuriste.

— Entrez ! fit Rose, qui se leva soudain en apercevant un beau vieillard aux cheveux blancs.

— Mademoiselle Rose Raynaud ?

— C'est moi, monsieur, dit la jeune fille en présentant un siège au digne vieillard, qui la regardait avec bonté et complaisance.

— Vous connaissez Henri Laurier, mademoiselle ?

— Oui, monsieur, comme on connaît un voisin, c'est à dire fort peu ; à peine avons-nous échangé quelques paroles.

— Mais, Henri Laurier vous connaît, continua en souriant le vieillard, et... et vous ne lui êtes pas indifférente...

— Merci ! dit Rose, devenue subitement aussi rouge que l'aiguille qu'elle avait dans les mains. Je l'ignorais, monsieur, je vous l'assure ; mais je vous suis très bon gré de m'en avoir prévenue ; il ne serait ni prudent, ni sage d'habiter plus longtemps la même maison ; aussi vais-je, dès aujourd'hui, m'enquérir d'un autre logement. Et son regard plein de larmes monta, de sa chère petite fenêtre, à la Vierge du clocher de Fourvières.

— Si quelqu'un devait s'éloigner, croyez-le bien, mademoiselle, ce serait Henri, et il n'hésitera pas à le faire si vous ne daignez lui accorder votre main que, moi, son père, j'ai l'honneur de vous demander pour lui.

La pauvre petite Rose, tout émue, le cœur plein de joie et de larmes, pour toute réponse, tendit ses deux mains à M. Laurier, qui la pressa sur son cœur avec une tendresse paternelle.

M. Laurier hâta l'union des deux jeunes gens en faisant lui-même, et de suite, toutes les démarches et en obtenant toutes les dispenses nécessaires.

Après la bénédiction nuptiale, ce bon père quitta ses chers enfants, à qui il fit promettre de venir passer quelques jours auprès de lui.

IV

Voilà donc Rose devenue l'heureuse épouse d'Henri Laurier. Henri s'adjoignit une pièce contiguë à la sienne, pièce laissée vacante par une voisine, et conserva ces chères petites mansardes où Rose et lui s'étaient connus,

avaient prié ensemble et s'étaient aimés.

Là, l'air était si pur, la vue si belle ; et ils voyaient si bien la vierge de Fourvières !

Dieu bénit leur union. L'année suivante, Rose berçait une belle petite fille, qu'Henri disputait à ses tendresses maternelles.

Pendant les premiers temps de leur union, le caractère un peu trop entier de Rose n'eût guère d'occasion de se manifester d'une façon bien pénible. Le temps passe si vite à cet âge ! Lorsque la jeune femme exigeait impérieusement quelque chose, son mari trouvait toujours moyen d'excuser cette exigence, il descendait aisément aux caprices de Rose ; et tout se terminait par une caresse et une douce parole, comme il est d'usage en pareil cas, c'est-à-dire, quand l'époux cède, et que le mariage est de fraîche date encore.

Le jeune ménage vécut donc ainsi, assez heureusement, dans une paix relative pendant quelques années, la petite Laure grandissait en sagesse et en beauté. Elle devint l'orgueil de son père et de sa mère qu'elle édifiait par sa pieuse obéissance et une piété précoce et de bon augure pour l'avenir.

A six ans, Laure commençait à lire assez couramment et se plaisait à imiter les fleurs que faisait sa mère, avec de petits morceaux de soie, de velours, ou de mousseline que celle-ci lui abandonnait en souriant.

V

Un matin, avant de partir pour se rendre à son travail, Henri, à l'insu de Rose, ouvrit une petite cassette qui contenait les économies du jeune ménage, et y prit la somme de 80 francs. Après quoi, il referma la petite cassette et sortit.

Cette somme, était destinée par lui à obliger un ami qui la lui avait demandée, pour compléter une somme plus forte, et pouvoir ainsi faire honneur à sa signature, qui, sans cela, eût malheureusement été protestée, ce qui eût nui, considérablement, à son commerce et à ses affaires.

— Mais je t'en prie, Henri, lui avait-il dit, que cela ne soit qu'entre nous ; et que ta femme elle-même n'en sache rien ; je te rendrai cette petite somme dans peu de jours, avant même, je l'espère, qu'elle ait pu s'apercevoir que tu en a disposé. Car, vois-tu, mon ami, il suffirait d'un mot, dit bien innocemment mais qui ferait connaître l'extrême danger auquel, grâce à ton amitié, je viens d'échapper, pour me porter un très grand préjudice.

Henri s'engagea imprudemment à ne rien dire, même à Rose, du service qu'il venait de rendre à son ami. Il travailla cependant ce jour-là avec un peu moins de gaieté de cœur et d'ardeur qu'à l'ordinaire, quoiqu'il fût, au fond, heureux d'avoir fait une bonne action en obligeant un honnête homme et un ami.

VI

Le malheur voulut que ce même jour, une voisine vint prier Rose de lui changer un billet de 20 francs. L'obligeante Rose s'empressa d'ouvrir la petite cassette... Quels ne furent pas sa surprise et son désappointement !... Les quelques rouleaux d'or, qui composaient leur petite fortune, ainsi qu'un portefeuille contenant des billets de banque étaient demeurés intacts ; mais l'argent qu'elle avait destiné aux dépenses courantes du mois, avait presque complètement disparu. N'ayant pas quitté la maison elle ne pouvait soupçonner aucun malfaiteur de s'être introduit dans sa chambre, pour effectuer un vol. Henri seul, avait pu prendre cet argent. Il en avait bien le droit sans doute ; mais pourquoi, l'avait-il pris à l'insu de Rose ? Pourquoi ce mystère ? Cet argent qu'en voulait-il faire ?... Mille idées confuses se pressaient dans sa tête. Elle se hâta de renvoyer sa voisine, en lui exprimant le regret de n'avoir point assez de monnaie pour l'obliger.

Ah ! si seulement Henri avait eu l'idée de prendre des billets dans le portefeuille, au lieu de toucher à cet argent ! Mais le pauvre homme n'y songea pas.

Rose, naturellement soupçonneuse, ne vivait plus. Déjà, son imagination lui représentait Henri infidèle et la délaissant, elle et leur chère petite Laure, pour se livrer à je ne sais quels désordres, ainsi que cela arrive malheureusement trop souvent dans les grandes villes ; où la jeunesse à tant d'occasions de se pervertir.

Dans le cœur si pur, si doux, si aimant, si pieux de l'Ange-Rose, ainsi que l'avait poétiquement baptisé Henri dans les premiers jours de leur mariage ; dans le cœur de Rose, mordu par le démon de la jalousie, s'éleva soudain une tempête d'une violence inouïe. Si Henri fut rentré à ce moment-là, peut-être l'orage eût-il pu être conjuré, cette fois encore, ou perdre beaucoup de sa violence. Mais Henri ne devait rentrer que fort tard, et l'orage s'amorçait, gros, terrible de colère et d'emportement sinistre.

VII

A huit heures, Henri rentra chez lui.

— Bonsoir, ma Rose, dit-il, en s'approchant de sa jeune femme pour la baiser au front, ainsi qu'il en avait l'habitude à son retour chaque soir.

Rose se détourna.

Henri sans y prendre garde :

— Eh bien ! Laurette, c'est ainsi que l'on dit bonsoir à papa ?

L'enfant, qui comprenait vaguement que sa mère avait du chagrin à cause de son père, n'avait osé se précipiter joyeuse comme à l'ordinaire dans les bras de celui-ci, et, toute craintive, la pauvrette s'était blottie dans un coin sans mot dire.

A la voix de Henri, l'enfant n'avait fait qu'un bond, et, passant ses petits bras autour du cou de son père, lui prodiguait ses enfantines caresses.

Rose n'eut pas l'air de voir ni d'entendre son mari.

Henri, peu habitué à une paisible réception de la part de sa femme, posa l'enfant à terre et s'approchant d'elle :

—Rose, tu ne me dis rien ! Qu'est-il donc arrivé ? Pourquoi te détourner ainsi de moi ? T'ai-je fait quelque peine, ma Rose ? D'où vient cette froideur ? Au nom du ciel, parle-moi !

La jeune femme ne répondit rien, mais regarda Laure, et Henri comprit qu'elle voulait éviter une explication devant l'enfant. On se mit à table, le diner fut triste, personne ne mangea ; Henri ne pouvait s'expliquer la conduite de Rose.

Quand celle-ci quitta la table, elle fit faire à Laure sa prière, coucha l'enfant et revenant près de son mari :

—Henri, tu as pris de l'argent dans la cassette ?

—Oui, Rose ; voilà donc ce qui t'agite de la sorte ! Oui j'ai pris de l'argent dans la cassette, et peut-être l'a-tu cru perdu ? Pourquoi ne pas me dire cela tout de suite, mon amie, au lieu de prendre ce vilain petit air fâché qui te va si mal, mon ange Rose, que c'est vilain !

—Pourquoi faire prendre cet argent ?

—Ceci, ma Rose, je ne puis te le dire ; c'est le secret d'un ami, secret qui m'a été confié, qui, dès lors ne m'appartient pas et je ne suis engagé à ne le point trahir. Mais que t'importe, je t'assure que cela n'a pour toi aucun intérêt ; dans quelques jours cette petite somme retournera dans la cassette ; n'en aie nul souci, et si s'est là toute la cause de ton chagrin, ma chérie, embrasse-moi vite et n'y songe plus.

—Depuis quand, Henri, un mari a-t-il quelque chose de caché pour sa femme ?

—Aussi n'ai-je rien de caché pour toi, mon amie, j'ai pris de l'argent ; mais n'ai-je hésité à te dire que je l'avais pris ? Non, Rose, rien de ce qui me concerne ne t'est caché. Si je ne te dis point l'emploi de cet argent, c'est que je ne puis te le dire sans trahir, je te le répète, un secret que je me suis engagé à respecter.

—Henri, tu me trompes !

—Je t'ai dit, Rose, toute la vérité.

—Henri, tu me trompes ! !

Et l'orage éclata... il fut terrible, on effra. Henri se défendait mal derrière le secret de son ami. Si Rose eût été plus raisonnable et moins violente, peut-être eût-elle obtenu de son mari toute la vérité ; mais, son fol emportement ne fit qu'irriter celui-ci. Il y eut entêtement de part et d'autre ; et pendant trois jours, ces scènes déplorables se renouvelèrent, emportant la paix, le bonheur et toute la joie qui régnaient naguère dans cette paisible demeure.

L'ange Rose s'était fait démon. Ah ! si, alors, elle se fût souvenue du chemin qui conduit à l'église !

VIII

Un soir, un peu avant l'heure à laquelle Henri devait rentrer, Rose, au lieu de faire appel à sa raison, loin de se calmer, entassait soupçons sur soupçons. Emportée par son aveugle et jalouse colère, elle en vint à ne plus douter de ce qui n'existait que dans son délire. Vouloir avoir raison, c'est avoir un grand tort.

—Ah ! il me trompe ! disait-elle, moi, moi qui l'aimais tant ! L'ingrat ! le misérable ! oh ! je me vengerai... je lui broierai le cœur comme il a broyé le mien... sans pitié... Et soudain, se levant, pâle, les yeux hagards, l'insensée s'approcha de la fatale cassette, y prit quelques rouleaux d'or, et, sans même regarder l'innocente petite Laure qui jouait dans la pièce à côté, la malheureuse abandonna le toit conjugal, sa fille, son époux, la douce image de Marie sur le clocher de Fourvières,—elle quitta tout ! et partit...

IX

Qu'il y eût de larmes à la maison ce soir-là ! L'enfant demanda sa mère... La cassette vide, apprit en partie au pauvre Henri l'étendue de son malheur. Pendant plusieurs jours, il fit démarches sur démarches pour retrouver les traces de la fugitive ; tout fut inutile. Pendant quelques jours encore, il espéra... Elle s'apercevra bientôt, pensait-il, qu'elle s'est trompée, et que, s'il y a un coupable de nous deux, c'est elle, elle seule... Et l'infortuné prenait sur son cœur sa chère petite Laure, qui redemandait en vain sa mère et ses tendres caresses.

Il attendit longtemps ; mais Rose ne revint pas... Laure apprit de son père que sa mère, désormais, était morte pour elle et qu'elle ne saurait trop prier, pour l'absente coupable, la bonne Vierge de Fourvières.

Henri, obligé de travailler, plaça sa petite Laure chez de bonnes Sœurs qui la prirent en affection, et l'enfant se consola enfin de la perte de sa mère, en retrouvant ses maternelles caresses dans une jeune Sœur qui s'attacha à elle, et qu'elle-même aima bien tendrement.

Henri fût mort de douleur, s'il n'eût dû vivre pour son enfant. Peu à peu, cependant, avec le temps, son immense chagrin s'adoucit. Rose était bien perdue pour lui et pour sa fille. Il offrit à Dieu son sacrifice et se reprit à la vie.

X

Laure venait de faire sa première Communion chez les bonnes Sœurs auxquelles son père l'avait confiée. Elle était proposée dans

la maison comme un modèle de piété et de sagesse ; elle était la satisfaction de ses maîtresses, l'exemple de ses jeunes compagnes, qui toutes l'aimaient. et l'ineffable consolation de son père.

Henri était, maintenant, associé avec son patron : l'habile ouvrier était passé maître ; ses affaires prospéraient, et il songeait à la dot de Laure.

XI

Dans une ville de Provence, dans ce pays où le ciel est si bleu, l'air si pur, une jeune femme et son mari vinrent un jour se fixer. La jeune femme venait redemander à ce doux climat la santé et la vie. D'où venaient-ils ? On l'ignorait. Chacun dans le quartier qu'ils habitaient, avaient remarqué la pâle et expressive figure de la jeune femme, sur laquelle était empreinte le cachet d'une ineffaçable tristesse. Jamais on ne l'avait vu sourire ; pas même à son mari qui, du reste, paraissait lui témoigner beaucoup plus d'affection qu'elle-même n'en montrait pour lui. Ils vénéraient ainsi quelques années, estimés de ceux qui les approchaient ; mais, en réalité, vivant presque complètement seuls.

Le travail du mari, employé dans une vaste usine, suffisait largement aux besoins du ménage. Sa femme paraissait très délicate et incapable de quelque travail que ce fût. Elle ne tarda pas, en effet, à tomber malade. Son mari la soigna avec dévouement et sollicitude, lui prodiguant tout ce que la science prescrivait pour le soulagement de la pauvre malade. Au bout de quelque temps, elle parut aller mieux, mais ne put se rétablir complètement. Il était visible que cette jeune femme s'éteignait minée par un mal trop connu.

Que de fois, son mari ne la surprit-il point essuyant furtivement les larmes qu'elle faisait de vains efforts pour refouler dans son cœur !

Cela ne pouvait durer, elle dut se remettre au lit. Son état empira de mois en mois, de jour en jour. Et, vint un jour, aussi, auquel les économies se trouvèrent épuisées. Son mari qui, pour lui donner ses soins, n'allait plus à l'usine que de loin en loin, se vit à bout de ressources et dut se résigner pour ne point laisser mourir sa pauvre femme sans secours, à la faire transporter à l'hôpital...

XII

Là, sur son lit d'hôpital, Rose, car c'était elle, éprouva comme un spulagement moral indicible.

Dans cet asile de la charité chrétienne, il lui semblait qu'elle respirât encore le parfum lointain de ces jours d'innocence et de piété, où l'Atige Rose priait la Vierge de Fourvières.

Emportée par le démon de l'orgueil, de la jalousie et de la vengeance, Rose, après avoir quitté le toit conjugal s'était trainée dans la boue et avait comblé la mesure de son déshonneur.

Il est un fait digne de remarque : c'est que, souvent, plus une âme aura été pure et innocente, d'une douceur et d'une piété à faire envie aux anges ; plus, si cette même âme abandonne le sentier de la vertu et du devoir pour se livrer au vice, plus elle s'y enfoncera profondément, elle s'y engouffrira... Tel avait été le sort de cette infortunée jusqu'au jour où nous la retrouvons en Provence, cachant sa honte sous le nom de celui qui lui avait volé son honneur, l'honneur de son mari et celui de sa fille.

Qui pourrait dire la vie d'angoisses, de souffrances de toutes sortes, de remords, qu'avait menée Rose depuis sa faute ? Ah ! que celui qui est debout prenne garde de tomber !

Et maintenant, sur ce lit d'hôpital, sentant venir la mort, quels ne sont pas les remords de l'infortunée ! Elle pense à Henri, innocent, peut-être ? A sa fille, à cette pauvre petite Laure, si jolie et si sage, son enfant pourtant... Mais vit-elle ? Et si elle vit, elle et Henri lui pardonneront-ils jamais ! Oh ! non, ce pardon elle ne le mérite pas, elle a perdu le droit de porter les titres sacrés d'épouse et de mère... Quel sujet de larmes de douleurs et de remords !... La pauvre femme est donné, avec joie, tout ce qui lui restait de vie pour connaître le sort de ces deux êtres qu'elle avait tant aimés et si indignement trahis. Pour cela elle eût pu prier M. l'aumônier d'écrire à Henri ; mais il fallait lui avouer sa honte, avouer que cet homme avec qui elle avait vécu, et qui, chaque jour encore, la visitait à l'hôpital, n'était pas son mari. Elle, que chacun avait estimée jusqu'ici comme une honnête femme, avouer aux bonnes sœurs qui la soignaient avec tant de dévouement et d'affection qu'elle n'était qu'une misérable ! Cette pensée lui torturait le cœur. Elle n'en eut pas le courage... La confession est difficile à qui n'en a pas l'habitude. C'est là, pourtant, un des plus grands secrets de la charité de Dieu.

XIII

Depuis quelques jours, Rose avait, cependant, remarqué un prêtre qui venait régulièrement visiter une pauvre malade entrée à l'hôpital tout récemment. L'air plein de dignité et de suprême bonté empreint sur la physionomie de l'homme de Dieu, avait frappé la pauvre malade. Chaque fois qu'il passait et repassait devant sa couche, elle l'accompagnait d'un regard suppliant, comme si elle eût désiré qu'il s'approchât d'elle. Il semblait qu'elle voulait lui parler, et ne l'osait point.

Le prêtre finit par remarquer, chez Rose, cette persistance à le regarder. Un jour,

donc, s'approchant d'elle et lui souriant avec bonté.

—Je crois, lui dit-il, mon enfant, que vous avez quelque chose à me dire ?

—Oui, mon père, répondit Rose, je voudrais bien vous parler.

Et, soudain, fondant en larmes, et touchée par la grâce divine, Rose raconta au prêtre, sa douce vie de jeune fille, son mariage avec Henri, la naissance de leur petite Laure, tout son bonheur enfin... Puis, sa faute, sa honte, sa misère, ses remords... Le digne prêtre l'écouta avec bonté, il lui fit comprendre, davantage encore, combien elle avait péché contre le ciel, contre son mari et contre sa fille. Mais il lui montra aussi, et surtout, la grande miséricorde de Dieu ; miséricorde incomparablement plus grande que sa faute. Il versa à pleines mains le pardon et l'espoir dans ce cœur déchiré ; il rendit la paix à cette pauvre âme, en la réconciliant avec Dieu.

Rose, après l'aveu de sa faute, se disposa avec ferveur à recevoir les sacrements de l'Eglise. Mais auparavant, elle voulut déclarer devant son confesseur et quelques religieuses de l'hospice, par un acte d'humilité auquel, pourtant, elle n'était point obligée, que cet homme avec qui elle avait si longtemps vécu n'était pas son mari ; et devant eux, encore, elle demanda pardon à Dieu des crimes qu'elle avait commis.

Après ce grand acte de réparation, accompli devant Dieu et devant les hommes, Rose se sentit plus heureuse, une joie ineffable, céleste, la remplissait. Mais, quel ne fut pas l'excès de son bonheur, quand son confesseur, ce bon et tendre père, lui promit d'écrire à Henri, et lui donna l'espoir d'un pardon dont elle se fût crue à jamais indigne. Et puis, qui sait ? Peut-être, sa fille vivait-elle encore. Oh ! sa fille ! sa fille qu'elle aimait tant maintenant ! sa fille, si elle vit, lui pardonnera-t-elle aussi ?

Le lendemain du jour où Rose fit sa paix avec le ciel, son confesseur vint lui lire une lettre qu'il adressait à Henri. Rose pleura et se reprit à l'espérance.

Tous les jours, ce prêtre venait paternellement soutenir l'espoir de la pauvre femme et la ranimer de ses douces et consolantes paroles.

Cependant le mal faisait de rapides progrès. Rose se sentait mourir, et le pardon de Henri n'arrivait pas.

XIV

Un matin, M. l'abbé X... vint plus tôt qu'à l'ordinaire. Rose, en le voyant, se prit à trembler. Le bon prêtre lui prit la main, lui sourit, déplia une lettre et lut.

Voici ce que disait la lettre :

“ Monsieur l'abbé,

“ Dites-lui que je lui pardonne ; dites-lui que je l'aimais et ne l'ai jamais trahie ; dites-

lui que sa fille est une belle et sage enfant, mais surtout une sage enfant ; qu'elle est ma gloire et mon bonheur ; dites-lui que sa fille lui pardonne aussi !... ” Il s'arrêta. Rose sanglotait.

— Belle et sage ! répétait la pauvre femme, belle et sage !... sage ! Et elle me pardonne aussi !... Oh ! merci, mon Dieu, je puis mourir maintenant...

Le digne abbé ne crut pas devoir dire à Rose que son mari lui avait recommandé de ne lui parler de sa fille qu'à ses derniers moments, ne voulant pas, disait-il, qu'elle la revît jamais.

Hélas ! Rose, en effet, ne devait plus la revoir, car elle mourut peu de jours après, comme peut mourir une sainte.

— Ah ! disait-elle, quelques instants avant de mourir, je rends grâce à la Vierge de Fourvières, que j'ai tant priée autrefois de me protéger. Oui, c'est à Elle, à Elle seule, à son intercession puissante, je n'en puis douter, que je dois le bonheur de mourir dans l'amitié de Dieu, à Elle que je dois le pardon de Henri et celui de Laura. Ses dernières paroles furent pour sa fille, sa dernière pensée pour Dieu, et, sur les pieds du crucifix, fut déposé son suprême baiser.

XV

A l'époque de la mort de Rose, Laure avait quatorze ans. M. l'abbé X... ne tarda pas à faire parvenir, dans une lettre, à la jeune fille, les dernières paroles de sa mère, ainsi qu'il l'avait promis à la pauvre mourante.

Voici cette lettre ; elle contient tout le testament de Rose à sa fille. Ce testament renferme une leçon assez triste, il est vrai, mais qui, si elle se grave dans le cœur de Laure, lui deviendra un héritage d'une valeur incontestablement plus précieuse que les plus précieuses richesses.

“ X... , près X... , juillet 18...

“ Mademoiselle,

“ Madame votre mère m'a fait appeler à son lit de mort, il y a un mois environ. Elle était à l'hospice de X..., en proie à une maladie cruelle, qui la minait depuis longtemps et qui l'obligeait, après avoir épuisé toutes ses ressources, à venir se consumer et puis mourir sur un lit d'hôpital.

“ Votre mère était assurément coupable. Elle avait péché contre le ciel et en même temps contre votre père et contre vous. Mais elle a eu le bonheur de reconnaître son péché avant de mourir et de le pleurer amèrement. Elle en a demandé très humblement pardon à Dieu ; elle m'a chargé d'en demander pardon à votre père, qui lui a accordé ce pardon, et à vous aussi, mademoiselle, qui le lui aviez, j'en suis certain, et depuis longtemps, accordé. Quand elle se fut réconciliée à Dieu, et que je l'eus assurée que votre père lui avait

envoyé son pardon, elle vous donna alors, ne s'en trouvant plus indigne, sa bénédiction maternelle, et me chargea de vous dire : Que du jour où elle avait cessé d'être sincèrement chrétienne et de remplir les devoirs que la religion impose, elle avait cessé d'être heureuse ; que jamais vous ne pourriez vous faire une idée du dégoût, des angoisses, des déceptions, des tourments qu'elle a eus à subir en manquant à tous ses devoirs de chrétienne, d'épouse et de mère ; que le remords n'avait cessé un seul instant de déchirer son âme, et que cette pauvre âme n'a retrouvé encore un peu de paix que lorsqu'elle s'est sentie réconciliée avec Dieu. Elle a ajouté, et n'oubliez jamais ceci, mademoiselle : " Je souhaite que mon malheur soit le bonheur de ma fille ! Qu'instruite par cette terrible leçon que je lui donne, de mon lit de mort, elle se garde bien de suivre la voie si honteuse et si dure que j'ai moi-même suivie ; et si elle veut s'épargner cette honte, qu'elle apprenne à briser sa volonté et son orgueil par la fréquentation des sacrements de Jésus-Christ."

" Voilà ce que je suis chargée de vous dire de la part de votre pauvre mère. Et j'ajoute que c'est vous qui avez eu presque sa dernière pensée et le dernier battement de son cœur, comme vous avez été, après Dieu, sa plus grande consolation. Elle ignorait si vous viviez encore. Oh ! quel fut son bonheur lorsque, peu de jours avant sa mort, lui donnant lecture d'une lettre de votre père, je lui appris que vous étiez non seulement pleine de vie, mais une *sage enfant*. Son bonheur eût été bien plus grand sans doute si elle avait pu vous voir, vous serrer dans ses bras, recevoir vos soins. Mais non, l'expiation devait être entière, et je puis vous dire qu'il était impossible de la subir avec plus de résignation et d'amour.

" Gardez cette lettre, mademoiselle, et n'oubliez jamais cette parole que votre mère mourante m'a chargée de vous transmettre : " Que le chemin du bonheur n'est jamais celui par lequel on s'éloigne de Dieu."

" Que les malheurs de votre mère vous servent à devenir meilleure, comme vous y aideront ses prières dans la Patrie où vous la retrouverez un jour.

" Votre tout dévoué,

" L'abbé X..."

BLANCHE ANDRIEU.

Maximes.

L'homme le plus sage est celui qui considère la fin.

L'homme expérimenté augmente son savoir ; l'homme trop confiant augmente son erreur.

Monographies.

FRAGMENTS

POUR LES

VEILLÉES EN FAMILLE.

LE

LIVRE DE FAMILLE

OU

LIVRE DE RAISON.



MONSIEUR Charles de RIBBE, écrivain catholique, s'efforce à faire renaître en France l'excellente coutume d'autrefois, qui consistait à relater les principaux faits sociaux dans les annales du foyer domestique.

Pour mieux arriver à cette fin, il vient de publier un Livre, chez A. Mame, de Tours,—éditeur que le monde entier connaît par les services que cette importante librairie a rendu à la cause de la religion et des principes sociaux,—qui résume tout ce que les monuments de la sagesse des aïeux renferment de plus utile à connaître pour la tenue d'un semblable registre de la famille (1).

Le savant auteur trace le plan, le programme, la méthode, les formules, les exemples à suivre, et tout ce qui doit présider à la direction, à la tradition et à la vie des familles.

Dans l'étude qu'il a faite de ces vénérables annales, il dit :

" Le seizième siècle m'a particulièrement intéressé, à cause des rapports de ressemblance qui existent entre cette époque et la nôtre. La France fut à deux doigts de sa perte. Quels furent les principaux auteurs de son salut, sinon une multitude de bons pères de famille et de mères modèles, qui firent de leurs foyers, comme on le disait alors, " autant de séminaires de " vertus ! "

Entendez, dit-il, un testament du 15 novembre 1587 :

" Dans le plus malheureux des siècles, au milieu de la corruption et de la déprava-

(1) Voir l'Album des Familles du 1er Octobre dernier, page 476.

"tion des mœurs, j'ai, autant que j'ai pu, conservé mon intégrité.

"J'ai regardé ma femme comme un autre moi-même. J'ai eu peu de faiblesse pour mes enfans : j'ai respecté l'humanité dans mes domestiques.

"Dans ma vie privée, le bien public a été ma plus chère occupation. Je l'ai mis avant tout, bien convaincu que le parti le meilleur et le plus sûr est de tout rapporter au bien général.

"J'ai éprouvé et j'ai toujours vu que la justice rendue à tout le monde indistinctement, avec franchise et impartialité, était le moyen le plus sûr de contenir les audacieux, même les plus scélérats, et de leur fermer la bouche."

Combien de familles, en ces temps de guerres civiles et religieuses trouvèrent la paix en appliquant ce programme ! Elles travaillaient à se préserver de la corruption du dehors, et, par-dessus tout, elles s'efforçaient de défendre contre elle une jeunesse entraînée par l'esprit du mal.

L'auteur nous présente un autre témoignage, celui d'un marchand nommé Toussaint M..., vivant au dix-huitième siècle :

"Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Que la très sainte et très adorable Trinité soit bénie et glorifiée dans tous les siècles. Amen.

"C'est pour donner à mes enfans et à ceux qui viendront après moy la connaissance d'où je suis sorti que je laisse ce Mémoire ou Livre de raison

"Je suis né à Cuers, près Toulon, le 19 décembre 1696, de parens chrétiens. Mon père, Jacques M..., étoit marchand, de la même profession que son père, et très honnête homme, aimé et estimé dans le pais. Ma mère, mademoiselle Victoire C..., étoit fille et sœur des constructeurs des vaisseaux du Roy de Toulon ; c'étoit une femme accomplie pour élever ses enfans dans la crainte de Dieu et leur donner une éducation convenable à son état, charitable envers les pauvres.

"Nous eûmes le malheur de les perdre l'un et l'autre dans deux mois, laissant quatre fils et six filles. J'étois le cadet des quatre garçons, je n'avois alors que douze ans. Nous héritâmes d'un bien fort modique..."

Rien de plus simple que cette généalogie ; mais tout y est précis, tout y met en relief les vertus, les qualités maîtresses que Toussaint M... place, le plus haut dans son culte filial.

Parlant de lui-même, Toussaint M... ajoute :

"J'étois, moy Toussaint M..., le quatrième. J'avois de dix-neuf à vingt ans lors que je vins dans cette ville d'Aix pour y faire le commerce que j'ay continué jusques au jour d'huy. J'eus alors le bonheur de tomber entre les mains d'un directeur

"sage et éclairé, prêtre de l'Oratoire, et j'y ressentis un bien inappréciable à être conduit par un si saint homme. Je n'ay jamais perdu de vue les salutaires avis que j'en ay reçus... Je l'avoue, j'ai commis depuis lors bien des fautes ; mais elles n'ont jamais porté tort qu'à mes intérêts. Je ne me souviens pas d'avoir causé préjudice à mon prochain, et je serois prêt à rendre, si je me rappelois la moindre chose.

"J'entray en apprentissage chez messieurs R... et D..., et j'y restay jusqu'après l'année de la peste (1720). Je fus alors associé à la maison.

"Dans la même année, je me mariay, et j'épousay mademoiselle Madeleine E..., de laquelle j'ay eu neuf enfans..."

Toussaint M... nous fait connaître les accroissemens successifs de son commerce ; il en remercie la Providence, qui lui permet d'élever une nombreuse famille et de lui assurer le pain matériel en ce monde ; et les formules qu'il emploie nous le montre si pénétré de cet esprit que le nom même de Dieu se place toujours spontanément sous sa plume. Il ne parle de ses gains, par exemple, que pour dire : *"Profits qu'il a plu à Dieu de me donner."*

Voici l'admirable testament religieux qui termine son Livre de raison. Il s'agit ici du pain spirituel, du principe de vie morale, dont il veut assurer à ses enfans l'héritage.

"Je recommande à mes héritiers d'avoir toujours Dieu en vue dans tout ce qu'il feront et de tout rapporter à sa plus grande gloire. Qu'ils apprennent que c'est de lui que nous tenons tout ; car, de nous-mêmes, nous ne sommes capables que de commettre le péché. C'est lui qui bénit et fait prospérer nos entreprises. Nous serons toujours heureux si nous observons sa sainte loi et gardons ses commandemens ; et, si nous faisons le contraire, toute sorte de malheurs et de misères viendront fondre sur nous, qui nous conduiront à la mort et à la mort éternelle.

"Pour éviter ces malheurs, mes enfans, mettez-vous en état de fréquenter les sacremens ; pratiquez toutes les vertus et surtout la charité envers le prochain. Soulagez les pauvres, si vous voulez que Dieu vous fasse miséricorde ; faites toujours l'aumône, que vous ayez peu ou beaucoup ; vous ne donnerez que ce que Dieu vous aura donné le premier.

"Vivez en honnêtes gens. Que la droiture et la justice soient les règles de votre état et de votre conduite.

"Vous serez malheureux si vous ne réfléchissez pas sur vos devoirs, et si vous venez à mépriser ce que l'amour et la tendresse d'un père me portoit à vous mettre devant les yeux.

"Je désire que Dieu vous donne une épouse selon son cœur, avec laquelle vous viviez chrétiennement, afin que Dieu

“ sanctifie les enfans que vous aurez de votre mariage.

“ Ne soyez jamais prévenus de vous-mêmes ; et que l'esprit d'orgueil ne s'empare jamais ni de votre esprit ni de votre cœur. C'est l'orgueil qui a perdu les anges, c'est luy qui perd les hommes. Vous devez le regarder comme chose abominable ; pour ne pas tomber dans ce malheur, pratiquez l'humilité et la prière. Dieu donne ses grâces à ceux qui les lui demandent avec foy, espérance et persévérance.

“ Ne causez aucun scandale à votre prochain ; Dieu maudit celui qui le donne.

“ Ayez toujours la mort et le jour du jugement devant les yeux, pour ne pas pécher et faire des fruits de pénitence.”

Le père vient d'achever tout ce qu'il avait à faire en ce monde ; et maintenant il peut mourir avec un cœur tranquille : même dans la mort, il continuera à vivre pour ses enfans. Entendez celui d'entre eux qui, le premier par l'âge, le remplace au foyer et continue son Livre de raison.

“ Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Que la très sainte et très adorable Trinité soit glorifiée dans tous les siècles. Ainsi-soit-il.

“ Moy, Joseph M., fils de feu Toussaint M., voulant laisser à mes enfans et désirant leur inculquer les principes de religion dont mon père a toujours eu soin de m'entretenir dans l'âge même le plus tendre, je les exhorte à méditer sans cesse les brièves instructions qu'il m'a laissées écrites cy-devant de sa propre main et à mettre à profit les avis qu'il me donne. Qu'ils prennent l'idée la plus avantageuse de ce grand homme.

“ Le dernier de tous ses frères, avec un legs modique, il vint s'établir à Aix, et il y entreprit le commerce de la draperie. Sa sagesse, sa probité, lui ont acquis la plus grande réputation, et c'est là sûrement ce qu'il pouvoit me laisser de plus précieux. Il aimoit les pauvres, il pratiquoit exactement tous les devoirs du christianisme. Il étoit pour moy le plus cher de tous les pères. Les soins qu'il a pris de mon éducation me rendront doublement criminel devant Dieu et devant les hommes, si je néglige et ne mets pas à profit, non seulement ses leçons, mais encore ses exemples journaliers de piété, d'austérité, d'affabilité, de désintéressement et d'assiduité dans les affaires de son état et de son domestique.

“ Le Seigneur récompensa ses mérites. Il mourut en odeur de sainteté, regretté universellement et surtout des pauvres. Le souvenir d'un si tendre père sera éternellement présent à ma mémoire ; et quoique, dans les deux dernières de sa vie, il fût devenu un membre inutile, attendu ses infirmités, qui n'étoient cependant point douloureuses pour luy, j'aurois souhaité que la Providence me l'eût laissé encore un

“ bon nombre d'années. C'étoit pour moy une relique, et je n'ay véritablement reconnu de vide dans ma famille que du moment qu'il a cessé d'être...”

A de tels accents, à des textes si éloquents, on ne saurait y ajouter rien de plus.

Mais laissons la vieille France et voyons avec quel esprit religieux et quelle netteté de pensée et d'expression on écrivait au Canada, autrefois, les Livres de raison.

II

M. PIERRE BOUCHER,

ANCIEN GOUVERNEUR DES TROIS RIVIÈRES.

On aimera à retrouver, dans les écrits qui vont suivre, cette grandeur et cette simplicité d'âme qui faisaient le fond du caractère de nos ancêtres canadiens, qualités nées de leur foi et qui leur ont rendu possible l'établissement solide de notre petit peuple, en dépit des difficultés que des hommes moins fortement trempés auraient déclarées dès l'abord insurmontables.

Empruntant la plume du Dr. J. C. TACHÉ, nous insérons de suite la courte notice biographique qui suit :

“ Pierre Boucher arriva à Québec en 1635, il était âgé d'environ 13 ans ; il avait suivi son père qu'accompagnait aussi Gaspard et Marin Boucher frères de Pierre et Marie sa sœur. Marie Boucher, demeura à Québec et Gaspard alla plus tard s'établir à Trois-Rivières, Marie Boucher se maria en 1645 à Etienne de Lafond, à Québec.

“ En 1639, c'est-à-dire à l'âge d'environ 17 ans, il fut envoyé aux Hurons pour apprendre la langue et devenir interprète : on choisissait pour entrer dans ce corps distingué des interprètes les hommes les plus intelligents et les plus recommandables, dont plusieurs furent dans la suite ennoblis par le Roi de France. Pierre Boucher demeura deux ans aux Hurons. A son retour en 1641, il entra dans la garnison de Québec d'abord comme simple soldat, puis il fut fait caporal, puis sergent, en demeurant toujours interprète : pendant les sept années qu'il demeura dans les cadres de la petite armée régulière du Canada il se distingua à diverses reprises dans des combats soutenus contre des forces iroquoises toujours de beaucoup supérieures en nombre. En 1648 il fut envoyé à Trois-Rivières comme commis aux magasins de l'état où il devint bientôt commis en chef. En 1651, il fut nommé capitaine des habitants des Trois-Rivières, avec mission d'exercer les milices au maniement des armes et de fortifier le bourg de Trois-Rivières. En 1658, il fut, en addition à ses fonctions militaires, appelé à exercer la charge de lieutenant civil et criminel.

“ Ce fut à cette époque que M. de la Poterie, alors gouverneur de Trois-Rivières, de-

vant descendre à Québec pour y traiter des affaires de son gouvernement, donna à M. Boucher mission de commander en son absence. Le nouveau commandant n'avait sous lui que 46 hommes en état de porter les armes, il fut attaqué par 600 Iroquois, en 1653, qui brûlèrent quelques maisons en dehors du bourg, puis se ruèrent sur les faibles fortifications de la place. Les canadiens se défendirent si vaillamment, et les dispositions prises par leur commandant étaient si bien calculées qu'après un court combat, qui coûta la vie à plusieurs iroquois, ceux-ci demandèrent à traiter avec M. Boucher ; il se fit remettre les prisonniers fait ailleurs par les Iroquois, au nombre desquels était le Père Poncef, puis il se rendit à Québec pour faire ratifier le traité par M. de Lauzon. Celui-ci félicita M. Boucher, lui dit que la colonie venait de recevoir de sa main un service éminent et le nomma Gouverneur de Trois-Rivières.

“ En 1661, M. Boucher fut envoyé en France par M. d'Avangour pour y faire connaître la situation de la colonie, exposée sans cesse aux incursions des iroquois et à peine défendue par quelques soldats et le peu de colons, dont l'intrepidité vraiment héroïque ne pouvait cependant pas toujours suppléer au nombre.

“ Ce fut pendant ce voyage que M. Boucher reçut du Grand Monarque ses lettres de noblesse. Il revint au Canada avec un bataillon de 100 soldats et 200 nouveaux colons. Il reprit, au retour, son poste de Gouverneur de Trois-Rivières : en 1667 il se démit de sa charge et en 1668 il alla établir sa seigneurie de Boucherville.

“ M. Boucher était marié à Jeanne Crovier dont il eut quinze enfants, neuf fils et six filles : deux de ses fils se sont fait prêtres et une de ses filles est entrée en religion aux Ursulines de Québec, où elle portait le nom de Mère Saint-Pierre.

“ Les familles Boucher de Boucherville, Boucher de Grosbois, Boucher de Grandpré, Boucher de Niverville, Boucher de Montbrun, Boucher de Laperrière, Boucher de Labryère, Boucher de LaBroquerie, Boucher de Montarville, Boucher de Montzambert, et Verohères de Boucherville sont nés de l'ancien gouverneur des Trois-Rivières ou de sa descendance directe.

“ Sans parler des alliances contractées par les présentes générations, la nombreuse postérité du *Grand Père Boucher*, (c'est ainsi qu'il est désigné dans plusieurs documents du temps) est alliée, par les femmes, à un très grand nombre des anciennes familles du pays, notamment aux familles Crevier, Sabrevois de Bleury, Legardeur de Tilly, DeMuy, Gauthier de Varennes, du Pads, Pommerau, Denis de la Ronde, Rainbeau de St. Blain, Picaudy de Contrecoeur, Dufrost de la Jemmerais, de Pierreville, Frémont, Perault de Linière, Taillandier, Noyel de Fleurimont, St. Luc de la Corne, Chaastegros de Léry et Hertel de Rouville.

“ Les personnes qui s'occupent de notre histoire intime savent qu'il se fait actuellement un très grand travail de recherches, par M. l'abbé Tanguay, dont le résultat sera de donner au pays l'arbre généalogique complet de la famille canadienne. Plus nous saurons ce qu'étaient nos religieux ancêtres, plus nous les étudierons dans le peu d'écrits qu'ils ont laissés et surtout dans les actes nombreux et glorieux qu'ils ont accomplis, plus nous serons attachés au maintien de l'héritage national qu'ils nous ont légué. Ils le savaient bien, eux, et ne l'oublions pas, nous, ce qui fait l'homme, ce qui fait la famille, ce qui fait l'état tels que l'homme, la famille et l'état devraient être, c'est la foi religieuse ; selon que la croyance sera forte et que les doctrines qui en sont le sujet seront vraies, un peuple sera plus ou moins bon, il résulte qu'un peuple ne peut atteindre l'excellence à laquelle il lui est possible d'arriver, sans être profondément et pratiquement catholique ! Malheureusement, cela ne s'est vu que chez certaines nations et seulement pour un temps : cela ne se voit guère de nos jours, aussi examinons comme le monde des peuples est secouru de toutes parts et de toutes façons.”

Voyons, maintenant, les détails de la vie intime du vénérable M. Boucher, et les conseils paternels qu'il donne à sa valeureuse et noble famille.

RAISONS

QUI M'OBLIGENT A ÉTABLIR MA SEIGNEURIE DE BOUCHERVILLE.

Première Raison.

“ C'est pour avoir un lieu dans ce pays consacré à Dieu, où les gens de bien puissent vivre en repos et les habitants faire profession d'être à Dieu d'une façon toute particulière :—ainsi, toute personne scandaleuse n'a que faire de se présenter pour y venir habiter si elle ne veut changer de vie, ou elle doit s'attendre à en être bien tôt chassée.

Deuxième Raison.

“ C'est pour vivre plus retiré et débarrassé du fracas du monde, qui ne sert qu'à nous désoccuper de Dieu et nous occuper de la bagatelle ; et aussi, pour avoir plus de commodité de travailler à l'affaire de mon salut et à celui de ma famille.

Troisième Raison.

“ C'est pour amasser quelque petit bien par les voies les plus légitimes qui puissent se trouver, afin de faire subsister ma famille, pour instruire mes enfants en la ver-

“ tu, la vie civile et les sciences nécessaires
 “ à l'état où Dieu les appellera ; et ensuite
 “ les pourvoir chacun dans la condition où
 “ il plaira au Seigneur.

Quatrième Raison.

“ Comme c'est un bien fort avantageux
 “ tant pour les grains que pour les nourri-
 “ tures, et que ce serait dommage qu'il de-
 “ meurât inutile, ou que cela est capable de
 “ mettre bien des pauvres gens à leur aise,
 “ ce qui ne se peut faire si quelqu'un ne com-
 “ mence,—cette terre m'appartenant, je crois
 “ que Dieu demande de moy que j'aïlle au
 “ plus tôt l'establir. Ce qui me confirme
 “ dans cette pensée, c'est la connaissance que
 “ j'ay que cela sera utile au public et au par-
 “ ticulier.

Cinquième Raison.

“ C'est qu'il me semble que j'auray plus
 “ de moyens de faire du bien au prochain et
 “ d'assister les pauvres, que dans le poste où
 “ je suis (1), où mes revenus ne suffisent pas
 “ pour faire ce que je voudrais, ayant d'ail-
 “ leurs une grosse famille (2) ;—ce qui fait
 “ que je n'ay à présent presque que le désir
 “ et la bonne volonté. Peut-être que dans
 “ la suite me trouverai-je en état d'exécuter
 “ les sentiments que Dieu me donne conformé-
 “ ment à ce que j'ai vu pratiquer autre-
 “ fois à un grand homme de bien ; ce que je
 “ ne pourrais faire, demeurant ici.

“ Pour y réussir, je prie notre Dieu, par
 “ le mérite et l'intercession de son fidèle ser-
 “ viteur le R. P. de Brebeuf (3), de m'en
 “ faciliter l'établissement, si c'est pour sa
 “ gloire et le salut de mon âme et celui de
 “ toute ma famille : sinon, qu'il ne permette
 “ pas que j'en vienne à bout, ne voulant rien
 “ que sa sainte volonté.

“ Je mets cecy par écrit, afin que si Dieu
 “ permet que je réussisse, le relisant, je me
 “ souviendré de ce à quoy je me suis engagé ;
 “ afin aussy que mes successeurs sachent mes
 “ intentions. Je les prie de continuer dans
 “ la même volonté, si ce n'est qu'ils voulus-
 “ sent enrichir par dessus moy, faisant quel-
 “ que chose plus à la gloire de Dieu : c'est
 “ en quoy ils me peuvent le plus obliger, ne
 “ leur demandant pour toute reconnaissance
 “ que Dieu soit servy et glorifié d'une façon
 “ toute particulière dans cette Seigneurie,
 “ comme en étant le maître. C'est mon in-
 “ tention ; je le prie de tout mon cœur qu'il
 “ veuille bien l'agréer s'il lui plaît. Ainsi
 “ soit-il.”

BOUCHER.

(1) Gouverneur aux Trois-Rivières en 1667.

(2) Il avait 8 enfants en 1667.

(3) On avait autrefois une très grande confiance
 en l'intercession du Père de Brebeuf, brûlé vif par
 les Iroquois aux missions huronnes : les mémoires
 du temps font souvent mention d'actes semblables
 d'invocation privée.

III

ADIEUX

DU

GRAND PÈRE BOUCHER.

SES DERNIÈRES VOLONTÉS.

†

“ Au nom du Père, du Fils et du Saint-
 Esprit.

“ Je donne mon âme à Dieu, mon corps à
 “ la terre. Je veux mourir dans la foi et
 “ religion Catholique, Apostolique et Ro-
 “ maine. Je laisse le peu de bien que j'ai à
 “ mes enfants pauvres, auxquels je recom-
 “ mande ;—premièrement,—de prier Dieu
 “ pour le repos de mon âme ; 2o. d'avoir
 “ soin de payer ce qui se trouvera être dû
 “ lorsque je mourrai ; 3o. d'aimer et hono-
 “ rer leur bonne mère, de ne la chagriner en
 “ rien, la supporter et défendre contre tous
 “ ceux qui voudraient lui faire de la peine.
 “ Enfin, rendez-lui les devoirs de bons en-
 “ fants et assurez-vous que Dieu vous en ré-
 “ compensera. 4o. Je vous recommande la
 “ paix, l'union et la concorde entre vous, et
 “ que l'intérêt ne soit jamais capable de met-
 “ tre la moindre division entre vous. Ne
 “ vous amusez pas à écouter les rapports qui
 “ vous seront faits de vos frères et sœurs.
 “ Aimez-vous les uns et les autres, le tout
 “ dans la vue de Dieu, vous souvenant qu'il
 “ faudra tous faire ce que je fais, c'est-à-dire,
 “ mourir et paraître devant Dieu, pour y
 “ rendre compte de vos actions ; ne faites
 “ donc rien dont vous ayez sujet de vous re-
 “ pentir.

“ Je ne vous laisse pas grand bien, mais
 “ le peu que je vous laisse est très bien ac-
 “ quis. J'ai fait ce que j'ai pu pour vous en
 “ laisser davantage, je n'ai rien négligé pour
 “ cela, n'ayant fait aucune folle dépense,
 “ vous le savez tous ; mais Dieu, qui est le
 “ maître, ne m'en a pas voulu donner davan-
 “ tage. Je vous laisse bien des personnes
 “ de rang, de distinction, et d'honnêtes gens
 “ pour amis ; je ne vous laisse aucun enne-
 “ mi de ma part, que je sache. J'ai fait ce
 “ que j'ai pu pour vivre sans reproche, tâchez
 “ d'en faire de même. Obligez autant que
 “ vous pourrez tout le monde et ne désobli-
 “ gez personne, pourvu que Dieu n'y soit
 “ point offensé. Ayez toujours, mes chers
 “ enfants, la crainte du Seigneur devant les
 “ yeux et l'aimés de tout votre cœur.

“ C'est à vous, *Ma chère Femme*, que je
 “ parle à présent.

“ Continuez d'aimer vos enfants, mais ai-

“mez-les également, comme j'ai fait pour en
 “tretenir la paix et la concorde entr'eux. Ce
 “n'est pas que ceux qui nous témoignent le
 “plus d'amour, et qui ont plus de respect,
 “sans intérêt, ne méritent que nous les ai-
 “mions davantage, mais il ne faut pas que
 “cela paraisse aux yeux des autres : par
 “ce que ceux qui font moins leur devoir envers
 “nous, sont les moins vertueux et par consé-
 “quent plus capables de troubler la paix.
 “Demandez en particulier à Dieu qu'il re-
 “compense ceux qui vous portent le plus de
 “respect, et faites ce que vous pourrez en
 “secret pour le reconnaître. Priez et faites
 “prier pour ma pauvre âme. Vous savez
 “combien je vous ai aimée, et tous vos pa-
 “rents pour l'amour de vous. En écrivant
 “ceci je m'examine sur le temps que nous
 “avons vécu ensemble, mais ma conscience
 “ne me reproche rien, si ce n'est de vous
 “avoir trop aimée ; — mais en cela je n'y
 “vois pas de mal, grâce au Seigneur.

“*A Monsieur de Muy.* — Je vous prie,
 “Monsieur, comme un homme d'esprit, de
 “vouloir bien contribuer à maintenir la fa-
 “mille en bonne intelligence. Vous savez,
 “Monsieur, que vous m'avez souvent dit,
 “que vous vouliez vivre et mourir mon ami.
 “et que vous m'en donneriez des preuves
 “dans toutes les rencontres. En voici une
 “occasion. Je sais qu'il n'appartient qu'à
 “une âme aussi généreuse que la vôtre, de
 “servir un ami après la mort : c'est quelque
 “chose de grand, puisque c'est le servir sans
 “intérêt. C'est ce que j'attends de votre
 “générosité, et je meurs dans cette confiance
 “que vous travaillerez de tout votre pouvoir
 “à maintenir tous vos beaux-frères et belles-
 “sœurs dans l'union, et que vous ferez tout
 “votre possible pour qu'il n'y ait aucune
 “brouillerie entr'eux. Je leur ordonne d'a-
 “voir beaucoup de confiance en vous et de
 “déférence pour vos sentiments.

“*A Tous en général.* — Je vous parle à tous,
 “mes chers enfants. Voulez-vous que Dieu
 “vous bénisse ? Tenez-vous en paix les uns
 “avec les autres, et que l'intérêt ne soit pas
 “capable de vous désunir : ce qui pourrait
 “arriver dans le partage du peu de bien que
 “je vous laisse. C'est si peu de chose que
 “cela n'en vaut pas la peine, mais si par
 “malheur, ce que je ne crois pas, il arrivait
 “quelque difficulté entre vous, prenez deux
 “ou trois personnes de vos amis, des plus
 “gens de bien, et leur remettez tous vos in-
 “térêts entre les mains et passez-en par où
 “ils jugeront à propos vous souvenant
 “qu'un méchant accord vaut mieux qu'un
 “bon procès. Souvenez-vous encore que le
 “meilleur moyen d'entretenir la paix, c'est
 “de conserver la crainte de Dieu. Ayez

“confiance en sa bonté et il vous donnera ce
 “qui vous est nécessaire. Faites du bien à
 “tout le monde pour l'amour de lui ; ne
 “faites de mal à personne ; autant que vous
 “le pourrez. C'est Dieu qui m'a donné le
 “peu de bien que je vous laisse ; il m'en a
 “assez donné pour vivre honorablement avec
 “les honnêtes gens : il vous en donnera aussi
 “autant qu'il vous sera nécessaire et à vos
 “enfants ; je l'en prierai de tout mon cœur,
 “s'il me fait miséricorde, comme je l'espère
 “de sa bonté. Faites réflexion qu'il y a
 “bien des personnes qui se fatiguent, jour
 “et nuit, pour amasser du bien pour des
 “gens qui se moquent d'eux, après la mort.
 “Il faut faire ce que l'on peut pour amas-
 “ser : ne négliger aucune occasion ; mais
 “que ce soit toujours sans préjudice de no-
 “tre conscience et de notre honneur. Plus
 “tôt vivre pauvre, plutôt mourir, que de
 “rien faire contre l'ordre de Dieu. Si vous
 “vivez dans sa crainte, il aura soin de vous.

“Fuyez toutes sortes de débauches et fai-
 “tes en sorte que vos enfants ne le soient
 “pas. Souvenez-vous de cette parole du
 “Sauveur : — “La vie est courte, mais l'é-
 “ternité ne finira jamais.” Je ne m'étends
 “pas davantage, vous êtes assez instruits de
 “vos obligations de chrétiens ; mettez en
 “pratique ce que vous savez et vous serez
 “sauvés. Soyez charitables et aumôniers
 “autant que vous le pourrez. Faites-vous
 “le plus d'amis qu'il vous sera possible.
 “mais préférez toujours les gens de bien.
 “parce que les personnes qui vivent dans la
 “crainte de Dieu vous peuvent beaucoup
 “servir par leurs prières, conseils et bons
 “exemples, au lieu que les libertins font
 “tout le contraire ; il ne s'y faut même fier
 “que de bonne sorte. Il arrive souvent que
 “l'intérêt et la défiance fait qu'ils n'agissent
 “pas sincèrement avec vous, et qu'ils vous
 “disent souvent le contraire de ce qu'ils
 “pensent. Il faut avoir la simplicité de la
 “colombe, mais en même temps la prudence
 “du serpent. Il est rare d'en trouver un
 “avec qui on puisse agir à cœur ouvert, à
 “moins qu'il ne soit véritablement vertueux,
 “pour lors, vous pouvez lui ouvrir votre
 “cœur, sans crainte d'être trompé. Mais
 “prenez garde qu'il y a bien des hypocrites,
 “qui sont mal-aisés à connaître. Tout ami
 “intéressé, il ne faut pas s'y fier. On peut
 “pourtant quelquefois s'en servir dans la
 “grande nécessité, mais toujours avec la
 “défiance, sans toutefois le faire paraître.

“Lisez le plus que vous pourrez de bons
 “livres, et quand vous en trouverez qui vous
 “donnent de bonnes instructions pour l'état
 “où Dieu vous a mis, ne vous contentez pas
 “de les lire une fois, mais tâchez de les pos-
 “séder. Ceux que Dieu a appelés dans
 “l'état du mariage pourront lire la *Famille
 “Sainte* par le P. Cordier, Jésuite, les *Con-
 “seils de la Sagesse* et autres semblables.

“Adieu donc, mes pauvres enfants pour
 “un peu de temps, parce que j'espère que

" nous nous reverrons dans le Paradis, pour louer Dieu pendant toute l'éternité, sans jamais être séparés. C'est là où nous nous entretiendrons cœur à cœur, c'est pour cela que je conjure ceux qui ressentiront quelque affliction de notre séparation, de faire réflexion que ce n'est que pour peu de temps, et que nous nous réunirons bientôt ; d'ailleurs que ne vous étant plus utile à rien, il ne se faut pas tant attliger ; la perte n'est pas grande. De plus, vous savez qu'il se faut tous séparer. Ainsi je vous dis *Adieu*, comme celui qui s'en va devant vous attendre. Priez Dieu pour moy, je le feray pour vous. Comme je ne sçais quand je mourray, ni la manière, et que j'ignore si j'auray le temps de vous parler, c'est pour cela que je le fais icy de crainte de ne pouvoir le faire dans ce temps-là

* *

" Je commence par vous, *Ma chère Femme*, je vous dis *Adieu*. Souvenez-vous combien je vous ai aimée. Priez Dieu pour moy et soyez à vous préparer à la mort. Vous êtes âgée et par conséquent ne pouvez pas tarder à me suivre. D'ailleurs, il ne faut pas se laisser surprendre. Réparez par vos bons exemples les mauvais que j'ay donnés.

* *

" Et vous, mon *Fils de Boucherville*, je vous dis *adieu*. Ne vous affligez pas de notre séparation. Je dis aussi *adieu* à votre femme et à vos enfants. Priez tous le Seigneur pour moy, je le ferai pour vous. Je vous recommande trois choses : 1o. de vivre dans la crainte de Dieu ; 2o. de continuer à y élever vos enfants ; 3o. de vivre en homme d'honneur, et que rien ne paraisse en vous que d'honnête homme. Vivez en paix avec vos frères et sœurs. Vous êtes l'aîné, agissez en père de famille, et que l'intérêt ne vous fasse jamais rompre avec eux. Souvenez-vous que Dieu a soin de ses serviteurs, mais surtout des pacifiques et des miséricordieux.

" Je vous donne ma bénédiction et à tous vos enfants que j'aime tendrement, comme aussy votre femme pour qui j'ai bien de la considération, et que je n'oublierai pas devant Dieu.

" Dites à votre *sœur de Varennes*, que je lui dis *adieu* et à tous ses enfants, que j'aime et que j'ai toujours aimés. Je leur donne et à elle ma bénédiction. Je les exhorte tous à vivre dans la crainte de Dieu, et de s'entr'aimer les uns les autres comme Dieu et la bienséance le demandent.

" Vous direz à votre *frère de Grandpré*, Major des Trois-Rivières, que je lui dis *adieu*, à sa femme, et à ses enfants ; qu'ils prient Dieu pour moi et qu'ils ne s'affligent

" pas de notre séparation, qui ne sera que pour un temps. La vie est courte. Je le conjure de travailler de tout son possible et d'employer son esprit et son crédit à maintenir la paix et l'union dans la famille. Je le prie de continuer à vivre dans la crainte de Dieu et en homme d'honneur, comme il a fait jusqu'à présent.

* *

" *Adieu*, mon *fils de Grosbois*. Vous savez combien je vous ai aimé, n'en soyez pas ingrat, mais priez Dieu pour moy en reconnaissance. Ne vous affligez pas de ce que je vous quitte ; Dieu le veut, et il est tems de partir. Je ne suis plus utile à personne en ce monde, j'y suis à charge aux autres et à moy-même. Je vous donne ma bénédiction, à votre femme et à vos enfants, à qui je dis aussi *adieu*. Vivez tous dans la crainte du Seigneur. Contribuez de tout votre pouvoir à conserver la paix entre vos frères et sœurs, que l'intérêt ne soit jamais cause de votre désunion.

* *

" Je dis *adieu* à ma *filie Le Gardeur*, à son mary et à tous ses enfants, auxquels je donne ma bénédiction. Vous ne devez pas douter, ma chère fille, que je n'aye bien de l'amitié pour vous. En reconnaissance, priez Dieu pour ma pauvre âme et engagez M. Le Gardeur de ma part à conserver la paix et l'union dans la famille. Qu'il se souviennne que—" bienheureux sont les pacifiques." La vie est courte et l'éternité bien longue, puisqu'elle n'a pas de fin. Servez bien Dieu, en remplissant fidèlement tous les devoirs de votre état.

* *

" *Adieu* ma *Fille de Muy* ; *adieu* à tous vos enfants, à qui je donne comme à vous ma bénédiction. Je prie de tout mon cœur le Seigneur qu'il vous donne tout ce qui est nécessaire en ce monde, et le Paradis en l'autre. Je demande la même grâce pour M. DeMuy. Priez Dieu pour moi qui vous aime tendrement.

* *

" Je prie de rechef M. DeMuy de se souvenir qu'il m'a promis d'accommoder tous les petits différends qui pourraient naître dans la famille. Souvenez-vous, Monsieur, que Dieu vous a donné de l'esprit et du talent pour cela ; de plus, vous êtes homme d'honneur et de parole, ce qui fait que je fonde beaucoup sur vous.

" Mandez à votre *Frère, le Curé de Saint-Joseph*, que je lui dis *adieu* ; qu'il se souviennne de moi au St. Autel, et que je lui

“ donne de tout mon cœur ma bénédiction.
 “ Il peut beaucoup contribuer à maintenir la
 “ paix et l’union dans la famille, qu’il y tra
 “ vaille : je l’en prie très-instamment.

* * *

“ *Adieu, mon cher fils de Montbrun ; adieu*
 “ à votre femme et à vos enfans. Je vous
 “ donne à tous ma bénédiction. Priez pour
 “ moy. Vous savez que je vous ay beaucoup
 “ aimés ; je sais que vous m’aimez récipro
 “ quement et que par conséquent vous aurez
 “ de la douleur de ma mort ; mais je vous
 “ conjure de ne vous point affliger : cela ne
 “ servirait qu’à intéresser votre santé. Sou
 “ gez que vous avez une famille qui a besoin
 “ de vous ; d’ailleurs vous ne perdez rien en
 “ me perdant. Je vous seray plus utile au
 “ près de Dieu, s’il me fait miséricorde,
 “ comme je l’espère de sa bonté.

* * *

“ *Adieu, mon cher fils de Laperrière. Je*
 “ sais combien vous m’aimez et que notre sé
 “ paration vous sera bien sensible, mais con
 “ solez-vous et dites bien souvent : Dieu l’a
 “ voulu de la sorte, que son saint nom soit
 “ béni ! Priez le Seigneur pour moy. Je ne
 “ vous en dis pas davantage, vous savez mes
 “ sentiments. Je vous donne ma bénédic
 “ tion, et je prie le Seigneur qu’il vous donno
 “ la sienne. Craignez Dieu et fuyez le pé
 “ ché.

* * *

“ *Adieu, ma fille de Sabrevois ; dites à M.*
 “ de Sabrevois que je luy dis *adieu* et à votre
 “ fille ; je vous donne ma bénédiction. Vi
 “ vez toujours dans la crainte de Dieu et
 “ l’horreur du péché. Priez le Seigneur
 “ pour moy, je le feray pour vous. Je con
 “ jure M. de Sabrevois de contribuer à con
 “ server la paix et l’union dans la famille.

* * *

“ *Adieu, ma chère fille Boucher. Je suis*
 “ fâché de vous laisser, sans que vous soyez
 “ pourvue. Vous savez que ce n’est pas
 “ ma faute, et qu’il n’a dépendu que de vous.
 “ Dieu aura soin de vous et vous servira de
 “ père. Vous avez votre mère, qui vous
 “ aime beaucoup. Priez Dieu pour moy, je
 “ le prieray pour vous. Je vous donne ma
 “ bénédiction et vous laisse sous la protection
 “ de la Sainte-Vierge.

“ *Mandez à votre frère Boucher, Prêtre*
 “ du Séminaire de Québec, que je lui dis
 “ *adieu* ; que je lui donne ma bénédiction ;
 “ qu’il prie Dieu pour moy, surtout au saint
 “ sacrifice de la Messe. Je ne lui donne
 “ aucune instruction, parce qu’il en sait as
 “ sez et plus que moi. Qu’il continue comme

“ il a commencé, et qu’il contribue à faire
 “ régner la paix et l’union dans la famille.

* * *

“ *Adieu, mon fils de Niverville. Je vous*
 “ donne ma bénédiction. Ayez bien soin de
 “ votre mère, qui vous a tant aimé et qui
 “ vous aime encore tendrement.

* * *

“ *Adieu ma chère fille de St. Pierre, adieu*
 “ *ma chère enfant. Je vous donne ma béné*
 “ *diction. Priez Dieu pour moi et ne vous*
 “ *affligez pas quand on vous portera la nou*
 “ *velle de ma mort : au contraire réjouissez*
 “ *vous de ce que Dieu m’a appelé à lui, et*
 “ *délivré par sa bonté des misères de cette*
 “ *vie. Je sais que cela vous sera difficile,*
 “ *parce que vous m’aimez trop et que d’ail*
 “ *leurs votre naturel tendre et affectueux*
 “ *vous cause bien de la peine dans de sem*
 “ *blables rencontres.*

“ Si vous m’avez aimé plus que vos frères
 “ et sœurs, j’ay aussi eu bien de la tendresse
 “ pour vous et j’en auray toute l’éternité.
 “ J’ay dessein de vous écrire une lettre par
 “ ticulière pour vous dire *adieu* ; votre at
 “ tachment pour moi mérite bien cela : je le
 “ feray à mon retour de Québec, si Dieu me
 “ fait la grâce de faire ce voyage. Je fais
 “ cecy d’avance de crainte d’estre surpris
 “ par la mort ; sachant bien que ce vous sera
 “ et à tous vos frères et sœurs, une consola
 “ tion, surtout à ceux qui ont plus de ten
 “ dresse pour moy, de voir que j’ay eu le
 “ soin de leur dire *adieu*, devant que de sor
 “ tir de ce monde.

“ En cas que je mourasse subitement, ou
 “ sans pouvoir parler je donne à *ma fille de*
 “ *St. Pierre*, mon reliquaire d’argent que je
 “ porte sur moy. Il y a bien des indulgen
 “ ces appliquées dessus, mais elles ne luy
 “ peuvent servir ; elle en pourra faire mettre
 “ d’autres. Comme c’est tout ce qui me reste
 “ à donner, et il est bien juste que je le
 “ donne à celle qui m’a tant témoigné d’affec
 “ tion, et qui a toujours eu pour moi un si
 “ tendre attachement, pendant que j’ai vécu
 “ en ce monde.

* * *

“ *Aux Autres.*—Je leur laisse le peu de
 “ bien que Dieu m’a donné, à condition tou
 “ tefois qu’ils prieront et feront prier Dieu
 “ pour moi. Je leur demande à chacun des
 “ messes, sans compter les prières qu’ils fe
 “ ront : c’est bien la moindre chose qu’ils
 “ puissent faire pour le repos de mon âme.
 “ Je leur en demande autant pour leur mère
 “ à qui ils ont tant d’obligation.

“ Du 18 Août. (1)—J'ay cru devoir ajouter icy, que ma femme et moy avons fait un testament, lequel nous ne souhaitons pas qu'il soit ouvert qu'après la mort du dernier vivant, à moins qu'il ne survint quelque chose qui obligeât à l'ouvrir plus tôt, ou pour quelques raisons que nous n'avons pu prévoir. Mais quoiqu'il puisse arriver, qu'on n'y change absolument rien de nos intentions, qui sont de vous faire vivre en paix, et d'empêcher que vous ne plaidez les uns contre les autres.

“ Nous avons tâché d'y garder l'égalité en tout ; cependant s'il paraît que quelqu'un soit plus avantage, souvenez-vous que vous êtes tous frères et sœurs et qu'il ne se faut pas porter envie les uns aux autres. Ce n'a pas été notre intention d'en gratifier les uns plus que les autres, mais quand cela serait, nous avons droit de le faire, étant maîtres de notre bien.

“ Tout notre désir, en vous laissant ce que nous avons et que Dieu nous a donné, c'est que vous vous en serviez à la subsistance de vos familles et à entretenir la paix et l'union entre vous.

“ Je ne doute pas que si quelqu'un de vous la veut troubler, Dieu l'en punisse : je l'en prie et l'en prierai de tout mon cœur.

BOUCHER.”

Ce vénérable patriarche, seigneur de Boucherville, décéda sur ses terres le 19 avril 1717, à l'âge de 95 ans et en odeur de sainteté.

IV

Notre chapitre semblait achevé, lorsque nous avons reçu la pièce de poésie ci-dessous, qui vient ouvrir de nos jours, par une nouvelle impulsion, l'idée traditionnelle de nos aïeux. Espérons que cet exemple sera suivi, et que de ce germe fructifiera l'esprit conservateur de cette antique institution du Livre de raison ou mémorial domestique.

(1) Il n'y a point d'année. Ce pourrait être pourtant 1696.—J. V.

RECOMMANDATIONS.

A MON FILS.

Quand je ne serai plus, lorsqu'un sombre nuage
Aura couvert mes yeux, sur notre triste plage,
Quand je serai tombé sous la faux de la mort,
Quand mon dernier soupir aura fixé mon sort,
Quand je serai cloué dans cette noire tombe,
Où tout homme ici-bas, quand Dieu l'appelle, tombe,
Tu reliras, mon fils, tranquille et sans émoi,
Ces lignes que ma main trace aujourd'hui pour toi.
Sois fidèle au serment que tu fis au Baptême,
Il renferme les vœux de la Sagesse même ;
A l'ombre des replis de ce drapeau divin,
Ta course sera pure et ton trépas aerein.
Garde le souvenir des jours de ton enfance,
Tu sais combien j'aimais ta candide innocence !
Conserve-la, mon fils, c'est le plus beau joyau
Qu'on puisse retrouver aux portes du tombeau.
Offre à Dieu, chaque jour, une fervente flamme,
Il est ton Créateur, qu'il soit Roi de ton âme.
Si quelquefois tes pas deviennent chancelants,
Ranime ton courage, en ces mauvais moments.
Marche à pas assurés, malgré la nuit profonde,
A l'homme qui va droit, la vague n'est qu'une onde.
Celui qui conduit tout, qui nourrit les oiseaux,
Ne manquera jamais de remède à tes maux ;
Si tu veux que ton nom ne souille pas l'histoire,
Tu dois vivre et mourir aux sentiers de la gloire.
Sois toujours honnête homme et brave citoyen,
Voilà toute loi, tout le reste n'est rien.
Sur la terre, mon fils, tout est peine et misère,
Ce qui nous paraît beau n'est souvent que poussière.
Tous les biens d'ici-bas pour moi sont inconnus,
Je ne puis te léguer que courage et vertus.
Conserve ce trésor, jusqu'à ta dernière heure,
Tu le retrouveras dans la Sainte Demeure.

A. L. DESAULNIERS.

Trois-Rivières, 1er Novembre 1880.

Égoïsme.

La plupart des parents élèvent leurs enfants dans cette fausse idée que nous devons chercher dans la vie la plus grande somme de satisfactions. Dès leur enfance chacun s'empresse d'apporter son contingent à leur agrément ; on les dorlote, on les gâte, on les blâse. On s'ingénie à leur procurer mille plaisirs. On sème le plus qu'on peut des fleurs sous leurs pas, en cachant soigneusement les épines. On leur parle souvent des plaisirs, jamais des devoirs. Qu'arrive-t-il ? Ces enfants s'habituent en grandissant à ne penser qu'à eux-mêmes, et à faire concourir à leur satisfaction tous ceux qui les entourent ; en un mot ils deviennent égoïstes.

L'égoïsme, ce vice qui rétrécit le cœur, engendra à son tour la mollesse, détruit les plus nobles instincts : le courage qui fait affronter les obstacles, et l'esprit de sacrifice si nécessaire dans la société.

Collaboration.

[Pour l'Album des Familles.]

PRINCIPAUX GROUPES

DES

Canadiens-Français

AUX

ÉTATS-UNIS.

ÉMIGRATION des Canadiens-Français aux Etats-Unis a été la cause que plusieurs journaux ont exagéré, à dessein ou autrement, l'étendue des pertes ainsi causées au Canada par le départ de ceux qui ont émigré aux Etats-Unis depuis un quart de siècle.

Quelques-uns de ces journaux ont porté même à 800,000 habitants le chiffre de la population canadienne établie aux Etats-Unis! C'est une impossibilité matérielle, dirons-nous, que ni les statistiques vitales ni les autres règles qui caractérisent le mouvement ordinaire des populations ne sauraient démontrer.

D'après le recensement des Etats-Unis de 1870, il y avait à cette époque dans la République 412,000 *Canadiens*, tant du Haut que du Bas-Canada; mais comme l'origine de ces émigrés n'est pas indiquée, il est impossible de dire pour quel chiffre figurent nos compatriotes dans ce nombre. Dans tous les cas il est loin d'arriver à celui que l'on fixe si cavalièrement.

Nous trouvons dans le rapport du ministre de l'Agriculture du gouvernement fédéral du Canada, pour 1874, un Mémoire de M. l'abbé Gendreau, de Coocshire, qui avait été chargé de faire un voyage aux Etats-Unis pour étudier tout ce qui se rattache à l'émigration et au repatriement de nos compatriotes en ce pays.

D'après les recherches faites par Messire Gendreau, il appert que ceux qui vivent dans les Etats de l'Est des Etats-Unis ne se soucient pas d'acquérir des propriétés, gagnant leur vie dans les manufactures et aspirent à revenir au Canada. Ceux de l'Ouest cultivent la terre, et sont perdus pour le pays.

M. l'abbé Gendreau, avec beaucoup de difficultés, a réussi cependant à obtenir du cler-

gô et de quelques laïques importants le chiffre exact de la population française de certains centres, savoir :

Localités.	Etats.	Familles	Ames.
Biddeford	Maine . .	400	2,500
Lewiston	" . .	300	2,054
Waterville	" . .	300	1,500
Brunswick	" . .	150	850
Showheyan	" . .	90	450
Manchester	New H.	500	3,000
Nashua	" . .	255	1,250
Simcook	" . .	150	800
Concord	" . .	40	200
Claremont	" . .	100	500
Lebanon	" . .	75	400
Winooski Fall . .	Vermont	400	2,300
St. Albans	" . .	350	2,000
Burlington	" . .	300	1,500
Rutland	" . .	250	1,250
White River . . .	" . .	100	500
St. Johnsbury . .	" . .	200	1,000
Lowell	Massac .	500	3,500
Lawrence	" . .	400	2,000
Haverhill	" . .	200	900
Salem	" . .	250	1,300
Cambridge	" . .	150	700
Marlborough . . .	" . .	280	1,400
Worcester	" . .	600	3,000
Warren	" . .	200	1,000
West Holyston . .	" . .	150	650
Springfield	" . .	600	3,000
Chicopee	" . .	300	1,500
Holyoke	" . .	550	2,800
Webster	" . .	300	1,500
Fall River	" . .	740	4,000
Putnam	Connect.	300	1,600
Baltic	" . .	250	1,300
Jewett City	" . .	100	500
Providence	R. I.	100	500
Woonsocket	" . .	600	3,000
Pawtockett	" . .	200	1,100
Slatersville	" . .	150	800
Troy	New Y.	400	2,200
Albany	" . .	200	1,000
Cohoes	" . .	500	3,000

Le total ne s'élève pas à 70,000 âmes. M. Gendreau n'a pu se procurer les chiffres pour les autres localités; mais il est persuadé que le nombre ne dépasse pas 200,000 pour les Etats de l'Est. C'est dans cette partie de la République, ne l'oublions pas, que se trouve établie le gros de la population Canadienne des Etats-Unis.

D'après ce que nous lisons dans les comptes-rendus ou correspondances de personnes bien informées et établies aux Etats-Unis, nous ne croyons pas qu'il y ait, à l'heure qu'il est, plus de 300,000 habitants d'origine franco-canadienne qui soient répandus dans tout le territoire des Etats-Unis.

La lettre que vient de publier M. le Major Mallet, (22 Sept. 1880) sur l'émigration

des Canadiens aux Etats-Unis, démontre clairement que la soi-disant émigration des Canadiens aux Etats-Unis, est presque nulle, et que la masse des arrivants appartient plutôt aux diverses autres origines, ou est formée par l'émigration transatlantique qui passe aux Etats-Unis par le Canada.

Quoiqu'il en soit, nous commençons aujourd'hui la publication des renseignements que des écrivains zélés ont bien voulu nous transmettre au mois de juin dernier, pour publication. Depuis cette époque, le recensement des Etats-Unis a été fait, et nous avons pu constater l'exactitude avec laquelle on nous avait alors renseigné.

Dans l'exposé qui va suivre, on verra que nos compatriotes des Etats-Unis n'ont point dérogés, et qu'ils portent haut et ferme le drapeau de l'honneur national, à l'ombre duquel ils travaillent pour conserver intact et pur leur caractère national et la foi catholique dont ils sont les fidèles très dévoués.

Quant à l'éducation, — écrit le Rév. Messire Bédard, Curé de Fall River, — elle progresse sûrement. "Ainsi Fall River a ses écoles françaises, et même un couvent sur le même pied que ceux du Canada, où 15 religieuses de Jésus-Marie travaillent courageusement à notre gloire religieuse et nationale.

"Manchester, grâce au zèle de M. le curé Chevalier, va avoir les mêmes avantages.

"Woonsocket vise aux moyens d'atteindre le même but, et a déjà des écoles françaises florissantes.

"Worcester est doté dernièrement d'un couvent qui saura produire les mêmes résultats.

"Nashua a ses écoles françaises depuis longtemps.

"New-Bedford ne sera pas bien des années sans avoir un couvent Canadien.

"Voilà quelques-uns des centres canadiens qui ne manquent pas d'importance sous plus d'un rapport, et qui sont sans doute à l'unisson de plusieurs autres que je nomme pas ici."

Plus loin il ajoute :

"Respectons et aimons la langue anglaise pour le commerce, les voyages, etc., mais gardons au foyer domestique, et dans nos églises, notre langue maternelle, qui n'est pas à dédaigner."

S'élevant contre ceux qui seraient tentés de prôner l'inutilité de la langue française aux Etats-Unis, s'ils s'en trouvaient, il ajoute :

"En conservant notre idiome national tout en étudiant celui des autres peuples, on développera davantage l'intelligence des enfants, et par conséquent on a qu'à y gagner, tandis que dans l'autre cas on a qu'à y perdre."

Voyons, maintenant, les quelques détails qui suivent :

WORCESTER.

(ÉTAT DU MASSACHUSETT.)

Cette ville est le chef-lieu du comté de Worcester, le plus riche et le plus manufacturier dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Sa population est de 58,000 âmes, dont la moitié est catholique, l'élément d'origine irlandaise se trouvant en grande majorité.

Les catholiques ont élevé six beaux temples, plus deux chapelles, dont l'une au Collège de Ste. Croix, et l'autre au Couvent de Notre-Dame. Le collège est dirigé par les RR. PP. Jésuites, et c'est l'une des plus importantes institutions de ce genre aux Etats-Unis. Les Sœurs de Notre-Dame ont la direction du couvent de Notre-Dame, où 1,000 enfants reçoivent une éducation élémentaire. Les Sœurs de la Miséricorde ont la charge d'un Orphelinat et d'un Ouvroir.

La desserte des catholiques laisse bien peu à désirer à Worcester, et les églises sont remplies de fidèles à chaque office.

Une grande activité règne dans les fabriques et les usines de cette ville, qui est renommée par la grande variété de ses produits industriels et par l'esprit d'entreprise de ses capitalistes. On pourrait en dire autant de tout le comté, qui a su attirer les canadiens-français au nombre d'environ trente-cinq mille.

La population franco-canadienne de Worcester, qui était de 1,700 âmes lorsqu'elle fut formée en paroisse, en 1869, se compose aujourd'hui de six cent-cinquante familles, faisant un total de 3,500 âmes.

Sept cent cinquante enfants, de 5 à 15 ans, fréquentent l'école du Dimanche, et les sept huitièmes de ceux âgés de 10 ans et plus lisent le français et l'anglais. Ils recevront bientôt une éducation supérieure dans un Couvent dont la construction sera terminée en 1881, et qui sera sous la direction de six religieuses et des deux prêtres desservant l'église Notre-Dame. Cette église a déjà coûté vingt mille piastres et des travaux d'agrandissement qui seront terminés en 1881 porteront sa valeur à trente mille piastres.

La population franco-canadienne de Worcester renferme un grand nombre d'artisans bien habiles dans la mécanique et l'obécisterie, et dont le travail est très recherché et bien rémunéré : ce qui explique la stabilité et le succès remarquable de cette population dans tout ce qu'elle a entrepris.

Environ 300 canadiens de Worcester sont électeurs, de naissance ou par voie de naturalisation, et il y a tout lieu de croire que ce nombre sera doublé avant bien des années.

On peut juger du mouvement de la population par le fait que l'an dernier 30 mariages et 217 baptêmes ont été enregistrés à l'église Notre-Dame.

La paroisse de Notre-Dame compte dans

son sein plusieurs organisations qui rendent des services éminents aux Canadiens-français et font honneur à la ville de Worcester.

La *Société Saint-Jean-Baptiste*, fondée il y a douze ans, est très prospère et ses quatre cent vingt-cinq membres en reçoivent des grands bénéfices pécuniaires, dont la somme annuelle varie de trois à quatre mille piastres. Voici la liste des officiers en charge, au mois de juin dernier :

Président.—Edouard Lecours.

Vice-Présidents. { Léandro Verner,
 { Alfred Dupré.

Secrétaire-Archiviste.—Alox. Bolislo, Jr.

Secrétaire des Finances.—J. G. Vaudreuil.

Assist.-Secrét. des Finances.—X. Bissonnet.

Secrét.-Correspondant.—Euclide Phoenix.

Trésorier.—Narcisse Boulé.

Commiss.-Ordonnateur.—C. Toupin.

Directeurs.—Ls. Dumouchel, Moïse Allen, Joseph Lajoie, Ls. Lapierre, P. L. Paquette.

L'*Association Montcalm* a été fondée le 1er janvier 1877, dans un but d'instruction mutuelle. Elle compte cinquante membres actifs et vingt-cinq honoraires.

Au mois de juin dernier, les officiers de ce cercle littéraire étaient :

Président.—Félix J. Charbonneau.

Vice-Président.—Louis J. Rodier.

Secrét.-Archiviste.—Robert Jannery.

Secrét.-Correspondant.—Eugène Belisle.

Trésorier.—Emile Houle.

Bibliothécaire.—Eugène Lecours.

Com.-Ordonnateur.—Alfred Bouchard.

Directeurs.—Henry Lemay, Oswald Phoenix et Euclide Côté.

Les *Gardes Lafayette* est une organisation militaire, qui est en bonne voie de prospérité, et réhausse l'éclat des démonstrations publiques de l'endroit.

Le *Corps de Musique* (Worcester French Band) est une organisation excellente, et qui fait non seulement honneur à la petite ville de Worcester, mais elle est pardessus tout très utile aux associations franco-canadiennes de l'endroit, dans les fêtes patronales ou particulières.

La *Société Ste. Famille* est une institution pieuse et de bienfaisance tout à la fois. Comme l'admirable Société de Saint-Vincent de Paul, elle est chargée de porter secours aux pauvres familles indigentes du lieu. Elle accomplit cette sainte mission sans bruit et sans ostentation, au grand honneur de la charité chrétienne, et des Dames qui s'en occupent.

Voici le résultat de l'élection du bureau d'administration, qui a eu lieu dimanche, le 3 octobre :

Présidente.—Dame Alfred Chapleau.

Vice-Présidente.—Dame Olivier Benoit.

Secrétaire.—Dame Joseph Rodier.

Trésorière.—Dame J. O. Tougas.

Messagères.—Mesdames Charles Lecours, Paul Nault, Toussaint Tougas et Damase Lajoie.

Le *Club Jacques Cartier*, qui vient d'être formé, est une association dramatique et littéraire, qui déjà promet d'offrir une large part d'amusements aux séances littéraires qui ont fréquemment lieu dans l'endroit, chaque hiver.

Deux journaux français sont publiés à Worcester, ce qui indique le degré d'instruction que possède la population franco-canadienne.

On constate l'existence de plusieurs établissements industriels et de commerce dirigés et possédés par des Canadiens-Français ; deux pharmacies françaises, trois médecins et un grand nombre d'autres compatriotes employés dans les grandes maisons de commerce de l'endroit.

Un touriste, M. Morasse, publie dans ces notes de voyage ce qui suit :

".....A Worcester, je me cru en plein Canada français. A la gare du chemin de fer, on entend parler que le français, et je pus m'assurer de suite que, quoiqu'on en dise, le français est parlé fort correctement par la plupart de nos frères émigrés. Worcester est peuplé de Canadiens, qui y font une excellente figure, sous la direction énergique de M. le curé Primeau et des principaux Canadiens de l'endroit. Nos compatriotes sont unis et on trouve chez eux l'affabilité et les meilleures qualités du caractère français qu'ils ont conservé et conservent précieusement. Quel plaisir on y éprouve à venir serrer la main de ceux qui arrivent du pays ! Comme on les entoure, comme on les accablent de questions sur tout ce qui se passe au pays natal, comme on est heureux d'entendre parler des moindres choses qui touchent ce qu'on a laissé là-bas ! Le vieux mot est bien vrai : plus on s'éloigne de la patrie, plus on l'aime."

II

LEWISTON.

(ÉTAT DU MAINE.)

Le groupe de Canadiens établis ici,—nous écrit le Dr. L. J. Martel,—ne compte que quelques années d'existence.

Quelques familles des Cantons de l'Est du Canada vinrent s'établir ici, il y a douze à quinze ans, et maintenant nous sommes au-delà de quatre mille cinq cents Canadiens, venant pour la plupart du district des Trois-Rivières, des Cantons de l'Est et des paroisses de Kamouraska, Rivière-du-Loup et autres paroisses en bas de Québec.

D'après le recensement qui vient d'avoir lieu, Lewiston renferme une population de 19,082 habitants ; les Canadiens y sont au nombre de 4,687, et les Irlandais comptent pour un chiffre de 3,978 ; les diverses autres nations, à part les Américains, représentent un chiffre d'environ 1,000 âmes. Les Canadiens figurent donc pour près du quart dans la population totale du lieu.

La petite ville d'Auburn, qui est pour Lewiston ce que Hull est pour Ottawa, à 8,000 habitants, mais peu de Canadiens. L'industrie de Lewiston consiste principalement en manufactures de coton, et Auburn en manufactures de chaussures. La presque totalité des Canadiens sont employés dans ces manufactures de coton, et comme on doit s'y attendre peu occupent des positions lucratives, parce qu'il n'y a pas assez longtemps que nous sommes ici. Cependant, nous avons quelques compatriotes qui ont réussi dans le commerce, et nous commençons à faire entendre notre voix dans les affaires municipales et autres. Nous avons un conseiller Canadien et plusieurs Canadiens naturalisés.

Lewiston possède une école catholique française, sous la direction des Sœurs-Grises ; cette école porte le titre d'*Asile de Notre-Dame de Lourdes*. Une belle église en briques est construite, desservie par deux prêtres.

Lewiston renferme deux Sociétés de bienfaisance, un Club dramatique, un corps de musique canadien.

Les officiers de l'*Institut Jacques Cartier*, qui comptent sept années d'existence et 150 membres, sont :

Président—Dr. L. J. Martel.
Vice-Président—Léon Lefebvre.
Secrét.-Archiviste—Ed. Bourbeau.
Secrét.-Correspondant—Elz. Martineau.
Secrét.-Trésorier—F. L'Heureux.
Asst. Secrét.-Trésorier—J. E. Gagné.
Trésorier Général—Z. Blouin.
Asst. Trés. Général—U. Chartrand.
Comm. Ordonnateur—Alfred Maillat.
Assist. Com. Ordonnateur—Geo. Ouellette.
Curateurs—S. Marcoux et A. René.
Chapelain—Révd. M. Davignon.

Le *Club Dramatique Jacques Cartier*, fondé en 1874, se compose d'une vingtaine de membres.

Voici la liste des officiers :

Président—Elzéar Martineau.
Vice-Président—Eméry Punneton.
Secrétaire—Jos. Joutras.
Trésorier—Norbert Chartrand.
Assist. Trésorier—Frédéric Cloutier.
Directeur—J. D. Montmarquet.
Assist.-Directeur—Edmond Bourbeau.
Régisseur—Ludger Houle.

Un journal hebdomadaire français, le *Messenger*, est publié à Lewiston.

III

NORTHAMPTON.

(ÉTAT DU MASSACHUSETT.)

Northampton, situé sur la rive nord de la rivière Connecticut, à 17 milles de Springfield, est divisé en quatre quartiers désignés sous les noms de Northampton, Bay State, Florence et Leeds, renfermant ensemble une population totale de 12,150 habitants, d'après le recensement qui vient d'avoir lieu.

On ne compte guère plus que 1,000 habitants d'origine franco-canadienne, dans ce chiffre de la population totale, et les Canadiens sont unis aux Irlandais pour la célébration des offices du culte catholique, qui se font à la même église, desservie par deux prêtres Irlandais. Chaque Dimanche il y a deux messes : une basse et une grande messe ; et tous les quinze jours cette première messe est appelée la messe des Canadiens.

Il n'y a pas d'école catholique dans l'en droit, aussi l'éducation religieuse chez les enfants est presque nulle.

Cette population franco-canadienne, toutefois, est pleine d'énergie, et soutient fermement toutes les œuvres qui se rattachent à la gloire de la nationalité et de la religion.

À part une feuille française publiée dans l'endroit, le *Jean-Baptiste*, qui leur sert d'organe, ce petit groupe franco-canadien alimente et donne la vie à trois Associations nationales : la *Société Bienveillante St. Jean-Baptiste*, le *Club des Amateurs Canadiens* et l'*Union Littéraire des Ouvriers*.

La première de ces Sociétés, fondée en 1870, a pour officiers les personnes dont les noms suivent :

Président—Adolphe Menard.
Vice-Président—Bazils Benoit.
Secrét.-Archiviste—Gaspard Maroille.
Secrét.-Correspondant—Philippe Picard.
Trésorier—Olivier Dragon.
Com.-Ordonnateur—R. B. A. Dominique.
Chapelain—Révd. J. T. Sheehan.

Le *Club des Amateurs Canadiens*, fondé en 1870, est dirigé par les officiers dont les noms suivent :

Directeurs—A. Menard et G. Maroille.
Secrétaire—J. O. Hébert.
Gérant—R. B. A. Dominique.

L'*Union Littéraire des Ouvriers*, dont le but est l'instruction mutuelle, est dirigée par les officiers suivants :

Président—P. C. Chatel.
Vice-Président—J. Desrosiers.
Secrétaire—Pierre Tardif.
Trésorier—H. Hébert.

Cette Société, qui est très populaire aux Etats-Unis, compte environ cinquante membres actifs.

Dans le but de protéger la propriété contre les accidents du feu, une *Compagnie de Pompiers Canadiens* est en pleine organisation, dont voici les noms des principaux officiers, savoir :

Capitaine—Félix Laframboise.

Assistant—Philippe Picard.

Secrétaire—Olivier Dragon.

IV

LOWELL.

(ÉTAT DU MASSACHUSETT.)

La ville manufacturière de Lowell,—nous écrit M. J. H. Guillet,—est située au confluent des rivières *Merrimack* et *Concord*, à 26 milles au nord de Boston, 10 milles au sud-est de Lawrence, et 8 milles au sud des lignes de l'état du New Hampshire.

Lowell fut nommé en l'honneur de Francis Cabot Lowell, de Boston, qui fut le premier qui s'intéressa d'une manière sérieuse à l'introduction des filatures de Coton dans les Etats-Unis. L'indépendance municipale de Lowell date du premier mars 1826, avec une population de 2,000 habitants, et acquit le titre de Cité en avril 1836. Le premier Maire fut l'honorable Elisha Bartlett.

La population de Lowell est de 59,340 habitants ; sur ce nombre 9,000 sont Canadiens d'origine française.

L'arrivée des premières familles Canadiennes françaises à Lowell date de 1865 ; en 1869 l'Evêque de Boston donna la permission aux Pères Oblats de Montréal d'établir une succursale à Lowell, et la paroisse de St. Joseph des Canadiens fut organisée. Grâce à l'énergie et à l'esprit d'entreprise de notre pasteur, le Révd. père A. M. Garin, O.M.I., nous possédons un temple magnifique qui coûte au-delà de \$60,000, où les frères émigrés peuvent remplir leur devoir religieux comme en Canada.

Plusieurs sociétés nationales ont été organisées à différentes époques et quelques-unes fonctionnent aujourd'hui avec beaucoup de régularité. Spécialement l'*Union St. Jean Baptiste de Lowell*, qui fut fondée en 1868, et incorporée en 1870. Cette société est de secours mutuels.

Les officiers de la société sont :

Président—J. H. Guillet.

Vice-Présidents—E. Charron et Louis Rives.

Secrétaire—J. N. Paradis.

Ast. Secrétaire—E. Michon.

Trésorier—Louis Leriche.

Ast. Trésorier—Jos. Pouliot.

Secrétaire Correspondant—Z. Loranger.

Comité d'Enquête—H. Constantin, Pierre Hébert, Jos. Brodeur et François Thibault.

Com. Ordonnateurs—Ers. Côté et Ant. Bernier.

Sergent d'Armes—F. Mailloux.

Outre cette société, il y a aussi l'*Union St. Joseph*, qui est également une société de secours mutuels ; l'*Association des Jeunes Gens*, est une société purement littéraire.

Toutes les branches de commerce se trouvent représentées par des négociants canadiens, qui ont établi des magasins pour la vente de toutes sortes de marchandises, et quelques-uns de ces établissements ont pris des proportions étonnantes et ont réussi à se faire une belle clientèle américaine en dehors du commerce canadien dont ils ont le monopole.

Parmi les Canadiens de Lowell on compte un juge de paix (J. H. Guillet), 4 médecins et à peu près 30 engagés dans le commerce.

Les enfants fréquentent les écoles publiques, et par la loi de cet Etat ils ne peuvent être exempts d'aller à l'école avant qu'ils aient appris à lire et à écrire.

(A continuer.)

Pensees diverses.

Faites-vous un devoir de ne rien gaspiller : vous serez peut-être bien aise un jour d'avoir su conserver tel ou tel objet.

Distinguez bien l'économie de la parcimonie : faites avec plaisir, selon votre situation et vos ressources, les dépenses de nécessité ou de convenance, et ne passez pas de longues heures à discuter sur les limites du nécessaire, de l'utile et du superflu.

Ne soyez pas jaloux de ce que votre voisin ou votre ami est en mesure de vivre plus grandement que vous.

Il y a une certaine dignité à savoir vivre gaîment dans la condition où l'on se trouve.

L'ordre et la propreté : voilà de magnifiques ornements pour un ménage pauvre.

Ne dépensez jamais l'argent qui n'est pas encore gagné.

Quelque minime que soit votre revenu, ménagez-en une partie : il faut toujours pourvoir à l'imprévu.

Archeologie.

MONUMENTS

DE

Bethléem Souterraine.



ARCOURONS les corridors et les chapelles souterraines qui communiquent avec la Ste. Grotte de la Nativité : nous rencontrons d'abord près de la sainte Grotte, une petite chapelle dédiée à St. Joseph. Elle a été érigée en 1661, à la prière des pieux fidèles, qui ont voulu que le Père nourricier de l'Enfant-Jésus fut honoré, d'une manière particulière, en ce saint lieu.

A côté est une chapelle qui porte le nom des Saints-Innocents ; elle a été dédiée à ces innocentes victimes, soit parce qu'il est convenable qu'elles soient honorées près du berceau de celui pour lequel leur sang fut répandu, soit que leurs corps, comme le disent les traditions, aient été jetés dans la caverne qui se voit au même lieu, mais dans laquelle il n'y a plus de reliques ; plusieurs de ces corps ont été transportés en Europe.

De la chapelle des Saints-Innocents, on se rend, par d'étroits passages, dans l'oratoire de Saint-Jérôme : c'est une chapelle dans laquelle le saint Docteur venait s'inspirer, au berceau du Sauveur, pour travailler à la traduction latine des livres saints que l'Eglise a déclarée authentique sous le nom de *Vulgate*. Saint Jérôme a passé une grande partie de sa vie à Bethléem ; il y vivait retiré dans une cellule pour y pleurer ses péchés. A la prière, il joignait un travail incessant, se livrait à l'étude des langues, entretenait une correspondance avec les plus grands hommes de son siècle ; puis confondait les hérétiques, traduisait les livres saints, commentait les ouvrages des Pères de l'Eglise. Ce Docteur de l'Eglise savait abandonner ces grands travaux pour enseigner aux enfants la grammaire et la crainte de Dieu.

A côté de l'oratoire de St. Jérôme, on voit une chapelle dans laquelle est son tombeau ; il l'avait lui-même fait creuser dans le roc, à l'entrée de la Grotte de la Nativité. Il est aujourd'hui vide ; car le corps du saint Docteur est honoré à Rome dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure.

Vis-à-vis du tombeau de saint Jérôme est celui de sainte Paule et de sainte Eustochie. Un mot sur ces illustres habitantes de Bethléem.

Plusieurs dames romaines, ayant renoncé aux grandeurs du monde, quittèrent Rome pour aller s'ensevelir près du berceau du Sauveur. Il faut citer, en première ligne, sainte Paule et sa fille sainte Eustochie, descendantes des Gracques et des Scipions, illustres familles de Rome. Sainte Paule fonda, à Bethléem, un couvent d'hommes et trois couvents de femmes. Elle fut assistée, à ses derniers moments, par l'évêque Jean de Jérusalem et mourut, après une vie sainte, dans les bras de sa fille, l'an 404. Sainte Eustochie mourut quinze ou seize ans après sa mère, et son corps fut déposé dans le même tombeau.

Saint Jérôme mourut l'année suivante, l'an 420, à l'âge de 88 ans ; un an après mourut saint Eusèbe de Crémone, disciple du saint Docteur. On trouve son tombeau tout près de celui de son maître. Il avait fait la connaissance de saint Jérôme, à Rome ; il le suivit dans ses deux voyages en Palestine, s'établit près de lui à Bethléem et travailla constamment sous sa direction. Voilà quels sont les lieux qu'on vénère dans les souterrains de Bethléem.

Le régime des Trappistes.

Les trappistes font un seul repas par vingt-quatre heures, du 14 septembre au premier samedi de carême exclusivement. Ce repas est fixé à deux heures et demie de l'après-midi, c'est-à-dire douze heures après le moment où les religieux se lèvent ; ces douze heures sont remplies par la prière et le travail manuel.

La nourriture des trappistes se compose de trois cent soixante-dix grammes de pain, auxquels on peut ajouter des pommes de terre ; d'une soupe dans laquelle n'entrent ni graisse, ni beurre, ni huile ; enfin d'un plat de racines ou de légumes cuits à l'eau ; la viande, le poisson, les œufs sont interdits en état de santé.

Ce rude régime, joint à la vie active et en plein air que mènent les religieux, n'abrége pas la vie. La goutte est inconnue à la Trappe ; on y constate pas un seul cas d'apoplexie. Enfin les plus terribles épidémies, quand elles ravagent tout le pays environnant, s'arrêtent au seuil de l'abbaye.

Bibliographie.

Le Saguenay et la Vallée du Lac Saint-Jean, par Arthur Buies.—A. Côté, éditeur
En vente chez tous les libraires \$1 25



PLUSIEURS journaux ont déjà fait une mention très flatteuse de cet ouvrage. Bien que nous ne l'ayons point reçu, nous croyons devoir, toutefois, vu son importance, publier ces quelques lignes, que nous empruntons de la *Minerve*. "Sans nul doute,—dit la *Minerve*,—c'est l'étude la plus complète qui ait été publiée sur cette vaste contrée, où la colonisation fait de si étonnants progrès. Cet ouvrage est une histoire complète du Saguenay; il renferme une description également exacte et détaillée de chaque localité de quelque importance. C'est le guide du colon, et de tous ceux qui s'intéressent aux colons.

De plus, ce qui ne gêne rien, c'est un livre bien écrit. Il est accompagné d'une carte excellente, et de plusieurs gravures qui ajoutent considérablement à la clarté et à l'agrément du texte."

M. de la Bruyère, rédacteur-en-chef du *Courrier de St. Hyacinthe*, a également publié une brochure sur le SAGUENAY, composée des intéressantes Lettres qu'il a publié dans son journal, lors de sa visite sur les lieux, au mois d'août dernier.

Ces deux brochures témoignent l'intérêt que l'on porte aujourd'hui à cette contrée du Lac St. Jean, si longtemps ignorée.

Nous n'avons pas reçu, non plus, cette dernière brochure.

La Vraie Foi de nos Ancêtres (*The True Faith of Our Forefathers*), par le R. P. Carlo Piccirillo, Professeur de Théologie, en réponse à un ouvrage publié par un Ministre Protestant sur la doctrine chrétienne.

Une œuvre remarquable de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque Gibbons, publiée il y a quelques années, intitulée LA FOI DE NOS PÈRES (*Faith of our Fathers*), fit grand bruit et fut beaucoup lue.

Comme le titre l'indique suffisamment, c'était une habile exposition, en même temps qu'une éloquente défense de la doctrine catholique. Naturellement il devait être attaqué par un ministre protestant qui fit, lui,

une autre exposition de la doctrine chrétienne, au point de vue protestant, sous ce titre: *La Foi de Nos Ayeux* (*Faith of our Forefathers*). C'est à ce second livre que répond le P. Piccirillo, dans son livre intitulé: *La Vraie Foi de nos Ancêtres* (*The True Faith of our Forefathers*) dont il s'agit ici. Cette œuvre publiée par un professeur de théologie, au Woodstock College, (Maryland,) dirigé par les RR. PP. Jésuites, et que nous avons sous les yeux saura intéresser les catholiques comme aussi les protestants avides de connaître la vérité.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la réfutation est complète et foudroyante. Nos lecteurs nous croiront sans peine, étant admis, et le talent de l'auteur et la supériorité de la cause qu'il défend.

Nous n'ajouterons que deux mots à ce que nous venons de dire: à tous ceux qui veulent se rendre compte des discussions sans cesse renaissantes entre le catholicisme et le protestantisme, des ergoteries misérables du second, de la raison supérieure du premier; à tous ceux qui ont souci de connaître les preuves de la vérité catholique et d'étudier les vrais fondements de la religion qu'ils se font honneur de professer, nous conseillons de lire ce livre: *The True Faith of our Forefathers*, il est édité, à New-York, par l'*American News Company*, 39 et 41 Chambers Street.

Prix.—Edition brochée 75 cts.; édition reliée et de luxe \$1.25.

Almanach des Familles de J. B. Rolland et Fils, de 1881.—En vente chez tous les libraires du Canada. Prix 5 centins.

Cet opuscule, comme son nom l'indique, est bien réellement un *Almanach des Familles*, car les renseignements qu'il contient conviennent à toutes les familles, tant à celles de la ville qu'à celles de la campagne. A part le calendrier ecclésiastique, il y a une page en blanc pour chaque mois, où la mère de famille pourra inscrire quotidiennement des notes pour ce qui regarde son ménage.

Almanach Agricole, Commerciale et Historique de J. B. Rolland et Fils, de 1881.

Nous venons de recevoir un exemplaire de la quizième année de cette intéressante brochure. Comme dans les précédentes éditions, on y trouve un choix de matières des plus variées et des plus appropriées au titre du livre. Outre le calendrier ecclésiastique, il y a les noms de tous les évêques de la Puissance, les noms des députés à la chambre des Communes et aux chambres locales des différentes provinces, etc., etc.

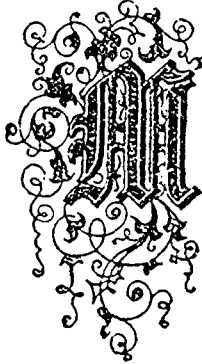
Il est en vente chez tous les libraires et les principaux marchands. Prix: 5 centins.

Biographie.

L'Abbé J. F. X. BAILLARGÉ,

DU

SEMINAIRE DE QUEBEC.



MONSIEUR l'abbé BAILLARGÉ, qui vient de mourir, est né le 11 mars 1798, à Québec, du mariage de Pierre Florent Baillargé et de Marie-Louise Cureau de Saint-Germain. Après avoir terminé ses études au petit Séminaire de Québec, il embrassa la vie ecclésiastique, et fut ordonné prêtre le 9 novembre 1825. Vicaire à Lorotte, à Chambly et au Château-Richer, il retourna en 1827 au petit Séminaire de Québec où il enseigna les éléments latins pendant un grand nombre d'années. Il déploya dans cette humble et pénible besogne, un dévouement excessif, toujours couronné des plus magnifiques résultats. En 1846, M. Baillargé fut chargé de l'économie du Séminaire, fonction qu'il occupait il y a peu d'années encore.

Ce digne et vertueux prêtre enfermé depuis 53 ans dans un séminaire où il ne remplît que de modestes fonctions, a pourtant rendu d'immenses services à la noble et vénérable institution fondée par Mgr de Laval. Ils se comptent par milliers ses anciens élèves, ses protégés d'autrefois, ceux encore qui ont reçu de lui dans leur maladie des soins qu'un père seul sait prodiguer à son enfant malade. Que d'infirmes n'a-t-il pas ainsi secourus, que de misères n'a-t-il pas prises sous sa protection, que de larmes il a essuyées !

Au séminaire de Québec, M. Baillargé savait gagner l'affection de ses anciens élèves devenus ses supérieurs, comme il savait également conquérir l'estime des plus jeunes étudiants. Il était aimé et vénéré à l'égal d'un père ; et de fait son âge et son respect profond des vieilles traditions attiraient autour de lui ceux qui ont le culte du passé et qui n'oublient pas les vieux. Contemporain des Demers, des Parent, des Holmes, des Cazeau, il a su conserver jusqu'à nos jours le souvenir de ces vieilles gloires du Séminaire de Québec qui sont aussi des gloires nationales.

Enfin le temps n'a point respecté ce vieillard vénérable, et la maladie, à force de luttés, a fini par l'emporter sur la constitution solide de M. Baillargé. Il est mort entouré de ses confrères, emportant leur estime et leurs regrets.

Chronique.

[Pour l'Album des Familles]

REVUE

Des Intérêts Catholiques.

A PROPOS DE LA DERNIÈRE ÉLECTION CONSISTORIALE.



LIEN que particulièrement dirigée contre les actes "trés-iniques" par lesquels le gouvernement belge a consommé la rupture de ses relations avec le Saint-Siège, l'allocation prononcée par Léon XIII dans le Consistoire du 20 août dernier contient aussi, à l'endroit de l'usurpation des Etats de l'Eglise, une protestation remarquable. Dès le début, tout en signalant en termes généraux "la recrudescence violente dans la guerre sacrilège qui, depuis longtemps, est déclarée à l'Eglise du Christ," le Souverain-Pontife renouvelle ses plaintes contre "les hommes ennemis qui ont voulu, par ruse et par violence, arracher aux pontifes de Rome un principat civil constitué par un dessein manifeste de la divine Providence, et par le consentement et le suffrage des siècles, pour maintenir à jamais au Saint-Siège la sécurité et la liberté, les deux conditions les plus nécessaires au gouvernement de la république chrétienne."

Un point à remarquer dans la dernière allocation consistoriale, c'est le pouvoir et le droit que Léon XIII revendique, en principe général, d'envoyer des nonces et des ambassadeurs aux nations étrangères, spécialement aux nations catholiques et à leurs princes. Il cite, à cet effet, les paroles suivantes du pape Pie VI : "C'est le droit du Pontife romain d'avoir, spécialement dans les lieux éloignés, des représentants de sa personne, qui exercent sa juridiction et son autorité par délégation stable, qui, en un mot, tiennent sa place ; et ce, en vertu et par la nature même de la primauté, en raison des droits et des prérogatives qui sont inhérents à cette primauté, et d'après la constante discipline de l'Eglise, à partir des premiers siècles."

On doit observer, enfin, que l'allocation du 20 août ne touche point aux affaires de France, le Souverain-Pontife ayant jugé opportun, dans sa haute sagesse, de ne pas en parler pour le moment : "Vous voyez de

vous-mêmes, a-t-il dit au Sacré-Collège des Cardinaux, que les épreuves actuelles de l'Église ne sont point circonscrites dans les confins de la Belgique. La guerre se propage bien au-delà, et bien plus loin s'étendent les atteintes portées aux intérêts catholiques. Mais c'est un sujet dont Nous différerons de vous entretenir *pour le moment.*"

Il y a là une dernière preuve de patience et de sollicitude apostolique envers le gouvernement de la nation très-chrétienne. Par son extrême modération, le Saint-Siège veut essayer, jusqu'au bout, de ramener le gouvernement français à de meilleurs conseils. Au reste, Sa Sainteté ne néglige point de lui faire parvenir, par voie diplomatique, les avertissements et les remontrances que la situation comporte. Que si toutes ces mesures de charité et de commisération deviennent inutiles, il est indubitable que le Souverain Pontife exposera dans un document spécial ses réclamations et ses plaintes.

MONUMENT A ÉLEVER A ROME AU SAINT-PÈRE
PIE IX.

Le 20 août, à la suite du dernier Consistoire, une commission spéciale de cardinaux s'est réunie au Vatican pour décider si et dans quelle mesure il y avait lieu de déroger indirectement aux dispositions testamentaires du Saint-Père Pie IX, au sujet du monument qui doit être élevé à sa mémoire, dans la basilique de Saint-Laurent-hors-les-Murs. On sait que le défunt Pontife, aussi grand par ses œuvres immortelles que par son humilité, avait recommandé que l'on ne dépensât pas au-delà de 400 *scudi*, environ 2,000 francs, pour le monument funèbre où doivent reposer ses ossements et ses cendres, aux termes de la modeste inscription qu'il avait préparée d'avance.

Or, tout en considérant cette première somme comme acquise et comme destinée aux frais de la sépulture et du tombeau proprement dits, les cardinaux créés jadis par Pie IX et représentés à la séance précitée ont résolu de se cotiser, pour élever à sa mémoire un digne monument. À l'appui de leur résolution, ils ont invoqué ce qui s'est fait déjà, plusieurs fois, pour d'autres Pontifes, auxquels les cardinaux créés par eux ont élevé, de leur propre mouvement, des monuments magnifiques.

EFFETS SALUTAIRES DE L'INFLUENCE DU
SAINT-SIÈGE.

Aux premières nouvelles qui ont été transmises, il y a un mois, sur la participation active qu'a eue le délégué apostolique à Buenos-Ayres, Mgr. Matera, au rétablissement de la paix dans la République argentine,

l'Observatore romano ajoute, d'après des informations directes et très sûres, d'autres détails intéressants que voici :

" Les sanglantes journées des 21, 22 et 23 juin avaient rempli d'épouvante les habitants de Buenos-Ayres ; des deux côtés, les victimes étaient déjà bien nombreuses ; les troupes du président Avellaneda avaient envahi les faubourgs de la capitale, et se préparaient à prendre la ville d'assaut. Dans les rues, les barricades étaient défendues par la garde provinciale et les volontaires. On prévoyait une mêlée imminente et horrible ; car, d'une part, l'armée du président était animée du désir de la victoire, et de l'autre, un enthousiasme aveugle et furieux poussait les rebelles, c'est-à-dire les partisans de Corrientes, gouverneur de Buenos-Ayres, à une résistance acharnée.

" Ce fut alors que le délégué apostolique conçut le dessein de s'interposer, avec ses collègues du corps diplomatique, pour éviter une nouvelle effusion de sang. Ayant donc réuni en conseil le corps diplomatique, Mgr. Matera propose de former deux commissions qui, à titre amical et par voie officieuse, se présenteraient, l'une chez le gouverneur de Buenos-Ayres, et l'autre, à Belgrado, chez le Président de la République, pour les amener à une conciliation. Le projet de Mgr. Matera fut accueilli à l'unanimité par le corps diplomatique, qui, voulant donner au délégué du Saint-Siège un témoignage de confiance et d'estime, lui commit le soin de mener à bon terme la médiation proposée.

" De fait, ce jour-là même, Mgr. Matera se rendit, avec le ministre d'Allemagne, chez le gouverneur, et, le lendemain, accompagné des ministres du Pérou et du Paraguay, il alla trouver le Président. Ces entrevues, pendant lesquelles le délégué du Saint-Siège fut traité de part et d'autre avec les plus grands égards, eurent pour résultat d'amener le gouverneur à se soumettre aux décisions d'un arbitrage et d'obtenir du Président un armistice de 24 heures. Grâce à de nouvelles instances du délégué apostolique, l'armistice fut ensuite prorogé jusqu'à la soumission du gouverneur et à la conclusion de la paix définitive."

Ainsi, pendant que les gouvernements de l'Europe s'obstinent à rejeter l'action salutaire que le Souverain Pontife demande à exercer pour le rétablissement de la paix religieuse et sociale, la Providence se plaît à susciter au loin des enseignements, d'où jaillit l'éclatante justification de l'influence du Saint-Siège.

Dans une question d'un autre genre, mais dans laquelle des troubles civils et des violences de toutes sortes avaient compliqué les dissensions religieuses, on a vu aussi les salutaires effets de l'influence de l'Église, exercés par ses légitimes pasteurs. J'entends parler de la *question arménienne*, que l'on peut considérer désormais comme résolue de la manière la plus équitable et la plus con-

forme aux intentions de l'Eglise, c'est-à-dire par la conversion des égarés.

Depuis quelques mois déjà, l'éclatante conversion de Mgr. Kupélian avait porté le coup de grâce au néo-schisme arménien. Connaissant bien la sincérité de cette conversion et les avantages de plus en plus abondants qui pourraient en résulter, le légitime patriarche des Arméniens catholiques, S. B. Mgr. Hassoun, profita, au mois de juillet dernier, du séjour qu'il fit alors à Rome, pour confier à Mgr. Kupélian, qui se trouvait encore ici, la mission de visiteur patriarcale au Caire. Aussitôt arrivé à sa nouvelle destination, Mgr. Kupélian s'est dévoué, avec le plus grand zèle, à la conversion des néo-schismatiques que, jadis, il avait eu le malheur de séduire par ses exemples. De fait, il leur a inspiré des sentiments de sincère repentir, et il les a ramenés avec leur propre évêque, Mgr. Davidian, à la soumission qu'ils doivent au Saint Siège et au légitime patriarche des Arméniens.

De son côté, Mgr. Hassoun, de retour à Constantinople après son voyage de Rome, a eu le bonheur d'opérer la conversion de l'archevêque de Diarbékir, Mgr. Bahdarian, et du frère de ce prélat, qui se trouvaient à la tête des néo-schismatiques du lieu. Ces consolants résultats permettent d'annoncer la fin prochaine et totale du schisme qui, depuis 1870, désolait le patriarcat de Silicie.

FÊTE DE LÉON XIII.

A l'occasion de sa fête patronymique (saint Joachim, 22 août), le Souverain Pontife a fait célébrer, dans l'église du *Gesu*, un *triduum* très solennel, dont les cérémonies principales ont été accomplies par des prélats que le Saint Père lui-même avait principalement délégués à cet effet. A cette même occasion, Sa Sainteté a fait distribuer aux pauvres de Rome une somme de 8,000 francs.

LA PERSÉCUTION DES ORDRES RELIGIEUX.

M. de Freycinet, en sa qualité de président du cabinet français, s'était mis en rapport avec le nonce du Pape, à Paris, pour faire signer une *Déclaration* aux Ordres religieux non autorisés, pour éclairer le gouvernement et le désarmer dans la guerre qu'il a entreprise contre eux.

Cette déclaration rappelait aux gouvernants que les Congrégations n'entendent pas entrer sur le terrain de la politique, qu'elles professent la soumission envers tous les gouvernements reconnus, que leurs œuvres sont celles de la prière et de la charité.

M. de Freycinet espérait par cette déclaration des Ordres religieux pouvoir arrêter

l'exécution des décrets du 29 mars, qui répugnent à toute conscience honnête quelque soit d'ailleurs ses couleurs politiques ou même ses croyances religieuses, car M. de Freycinet est protestant.

M. de Gambetta, qui gouverne aujourd'hui au nom des sectes maçonniques, a trouvé dans cette déclaration non pas un motif d'épargner les Congrégations, mais une raison décisive de les exécuter. Dès le lendemain de la publication de cet acte, son journal, la *République Française*, le qualifiait de "plaisanterie du plus mauvais goût." Les Congrégations "s'en trouveront mal, ajoutait-elle; le gouvernement, qui voulait procéder à leur égard avec douceur et lenteur, se voit placé, par elles-mêmes, dans l'obligation d'agir promptement et énergiquement. Il sait que les Chambres, qui se réunissent prochainement, ne lui pardonneraient pas d'avoir laissé la déclaration des moines et des nonnes sans réponse. Le second décret du 29 mars, nous en sommes convaincus, va être exécuté. "Ce qui a été dit sera fait," s'écriait naguère le ministre chargé spécialement d'exécuter ce décret. Qu'il fasse donc et sans retard." La plupart des autres feuilles qui sont connues pour recevoir les confidences des membres du gouvernement se sont jointes à la *République Française* pour surexciter la soi-disant opinion publique, et mettre ainsi M. de Freycinet dans l'impuissance d'exécuter le programme de modération et d'apaisement, dont son discours à Montauban, avait été l'expression.

M. de Freycinet, en homme d'honneur, a cru devoir se séparer de ces odieux tyrans, en résignant. Il a été remplacé par M. Jules Ferry, qui est l'auteur de l'article 7 et le promoteur de la persécution religieuse.

DIEU TIRE LE BIEN DU MAL.

La persécution sera ce qu'elle aurait été si les Congrégations religieuses n'eussent point signé leur déclaration; et, comme personne n'a pu espérer sérieusement que cet acte désarmerait la conspiration maçonnique, son inutilité à ce point de vue ne causera aucune déception. Mais, à d'autres points de vue, il nous procurera de précieux avantages. Il ôtera d'abord tout prétexte à la persécution et en démontrera, aux yeux les plus prévenus, l'absolue injustice. On n'osera plus dire que c'est un parti politique qu'on poursuit dans les Ordres religieux; mais il sera de toute évidence que la haine de la Religion est l'unique motif de la haine qu'on leur livre. N'est-ce pas un avantage pour la vérité que d'avoir contraint l'erreur à se démentir elle-même? Son principal triomphe ne consiste-t-il pas à convaincre les intelligences; et ne doit-elle pas se féliciter des apparentes défaites qui la conduisent à ce résultat? C'est à procurer ce genre davantage

à la cause de l'Eglise que Léon XIII s'est particulièrement appliqué depuis le commencement de son règne. Il s'est attaché à présenter la doctrine catholique sous son aspect le plus conciliant, afin d'ôter tout prétexte à l'hostilité ; et ces apparentes concessions, qui jamais n'ont compromis l'immutabilité des principes, ne font que donner plus de force à ses résistances, lorsque les pouvoirs pour lesquels il était allé jusqu'aux extrêmes limites de la condescendance, trompent la confiance qu'il leur avait témoignée. C'est ce que viennent d'éprouver successivement les gouvernements d'Allemagne et de Belgique ; et le gouvernement français en fera également l'épreuve, quand il sera démontré que le silence momentanément gardé par le Souverain Pontife sur ces injustices, n'a servi qu'à lui faciliter la perpétration d'injustices nouvelles.

Cette honteuse tromperie aura encore pour nous un autre avantage : elle prouvera l'impossibilité de conclure aucun accord solide avec la diplomatie révolutionnaire. Il n'était déjà pas facile d'accorder toujours la politique de l'Eglise, qui a pour règle les principes, avec celle des Etats, qui se guidait surtout d'après les intérêts. Cependant comme, au fond, les principes ne sont nullement ennemis des intérêts, on parvenait à s'entendre ; et les représentants du Saint-Siège, loin d'être exclus par la sainteté de leur mission des assemblées diplomatiques, y occupaient très dignement la première place. Mais, depuis que la Franc-Maçonnerie s'est emparée du pouvoir et a substitué à la politique des intérêts celle de la haine, quel moyen de traiter avec elle ? Quelle alliance possible entre la vérité et le mensonge systématique ; entre l'autorité qui représente Jésus-Christ et la ligue qui a pour but unique la destruction du règne de Jésus-Christ ? Cette diplomatie vient de se montrer sous ses traits véritables ; nous saurons désormais qu'elle est encore plus redoutable dans ses apparentes concessions que dans son hostilité ouverte ; et nous serons par là même délivrés du danger d'être trompés par ses mensonges.

LE GRAND PÉRIL DE L'ÉGLISE.

Or ce danger, comprenons-le bien, est le plus grave dont nous soyons en ce moment menacés. Nous l'avons déjà dit, et nous tenons à le répéter, parce qu'il nous paraît souverainement important que les catholiques ne se fassent à ce sujet aucune illusion. La conjuration infernale, qui a pour but la destruction complète du règne de Jésus-Christ, peut prendre une double forme ; et ce n'est pas sous sa forme la plus violente qu'elle est plus redoutable. Ceux qui prêchent la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la fermeture des églises ou leur transformation en lieux d'assemblées profanes, sont plus sincères dans

leur haine et, par là même, moins dangereux. Combien plus à craindre sont ceux qui, tout en feignant de maintenir les liens qui unissent l'Etat à l'Eglise, veulent en faire des chaînes pour assujettir l'Eglise à l'Etat ! Assurément, la séparation de l'Eglise et de l'Etat est un grand mal, pour l'Etat plus encore que pour l'Eglise ; aussi jamais la rupture ne sera-t-elle provoquée par l'autorité spirituelle. Mais l'asservissement de l'Eglise est un mal incomparablement plus grand ; et, comme il s'offre sous des apparences moins repoussantes, il a bien plus de chances de se faire accepter. Or il est manifeste que c'est là le but auquel tend la fraction du parti radical en France, qui a, en ce moment, la prépondérance : c'est dans ce sens qu'elle comprend le respect et la soumission dont elle prétend que le clergé fasse profession à l'égard des pouvoirs révolutionnaires. Dans leur récente déclaration, les Congrégations religieuses ont donné la vraie formule des obligations que la loi divine impose, sous ce rapport, au clergé comme à tout vrai chrétien : elles se sont montrées résolues à "enseigner, par la parole et par l'exemple, l'obéissance et le respect qui sont dus à l'autorité dont DIEU est la source." DIEU, en effet, veut que, dans les républiques comme dans les monarchies, l'ordre soit maintenu ; et, par conséquent, c'est se soumettre à sa volonté que d'obéir aux pouvoirs chargés de maintenir cet ordre, tant qu'ils ne sortent pas des limites de leurs attributions ; mais, du moment qu'ils imposent des lois contraires à la loi de DIEU, ils n'exercent plus, évidemment, l'autorité dont DIEU est la source, et le même principe qui, naguère, nous obligeait à leur obéir, nous obligera à leur résister. Or la Révolution ne veut pas nous permettre de renfermer notre obéissance dans ces limites qui garantissent la liberté de notre conscience. A aucun prix, elle ne veut reconnaître la suprématie de l'autorité de DIEU ; et, par conséquent, il n'y a pour le clergé qu'un moyen d'obtenir sa faveur : c'est de faire profession, à son égard, d'une soumission sans limites. A la fin du dernier siècle, on réussit à obtenir d'une partie du clergé français ce genre de soumission ; on porta ces lois contraires à la constitution de l'Eglise et condamnées par le Saint-Siège. Alors, tous les prêtres furent mis en demeure d'opter entre l'obéissance due à DIEU et celle que réclamait la Révolution ; et malheureusement il se rencontra, dans tous les diocèses, un certain nombre de prêtres assez pervertis ou assez faibles pour préférer l'apostasie à la persécution. Dans tous les diocèses, aussi, il se trouva des chrétiens qui, par ignorance bien plus que par méchanceté, consentirent à former les troupeaux de ces pasteurs mercenaires, et à les suivre dans leur égarement. Plus éclairés aujourd'hui par l'issue même de cette première tentative, nous pouvons espérer que, si elle était renouvelée, elle n'obtiendrait pas le même succès. Ce serait

pourtant nous faire illusion que de considérer ce danger comme chimérique. Tenons donc les yeux ouverts, et efforçons-nous d'éclairer ceux que nous verrions disposés à subir la séduction. L'Eglise n'a pas, en ce moment, de plus dangereux ennemis que ces catholiques heureusement peu nombreux, qui, en vertu d'une mission qu'ils se sont données à eux-mêmes, vont, prêchant à leurs confrères, envers les persécuteurs de l'Eglise, une déférence toute autre que celle dont les Apôtres nous ont tracé les limites. A les entendre, ces ennemis déclarés de Jésus-Christ, dont ils se vantent d'être les amis, ne seraient pas aussi méchants qu'ils le paraissent, et il suffirait de leur témoigner de la sympathie pour désarmer leur hostilité. Si, à la veille d'une bataille décisive, on surprenait un officier entretenant, sans l'aveu de ses chefs, des intelligences avec l'ennemi et s'efforçant de désarmer ses compagnons d'armes, il n'y aurait pas, pour les soldats fidèles, deux manières de qualifier sa conduite. Ceux qui, dans l'armée de DIEU, jouent un rôle semblable, au moment où elle subit la plus périlleuse attaque à laquelle elle ait été exposée depuis de longs siècles, ne sont assurément pas moins coupables ; et, si la charité nous autorise à excuser leurs intentions, elle nous fait un devoir de signaler leur vilain métier à la réprobation et à la juste défiance de tous les vrais chrétiens.

PÉRIL POLITIQUE.

N'est-ce pas, peut-être, des complications de la politique que la Providence s'apprête à faire sortir la solution des inextricables difficultés accumulées par la Révolution, autour des questions religieuses et sociales ? Ce qui est certain, c'est que nous voyons, en ce moment, toutes les puissances de l'Europe se jeter, tête baissée, dans une voie pleine de dangers redoutables et de profondes ténèbres, sans qu'aucune d'elles puisse en prévoir l'issue. A propos d'une petite ville revendiquée par un des plus petits Etats de l'Europe, le Monténégro, la formidable question d'Orient, dont, depuis un siècle, l'habileté des diplomates s'évertue à retarder la solution, menace de s'imposer avec une gravité qui ne souffrira plus aucun délai. Quand, après s'être longtemps cachée pour laisser un libre jeu à la liberté souveraine, la Toute-Puissance divine se détermine enfin à intervenir, elle signale d'ordinaire son action par l'esprit de vertige qu'elle répand dans les conseils de ses ennemis, car " il n'y a pas de sagesse contre le Très-Haut." Or nous possédons déjà le signe qui annonce la fin prochaine de la crise terrible que nous traversons. Jamais les conseils de la sagesse humaine ne furent plus troublés ; jamais on ne vit dans les hommes tant d'aveuglement et d'impuissance, en présence de problèmes plus

insolubles. C'est donc plus que jamais pour le chrétien, l'heure de se réfugier dans la prière, et de s'appuyer avec une inébranlable confiance sur les promesses du Très-Haut.

MOTIFS D'ESPÉRANCE.

Ce devoir, du reste, nous est singulièrement facilité, par les preuves nouvelles que DIEU nous donne chaque jour de sa bonté. Les miracles qu'il fait en si grand nombre pour guérir les corps, ne nous sont-ils pas un gage assuré des miséricordes qu'il est disposé à exercer en faveur des âmes ? Se montrerait-il si prodigue de merveilles pour les individus, s'il avait abandonné la société ? Si la nation très-chrétienne était irrémédiablement déchue de l'héritage de Clovis et de saint Louis, si, contrairement à la parole de l'Apôtre, DIEU s'était repenti de la vocation qu'il a faite à la France, aurait-il choisi son sol pour y manifester la puissance de sa divine Mère, comme il vient de le faire, tout récemment encore à l'égard des 100 malades guéris à l'époque du pèlerinage national ? Et voilà que l'Irlande semble avoir elle aussi son Lourdes. Des prodiges tout semblables à ceux qui s'opèrent aux roches Massabielle, nous sont rapportés par les feuilles catholiques de cette nation, si digne, en effet, et par sa foi et par ses malheurs, des prédilections de MARIE. L'autorité ecclésiastique ne s'étant pas encore prononcée sur ces faits extraordinaires, nous avons cru devoir nous en réserver jusqu'à ce jour dans une grande réserve. Mais les faits se multiplient, les témoignages deviennent de plus en plus décisifs, et toutes les probabilités humaines semblent se réunir pour constater l'intervention d'un pouvoir surhumain.

Nous avons, du reste, une assurance plus positive que celle des miracles même les plus évidents : la promesse faite par Jésus-Christ à son Eglise. Puisque c'est elle qui est attaquée ; puisque, dans la crise actuelle, ses destinées sont en jeu, plus encore que celle de l'Irlande, de la France ou de tout autre Etat, nous pouvons être assuré que son divin et tout-puissant Epoux interviendra, au moment opportun, pour changer en triomphe son apparente défaite.

ÉMIGRATION D'IRLANDE.

Pour sauver l'Irlande toujours menacée ou souffrante de la famine, on recommande encore au parlement anglais de favoriser l'émigration des Irlandais en Amérique ou dans les colonies anglaises. Lorn Dunraven exposait dernièrement en Chambre les avantages qu'offre le gouvernement canadien et il engageait le gouvernement de Sa Majesté à commencer quelque projet d'émigration sur

une grande échelle en union avec les autorités canadiennes. Lord Monk et plusieurs autres pairs se déclarèrent favorables à la suggestion de Lord Dunsannon, mais lord Kimberly parlant au nom du gouvernement fit voir que cette émigration projetée n'est pas un remède bien certain aux maux de l'Irlande, l'émigration dans le passé n'a rien sauvé. D'ailleurs le peuple irlandais est mu par le sentiment plus que tout autre, et si le gouvernement avançait de fortes sommes pour favoriser l'émigration les irlandais l'accuseraient d'avoir aidé les seigneurs en les délivrant de leurs tenanciers.

Si les Irlandais doivent quitter le sol natal, nous les invitons à venir tenter fortune au milieu de nous ; les plaines fertiles du Nord-Ouest leurs sont ouvertes. Ils y trouveront des frères et des amis qui leur diront un bien sincère *welcome*.

CARA LINPIA.

Nouvelle Encyclique de Léon XIII.

La presse du Canada publie en ce moment une nouvelle Encyclique de Sa Sainteté Léon XIII, datée du 30 septembre, et étendant à toute l'Eglise catholique de l'univers la fête des SS. Cyrille et Méthode, apôtres des Slaves, avec rite double minceur et messe propre.

L'Encyclique confirme en même temps la date du 5 juillet, fixée par Pie IX, pour la fête de ces deux saints.

Elle rappelle les suppliques adressées en faveur de leur canonisation par plusieurs évêques au Concile du Vatican, et le changement survenu dans la situation politique des pays slaves.

L'Encyclique raconte l'histoire des deux saints, leur apostolat dans la Bosnie, l'Herzégovine, la Bulgarie, la Serbie, la Galicie et même la Russie et elle rappelle la sollicitude des Papes pour les pays slaves.

En terminant, le Pape remercie la Providence de lui avoir offert l'occasion de témoigner aux Slaves son affection paternelle.

Société St. Vincent de Paul.

M. E. Myrand, un des membres les plus actifs de la société Saint-Vincent de Paul de Québec, vient de publier un opuscule des plus intéressants sur cette œuvre en général, avec des données statistiques précieuses et inédites des aumônes qu'elle a versées dans le soin des pauvres, depuis 1846 au Canada,

et depuis 1833 en France et dans l'univers entier.

Treize personnes, des diverses parties de la ville de Québec se réunirent, le 12 de novembre 1846, dans une des sacristies de la Basilique, et furent les fondateurs de la conférence Notre-Dame.

La Société comptait déjà à Québec en janvier 1847, 9 conférences, composées de 458 membres. A trente-trois années d'intervalle, l'Œuvre possédait 21 conférences et 1,105 membres. Elle compte aujourd'hui par tout le Canada, 77 conférences, lesquelles sont fréquentées par 3,691 membres.

Quant à l'établissement de l'Œuvre à Paris et sa diffusion à l'étranger, le spectacle en est admirable. Ainsi, en 1833 sept membres et une conférence ; deux mois après ils étaient quinze ; deux ans après ils étaient 100 ; vingt ans après ils étaient 2,000 ; ils sont aujourd'hui 3,000 à Paris, 11,000 en France, et 25,000 par tout l'univers.

A Québec seulement et dans une période relativement courte (33 années), 72,110 pauvres ont été secourus. A Paris, de 1833 à 1878 (46 ans, la Société est venue au secours de 983,539 pauvres, en France 4,683,652, et par tout l'univers 11,073,664. Et les 72,110 pauvres de Québec ont été assistés avec \$129,327 ; les 983,539 pauvres de Paris avec \$1,067,078.

Chaque pauvre, comme on le voit, coûte à sa conférence une somme moyenne de \$2.00. Cependant au Canada la rigueur du climat exige une allocation plus forte, car le seul article du bois, prend la moitié des recettes annuelles.

Québec, à lui seul, contribue aux recettes pour une somme de 685,345 francs, et tout le Canada verse dans le trésor des pauvres la somme de 2,373,490 francs.

Les recettes totales de la Société depuis sa fondation à Québec ont été de \$137,069, et les dépenses de \$129,327 ; dans tout le Canada elles s'élèvent à \$474,698, et les dépenses à \$429,675.

Depuis janvier 1847 à janvier 1880, 72,110 pauvres ont été secourus, ou une moyenne annuelle de 2,182 personnes. Dans la même période de temps, par toute la Confédération, la même société est venue en aide à 214,837 pauvres.

A Paris, durant la période écoulée de 1833 à 1878, les recettes donnent un chiffre de \$11,571,196 et les dépenses de \$9,835,393

En France, de 1833 à 1878, les recettes ont donné \$56,009,973, et les dépenses ont été de \$46,836,525.

Enfin, dans l'univers entier, de 1833 à 1878, les recettes se montent à \$129,373,359, et les dépenses à 110,736,641.

N. B. — Le prix de la brochure du Dr. Myrand est de 10 cents.

La société Saint-Vincent de Paul retire seul le bénéfice de la vente.

CONDOLEANCES.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Northampton, 9 Oct. 1880.

A une assemblée régulière des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Northampton, tenue le 6 Octobre 1880, à la salle ordinaire de la Société, les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité, au sujet de la mort de M. Louis Lemieux, membre actif de la Société Saint-Jean-Baptiste de Northampton, décédé le 5 Octobre courant, et il fut résolu :

1o. Que nous regrettons et déplorons la perte de ce membre, qui s'est toujours montré dévoué et zélé pour notre société ;

2o. Que nous voyons dans la mort tragique du défunt, la nécessité de nous tenir sur nos gardes afin d'être prêts à rencontrer notre Souverain Juge ;

3o. Que nous sympathisons avec la famille éplorée de notre confrère, et que nous lui offrons nos sentiments les plus sincères de condoléance ;

4o. Que la salle Saint-Jean-Baptiste soit drapée en noir et que les membres portent le deuil pendant un mois ;

5o. Que ces résolutions soient publiées dans l'*Album des Familles* d'Ottawa et présentées à l'épouse inconsolable de notre membre.

Comité des résolutions. { A. MÉNARD,
O. DRAGON,
G. MARCILLE,

P. PICARD, Sec. Cor. S.S.J.B.N.

Travaux littéraires.

Avec la première livraison de l'*Album des Familles*, pour 1881, nous commencerons la publication d'un travail de longue haleine, par M. Napoléon Legendre, intitulé : *Les Grands Noms de notre Histoire*.

La même livraison du 1er janvier 1881, renfermera également un travail précieux sur les *Missions du lac Temiscamingue*, écrit par un Missionnaire actuellement en exercice dans ces parages.

AVIS.

Les nouveaux abonnés de l'*Album de Familles* peuvent se procurer toutes les livraisons du *Foyer Domestique* pour les années 1876—1877—1878 et 1879, au prix de \$2 pour chaque année. Cette dernière publication a été remplacée par l'*Album des Familles* le 1er janvier dernier.

Informations Spéciales.

Changements Importants.

A commencer du 1er janvier prochain, l'*Album des Familles* sera publiée en un cahier de 32 pages, triple colonne, avec de riches ILLUSTRATIONS dans le texte, et qui ne laisseront rien à désirer.

La quantité de lecture sera la même qu'aujourd'hui, de même que le prix de l'abonnement, malgré le surcroît de dépenses à rencontrer pour les Illustrations.

Au nombre des œuvres que l'*Album des Familles* publiera avec GRAVURES,—travaux tous remplis d'aventures et d'épisodes émouvants,—se trouvent la *Fille du Juif Errant*, par Paul FÉVAL ;—les *Chevaliers de la Croix Blanche*, par Chas. BUET ;—le *Château des Abysses*, par Raoul de NAVARY ;—les *Fiancés*, par MANZONI ;—la *Fête de l'Aïeul*, par Louis ENAULT ;—*Petit Jacques*, par Paul FÉVAL, ainsi que les *Couteaux d'Or* et les *Ouvriers de Londres*, par le même auteur.

Une PRIME SPÉCIALE, et de la plus haute importance pour les familles pieuses, viendra enrichir le domicile de nos abonnés, tant anciens que nouveaux. Cette PRIME consiste en une gravure chromo-lithographique de 21 pouces sur 28, comprenant une vue ancienne de Jérusalem, et les QUATORZE STATIONS du

CHEMIN DE LA CROIX,

que chaque famille sera heureuse de posséder dans sa demeure, pour stimuler ou soutenir l'esprit de piété de chacun de ses membres en particulier.

Cette gravure sera accompagnée d'un petit livret de seize pages renfermant les *Exercices du Chemin de la Croix*, spécialement imprimé pour nos abonnés actuels, ainsi que pour tous ceux qui s'abonneront à l'*Album des Familles* d'ici au 1er Décembre prochain, et payeront à l'avance le prix de l'abonnement annuel (\$2).

Nous invitons particulièrement ceux qui désirent s'abonner pour le 1er janvier prochain, de nous en informer le plus tôt possible, afin de déterminer le chiffre du tirage, tant de l'*Album* que de la *Prime*, qu'il nous faudra ordonner au 1er Décembre prochain.

L'abonnement est pour un an et ne se fractionne pas. Il est payable d'avance ou dans les trente jours qui suivent la réception de la première livraison, celle du 1er janvier prochain.

S'adresser à M. l'Administrateur de

L'*Album des Familles*,

B. P. Boite No. 1,012,
Ottawa.

Ottawa, 1er octobre 1880.

AUX RETARDATAIRES.

La prochaine Livraison de l'*Album des Familles*, (1er Décembre,) sera la dernière de la présente année.

Comme un certain nombre de nos abonnés n'ont pas encore payé l'abonnement de 1880, et qu'il nous reste quelques exemplaires de la PRIME à disposer, nous les prions de satisfaire à cette obligation d'ici à la fin du présent mois.

NOTRE PROCHAINE PRIME

sera prête à être expédiée à nos abonnés vers le 15 du présent mois de Novembre.

Il n'y aura que ceux qui auront payé l'abonnement de 1881 qui recevront cette PRIME, si hautement importante pour les familles. Nous accordons trois mois aux abonnés pour satisfaire à cette obligation, (du 1er novembre 1880 au 1er février 1881) après quoi les exemplaires de cette Prime qui resteront en notre possession seront livrés au commerce.

AVIS AUX MARCHANDS.

CHEMIN DE LA CROIX

A L'USAGE DES

FAMILLES.

Les marchands et autres qui désirent se procurer ce *Chemin de la Croix*, (grande feuille renfermant les 14 Stations), sont priés d'adresser de suite leur commande, pour une ou plusieurs copies.

Cette gravure chromo-lytographique, de 21 pouces sur 28, pourra leur être expédiée vers le 15 du présent mois de Novembre, aux conditions qui suivent, savoir :

- 1o. Pour chaque Feuille, comprenant les 14 Stations où figurent au moins 100 personnages, et une vue ancienne de Jérusalem, avec un livret de 16 pages renfermant les exercices du *Chemin de la Croix*.....\$1.00
(Expédiée franco par la poste)
- 2o. Pour la même Feuille, dans un cadre doré, de 21 pouces sur 28, avec vitre et croix dorée, mise dans une boîte, et Livret.....\$3.00
(Expédiée franco par l'Express.)
- 3o. Les 14 Stations dans un seul cadre de 7½ pieds de longueur sur 7 pouces de hauteur, chacune des Stations étant séparées par un filet d'or, avec vitres et croix dorées pour chaque Station, le tout mis dans une boîte, et Livret.....\$4.50
(Expédiées franco par l'Express.)
- 4o. Les 14 Stations, mises dans des cadres séparés de quatre pouces sur six, en bois doré, avec vitres et croix dorées, placées dans une boîte, et Livret\$6.00
(Expédiées franco par l'Express.)

AUTRES PRIX POUR LE COMMERCE.

Pour une douzaine de copies, feuilles roulées et bien empaquetées, expédiées franco par la poste, avec autant de livrets\$ 6.00
Pour 25 copies, comme ci-dessus, avec livrets. 11.25
Pour 50 " " " " 17.50
Pour 100 " " " " 30.00

Le paiement devra accompagner la demande par un mandat sur la poste, ou par lettre enregistrée, ou lors de la livraison de l'article par l'Express.

S'adresser à M. l'Administrateur de

L'Album des Familles,
B. P. Boîte 1,012,
Ottawa.

Ottawa, 1er novembre 1880.